

Rapport d'activité 2017-2018

Éditorial

Ce rapport d'activité recense de façon exhaustive et détaillée l'ensemble des activités de l'École pour l'année universitaire 2017-18. Il est le reflet du foisonnement et de la diversité des actions que nous menons.

Cette année a été marquée par l'exposition que nous avons consacrée à Lina Bo Bardi, conçue par Elisabeth Essaïan, enseignante-chercheuse à l'École, et dont la scénographie a été entièrement réalisée par les étudiants de l'École dans le cadre d'interventions pédagogiques. Ce travail est exemplaire car il nous a permis de travailler sur l'œuvre de cette architecte singulière et passionnante au travers d'initiatives pédagogiques multiples mais aussi de journées d'études qui ont associé de nombreux partenaires, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Maison du Brésil, le Centre culturel italien... Cet « événement Bo Bardi » s'est clôt par l'accueil d'un professeur invité brésilien, grand connaisseur de ce travail, Guilherme Wisnik et a donné lieu à une publication.

En 2018 a débuté la nouvelle campagne d'évaluation en vue de l'accréditation à la rentrée 2019. Enseignants et chercheurs, mobilisés dans des groupes de travail (licence, master, DSA, recherche...) ont contribué à la rédaction de deux rapports d'auto-évaluation, un premier consacré à la recherche et un second aux formations et à l'établissement. Les délégués des étudiants ont également participé activement à cet état des lieux. Le séminaire des enseignants qui s'est tenu au FRAC Centre-Val de Loire à Orléans a été l'occasion de réfléchir collectivement et de débattre de notre projet d'École pour les cinq années à venir. Ce travail a donné lieu à des synthèses fertiles sur différents sujets mais aussi à des propositions d'actions très concrètes. Les axes stratégiques qui ont été dégagés seront la feuille de route des nouvelles instances mise en place à la suite de la réforme du statut des ENSA.

2018 est également l'année de la publication des décrets modifiant le statut des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture et celui des ENSA elles-mêmes. Cette réforme importante marquera l'histoire de l'enseignement et de la recherche en architecture. Pour la première fois, un statut des enseignants reconnaît à ceux-ci, à l'instar de leurs collègues de l'université, une mission de recherche et prévoit des conditions de recrutement similaires à celles des enseignants-chercheurs des universités.

Dotée d'un nouveau statut et d'instances profondément renouvelées, confiante dans son projet, l'École de Paris-Belleville fêtera les 50 ans de sa création, en 2019, plus vivante que jamais.

François BROUAT

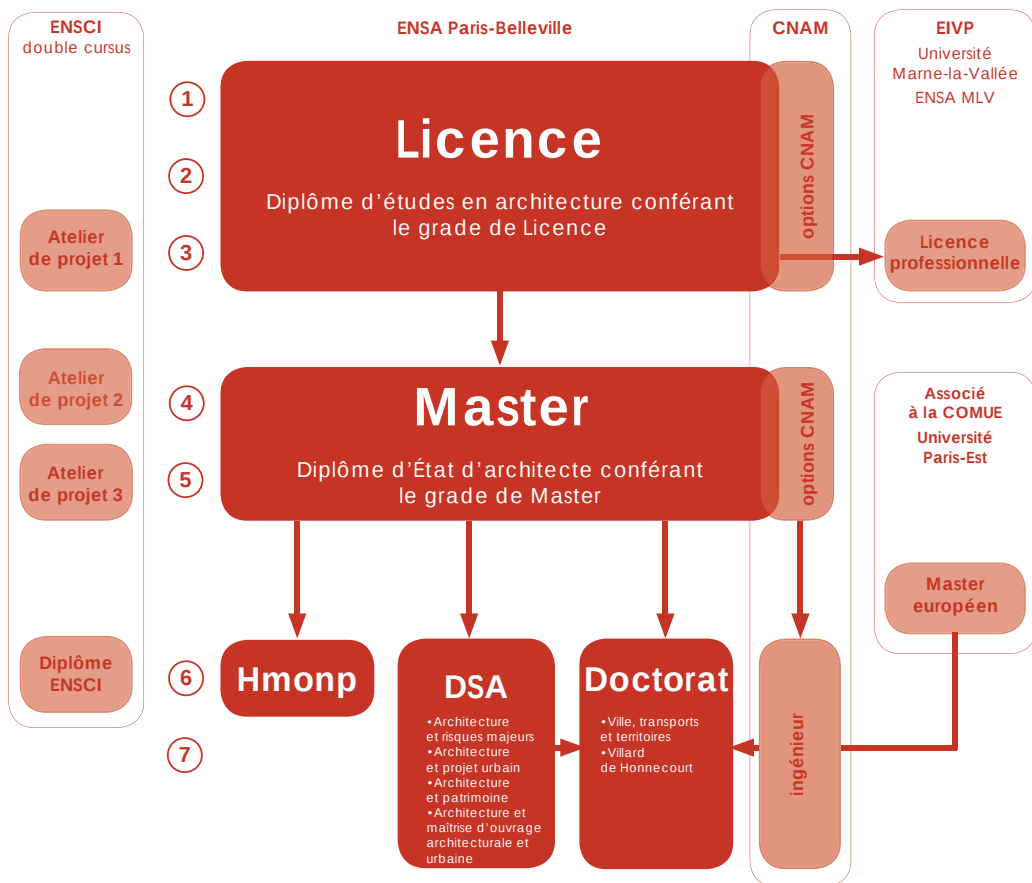
Sommaire

Repères	7
Schéma de l'organisation des études	8
Paris-Belleville en chiffres	9
Présidence - Direction - Enseignants permanents	10
Vie institutionnelle	13
Associations institutionnelles	14
Conseil d'administration (CA)	17
Séminaires semestriels	19
Commission de la Pédagogie et de la Recherche (CPR)	20
Autres commissions	23
Comité technique (CT)	24
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)	25
La préparation de l'évaluation de l'École par l'HCERES	27
Actualités	29
Étudiant-Entrepreneur	30
Enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2015, 2016, et 2017	35
Effectifs étudiants	47
Statistiques relatives aux étudiants	48
Évolution des effectifs des 1 ^{er} et 2 ^e cycles (2012-2018)	49
Efficience du test d'entrée en 1 ^{re} année	54
Diplômes de spécialisation et d'approfondissement	55
Bilan des différentes formations	57
Cérémonie de remise des diplômes	59
Habilitations des formations de l'école	60
Licence et Master	61
Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre	64
Diplômes de spécialisation et d'approfondissement	65
Voyages pédagogiques	67
Formations en partenariat	68
Recherche	71
UMR AUSser 3329	72
Ipraus	76
Documentation	95
Médiathèque	96
Le prêt et la fréquentation	98
Centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand	102
Réseaux et partenariats	106

Rayonnement	109
Annuel	110
Activités du Réseau ENSAECD	111
Conférences	114
Journées d'études, colloques	124
Expositions	129
Hors les murs	134
Manifestations accueillies par l'école	135
Cours d'architecture pour enfants	136
Prix et distinctions	137
Vie étudiante	139
Bellasso	140
Résumé architecture	143
Associations d'anciens élèves	144
Autres associations et activités étudiantes	147
Bellastock	149
Échanges des savoirs au sein de la communauté internationale	153
Coopération internationale	154
Enseignement ouvert sur le monde	156
DSA Architecture et Projet Urbain (APU)	157
Atelier « Architecture et patrimoine »	159
Mobilité étudiante et enseignante	160
Les étudiants sortants en 2017-2018	164
Les étudiants entrants en 2017-2018	165
Communication	167
Site internet	168
Ressources humaines	171
Enseignants	172
Personnel administratif et technique	176
Formation continue interne	
personnel ATOS et enseignants	180
Consultations d'ostéopathie	184
Budget & fonctionnement	185
Quelques ratios et données	
sur la base du compte financier 2017	186
Gestion financière et comptable	188
Gestion des ressources informatiques 2017-2018	191
Gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2017-2018	193
Politique de développement durable	194
Gestion des archives	195



Schéma de l'organisation des études



Site internet : www.paris-belleville.archi.fr - courriel : ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

Locaux

Site principal : 60 boulevard de la Villette - Paris 19^e (14 600 m²)

Site de « l'imprimerie » : 46 boulevard de la Villette - Paris 19^e : 6 studios, 2 salles d'enseignement (1 000 m²).

La surface utile sur les deux sites est de 15 600 m².

Effectifs au 1^{er} novembre 2017

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Communauté ENSA-PB	1 341	1 337	1 392	1 375	1 399
Étudiants	1 125	1 126	1 209	1 205	1 207
1 ^{er} cycle	399	390	417	412	416
2 ^e cycle	437	453	452	461	456
HMONP	106	105	117	117	123
DSA.DPEA	98	98	107	118	115
doctorants	25	27	27	28	28
en mobilité (entrants)	85	80	89	69	69
Enseignants	156	149	122	110	131
professeurs	8	7	6	6	6
maître-assistants	41	40	43	47	47
associés	17	20	20	19	23
non-permanents	90	82	53	38	55
Personnels administratifs et techniques	60	62	61	60	61

Budget (fonctionnement et investissement)

Compte financier	2013	5 822 018 €
	2014	5 517 684 €
	2015	5 281 172 €
	2016	4 572 514 €
	2017	5 384 841 €

Présidence - Direction - Enseignants permanents

Président du conseil d'administration

Philippe PROST

Directeur

François BROUAT

Agent comptable

Joseph DION

Laboratoire de recherche Ipraus

Estelle THIBAULT, directrice

UMR AUSser

Nathalie LANCRET, directrice

Les enseignants titulaires et associés 2017-2018 (situation au 1^{er} septembre 2017)

Arts et techniques de la représentation

Jean-Luc Bichaud

Ludovik Bost

Anne Chatelut

Gilles Marrey

Miquel Mont

Arnold Pasquier

Simon Vignaud

Dominique Hernandez

Marie-Ange Jambu

Michèle Lambert-Bresson

Agathe de Maupeou

Cristiana Mazzoni

Yvan Okotnikoff

Elise Ostarena

Cyril Ros

Histoire et culture architecturale

Malik Chebahi

Mark Deming

Marie-Jeanne Dumont

Corinne Jaquand

Guy Lambert

Jean-Paul Midant

Virginie Picon-Lefebvre

Théorie et pratique de la conception architecturale

Nicolas André

Bitia Azimi-Khoi

Eric Babin

Sabri Bendinerad

Gaëlle Breton

François Brugel

Pascal Chombart de Lauwe

Emmanuelle Colboc

Mirabelle Croizier

Noël Dominguez

Alain Dervieux

Marc Dujon

Elisabeth Essaïan

Vanessa Fernandez

Françoise Fromonot

Janine Galiano

Paul Gresham

Solenn Guével

Jérôme Habersetzer

Cyrille Hanappe

Laure Jacquin

Patrick de Jean

Béatrice Jullien

Julie Lafortune

André Lortie

Miguel Macian

Armand Nouvet

Simon Pallubicki

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

David Albrecht

Valérie Dufoix

Laetitia Overney

Philippe Simay

Sciences et techniques pour l'architecture

Mohamed Benzerzour

Teïva Bodereau

David Chambole

Raphaël Fabbri

Yannick Guénel

Roberta Morelli

Christine Simonin

Ville et Territoires

Frédéric Bertrand

Angèle Denoyelle

Anne Grillet-Aubert

Aghis Pangalos
Antoine Pénin
Lorenzo Piqueras
Philippe Prost
Sébastien Ramseyer
Jean-François Renaud
Pascale Richter

Emilien Robin
Kerim Salom
Mirco Tardio
Estelle Thibault
Jesus Torres Garcia
Philippe Villien

Les enseignants non titulaires* 2017-2018 (situation au 1^{er} septembre 2017)

Arts et techniques de la représentation

Jean Allard
Guillaume Colboc
Chiara Gaggiotti
Arlette Harlé
Julie Lafortune
Nicolas Minassoff

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

June Allen
Anne Besco
Damian Corcoran
Benoite Decup-Pannier
Nava Meron
Nancy Ottaviano
Anne-Marie Roffi
Julie Wavricky

Sciences et techniques pour l'architecture

Donatien Cassan
Emilie Hergott
Marie Jolivet
Armelle Kerlidou
Eric Lepine
Stéphane Mestre
Olivier Netter
François Plaud-Hayem
Colette Remond
David Rombaut
Hervé Roux
Paolo Tarabusi
Southy Ty

Ville et territoires

Camille Bidaud
Bernadette Laurencin
Jean-François Marti
Thierry Maytraud

Théorie et pratique de la conception architecturale

Serge Clavé
Malen Kristensen

DSA Architecture et Projet Urbain

Marie Defay
Yang Liu
André Pény
Arthur Poiret

DSA Architecture et Risques Majeurs

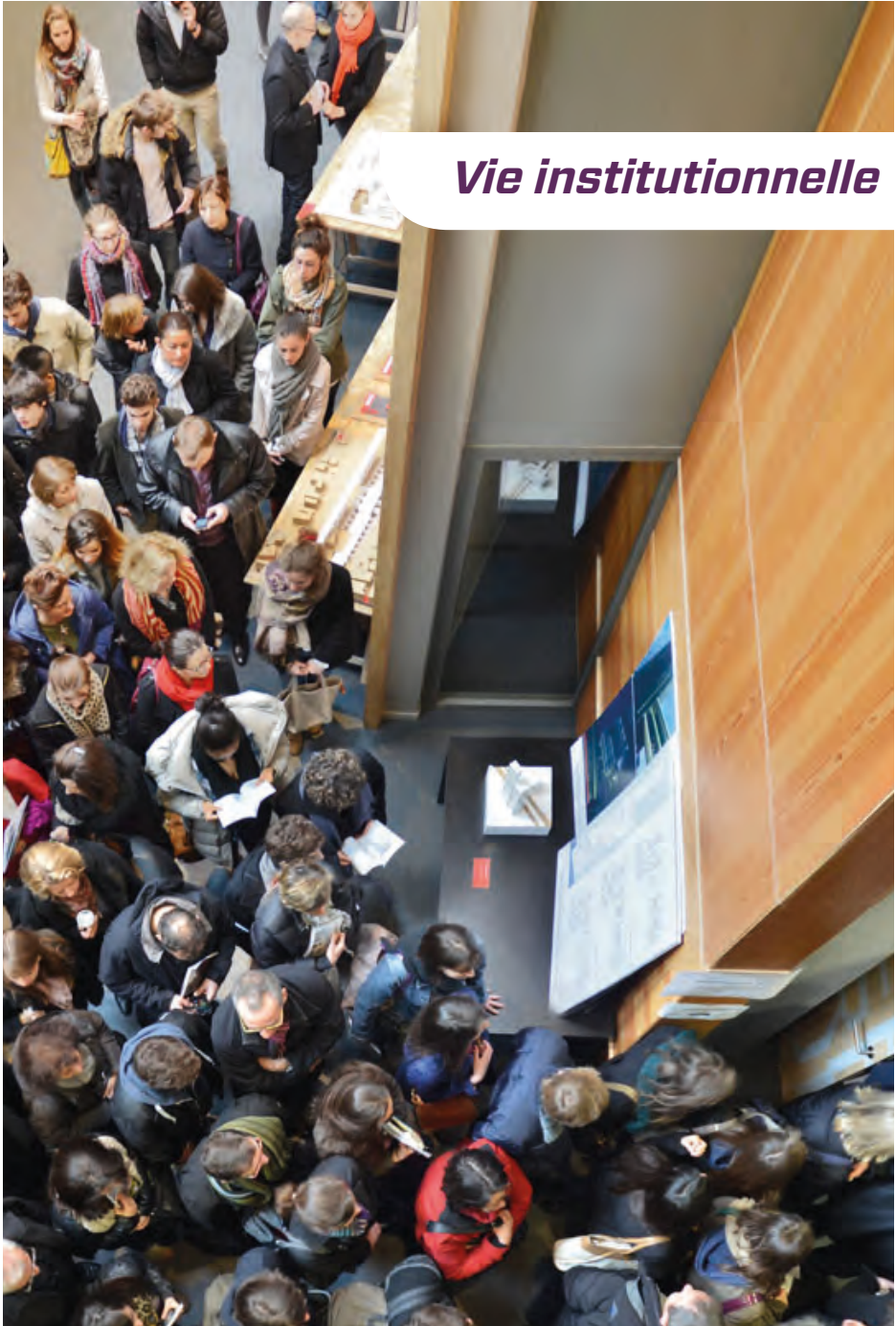
Maud Delannée
Sarrah Kasri
Dominique Lerche
Claire Limoge Schraen
Elodie Pierre
Boris Weliachew

DSA Architecture et Patrimoine

Christophe Arnion
Bernadette Blanchon
Astrid de Largentaye
Emmanuelle Gallo
Pierre-Antoine Gatie
Pierre-Antoine Gommier
Maie Kitamura
Jean-Christophe Laurent
Corinne Marti
Alain Marinos
Emmanuel Mourier
Simon Texier

*enseignants assurant 96h ou plus d'enseignements en 2017-2018

Vie institutionnelle



Associations institutionnelles

Communauté d'Universités et établissements « Université Paris-Est »

La communauté d'universités et établissements (COMUE) Université Paris-Est (UPE) a été créée par décret n° 2015-156 du 11 février 2015 en application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle avait été anticipée dès 2007 par un PRES auquel l'ENSA de Paris-Belleville s'était associée en 2009.

Elle fédère 22 institutions caractérisées par la diversité de leurs missions et de leurs rattachements ministériels : universités, centres hospitaliers, école vétérinaire, écoles d'ingénieurs, d'architecture, organismes de recherche, agences d'expertise et d'évaluation. Trois ENSA sont membres : Paris-Malaquais, Marne-la-Vallée et Paris-Belleville. Elle accueille 50 000 étudiants, 1 450 doctorants inscrits dont 45 % en mobilité, 250 docteurs par an, 1 800 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents, 6 écoles doctorales gérées par UPE et une co-habilitation, 55 Habilitations à Diriger des Recherches (HDR) par an.

Elle associe étroitement recherche et enseignements généraux, technologiques et professionnels, concourant à la structuration d'une université pluridisciplinaire de pointe, répondant aux exigences de visibilité mondiale et de lien fort entre recherche, formation tout au long de la vie, expertise et transfert.

UPE est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques : formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance des diplômes de doctorat et de l'HDR, mobilité internationale, animation de pôles thématiques actuellement au nombre de deux : Ville, Environnement et leurs Ingénieries, Santé & Société. C'est également un espace de coopération scientifique qui assure la coordination de projets pédagogiques et scientifiques et des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir (Labex – Idefi – Equipex – SATT).

Ainsi, Université Paris-Est s'est vu déléguer par ses membres en particulier la formation doctorale, de l'inscription à la délivrance du diplôme de docteur et a créé à cet effet six écoles doctorales multidisciplinaires. L'ENSA de Paris-Belleville est membre de l'École doctorale « Villes, transports et territoires ». Le Département des Études Doctorales organise des cours transversaux aux écoles et des actions de professionnalisation : langues, formation documentaire et informatique, connaissance des entreprises, gestion de projet, met en place le dispositif « doctorants conseil » ainsi que l'accès au diplôme de docteur par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) et suit le parcours professionnel des docteurs à 36 mois avec le concours de l'Observatoire (OFIPE).

Par ailleurs, dès la création d'UPE, la signature commune des publications scientifiques pour tous les chercheurs des établissements membres a été mise en place. Ce dispositif a pour objectif d'assurer le repérage exhaustif des publications de l'Université Paris-Est en vue de favoriser son rayonnement international, et de faciliter la bibliométrie des membres d'UPE et de leurs équipes de recherche.

L'I-Site « Future » de l'Université Paris-Est

Le projet I-Site, porté par la Communauté d'universités et d'établissements - COMUE - Université Paris-Est à laquelle nous sommes associés, a été retenu. Intitulé « Future », il est centré sur la Ville durable avec l'ambition de construire « l'acteur majeur sur la ville durable dont la France manque, en matière de recherche et d'enseignement supérieur ». Il prévoit la création d'une université d'un type nouveau intégrant l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée – qui accueille en son sein l'EUP - École d'urbanisme de Paris, l'ESIEE - École d'ingénieurs de la CCI de Paris, l'EIVP – École des ingénieurs de la Ville de Paris, l'IFSTTAR, institut de recherche dans les domaines de la ville et des territoires, des transports et du génie civil, l'École nationale des sciences géographiques, établissement dépendant de l'IGN, et l'ENSA Ville et Territoires de Marne-la-Vallée. L'École nationale des Ponts et Chaussées, sera associée à cette nouvelle université qui prendra le nom d'Université Gustave Eiffel et devrait voir le jour en 2020.

Par décision du Conseil d'administration du 23 novembre 2016, l'ENSA de Paris-Belleville décidé de ne pas rejoindre immédiatement ce consortium, considérant qu'un certain nombre de conditions devait être précisées, tout en manifestant son intérêt pour ce projet. La délibération alors adoptée indiquait également l'importance qui s'attachait au renforcement des liens entre les 3 ENSA associées à UPE (l'ENSA Ville et Territoires de Marne-la-Vallée, l'ENSA de Paris-Malaquais et l'ENSA de Paris-Belleville) afin d'en constituer un pôle architecture fort.

En effet, Université Paris-Est, est le lieu d'un partenariat structurant, en matière de recherche, via l'École doctorale « Ville, transports et territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville (Ville, environnement et leurs ingénierie) et du laboratoire d'excellence « Futurs urbains: Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'Unité mixte de recherche AUSser qui regroupe les équipes de recherche de 4 écoles nationales supérieures d'architecture, représente la dimension

architecturale et l'apport spécifique des ENSA. L'École participe également au travers de l'engagement de ses chercheurs à l'institut de recherche et développement pour la transition énergétique de la ville Efficacity, et est impliquée dans plusieurs programmes portés par cet institut.

En matière de formation, la COMUE est également riche de potentiel de collaboration. L'ENSA de Paris-Belleville est partie prenante de la licence professionnelle Assistant à chef de projet et aménagement de l'espace, avec l'EIVP, l'ENSA de Marne-la-Vallée et le département de génie urbain de l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée, un parcours européen de master en urbanisme est également proposé par des partenaires d'UPE associant l'EUP, l'ENSA Ville et territoires de Marne-la-Vallée, l'ENSA de Paris-Belleville et l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée ainsi que les universités de Hambourg, Milan, Ljubljana et Malmö.

L'existence d'un pôle thématique Ville, transport et leurs ingénieries regroupant des approches disciplinaires très diverses de ce champ d'études: architecture, géographie et sciences humaines, urbanisme, ingénierie... ainsi que l'association de 3 écoles nationales supérieures d'architecture à cette Communauté, cas unique en France, est riche de potentialités. Le projet Future est, dans ce contexte, majeur pour potentialiser les acquis en termes de formation et de recherche, développés au sein de la Communauté.

Conférence des Grandes écoles (CGE)

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau master et au-delà, de statut public (pour 70 % d'entre elles) ou privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. La CGE a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche et de développer les relations entre ses membres.

Les grandes écoles, au-delà de leur diversité, témoignent d'une réelle cohérence dans leur approche de la formation et de l'insertion professionnelle. L'ensemble de leurs missions vis-à-vis de la collectivité se traduit par des caractéristiques communes :

- la reconnaissance par l'État de l'établissement et du diplôme,
- une taille humaine : de 400 à 6 000 étudiants par école,
- une sélection qui rend l'univers des grandes écoles très compétitif,
- une formation longue, 5 ou 6 ans après le baccalauréat, polyvalente et généraliste, privilégiant les connaissances de base d'une culture pluridisciplinaire solide, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils de travail,
- une variété et une mobilité suffisante des personnels enseignants. À côté de corps permanents d'enseignants, composés de spécialistes académiques, des cadres d'entreprise et des praticiens expérimentés interviennent dans les enseignements comme professeurs associés et comme vacataires,
- une pédagogie souple et évolutive, faisant largement appel, à côté des cours magistraux, au travail en petites classes, à l'usage très large de la méthode des cas, aux projets, aux

travaux de groupe, au recours de plus en plus développé aux méthodes et outils nouveaux,

- une cohérence globale du projet garantie par le directeur de l'école,
- une coopération très étroite avec les milieux économiques, se développant à la fois pour la formation des étudiants (définition des besoins, participation aux conseils, organisation des stages, projets de fin d'études) et pour l'innovation et la valorisation de produits nouveaux (grâce à des contrats de recherche et des transferts de technologie),
- une ouverture internationale se traduisant par : un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation,
- un rôle important attribué à l'enseignement des langues et à la connaissance des cultures étrangères,
- la multiplication des séjours et des stages à l'étranger, allant jusqu'à la possibilité d'un parcours académique à l'étranger intégré dans le cursus de l'École,
- un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a ainsi été parmi les premières ENSA à engager une demande d'adhésion à la CGE en 2014. Elle est membre depuis le 8 avril 2015.

L'École participe aux réunions générales de la CGE et à différents groupes de travail. Elle participe à une grande enquête sur l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

Elle prépare le dossier de création et d'accreditation d'un mastère spécialisé (label appartenant à la CGE) sur le thème « architecture et scénographie ».

Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'Administration est l'instance de délibération et de concertation de l'établissement. Il dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement, ses attributions étant définies par le décret n°78-266 du 8 mars 1978 modifié. La réforme statutaire des ENSA, portée notamment par le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux ENSA, organise la mise en place de nouvelles instances intervenant en décembre 2018/ janvier 2019.

Attributions

Il délibère sur le règlement intérieur et des études, sur le programme d'enseignement préparé par la CPR, le budget, le compte financier, les principaux contrats et conventions, les questions relatives à la qualité comptable... Le CA est également compétent pour le recrutement par mutation d'enseignants titulaires, pour la définition des postes mis au concours ou encore pour le recrutement d'enseignants associés, qui permettent la mise en œuvre du programme des études. Ces questions fondamentales sont complétées par des présentations et des débats sur les bilans et les perspectives de l'école, en particulier au moment de la présentation du rapport d'activité.

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois chaque année.

Présidence

À l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, les présidents du conseil d'administration sont, depuis 1994, des enseignants de l'école :

- Philippe Prost, professeur, nommé en septembre 2012, renouvelé en septembre 2015,
- Jean-Philippe Garric, maître-assistant, nommé en juillet 2006,
- Jean-Paul Midant, maître-assistant, nommé en 2004,
- Jean-Pierre Braun, maître-assistant, nommé en 2002,
- Bernard Le Roy, maître-assistant (1998),
- Jean-Patrick Fortin, maître-assistant (1996),
- Antoine Grumbach, professeur (1994),

- Marie-Line Meaux, secrétaire générale de la mission de réflexion pour l'aménagement du site de Boulogne-Billancourt (1993),
- Claude Vié, professeur (1991),
- Serge Santelli, maître-assistant (1989).

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2017-2018 (27 septembre, 29 novembre 2017, 13 mars et 3 juillet 2018) et a été consulté par voie électronique en janvier 2018. Il a délibéré sur les points suivants :

- le budget rectificatif n°1 du budget 2017, le compte financier 2017, le budget initial 2018,
- le bilan d'application du taux exceptionnel de remboursement des frais de déplacement,
- les dispositions particulières liées au fonctionnement de la Chaire Partenariale,
- la réforme statutaire et la mise en place des instances, notamment la mise en œuvre de la parité f/h lors des élections du CNECEA,
- le renouvellement du mandat du Directeur,
- le rapport d'auto-évaluation de l'UMR AUSser rendu dans le cadre de l'évaluation par l'HCERES,
- le rapport d'auto-évaluation de l'École rendu dans le cadre de l'évaluation par l'HCERES,
- le rapport d'activité 2016-2017,
- des aides exceptionnelles aux étudiants demandeurs d'asile ou en difficulté,
- les congés études et recherche,
- la mobilité enseignante pour la rentrée 2018,
- le recrutement d'un enseignant-invité et le renouvellement des contrats de maîtres-assistants associés et des contrats,
- les décharges pour recherche accordées pour 2017-2018 (complément) et les décharges pour recherche demandées et accordées pour 2018-2019.
- La capacité d'accueil de l'École en 2017-2018,
- le règlement intérieur et le règlement des études.
- Le soutien à Bellastock pour l'organisation du festival 2018,
- la domiciliation d'associations d'anciens élèves : Alumni Paris-Belleville et Architecture Patrimoine et Continuité (DSA Architecture et Patrimoine) et d'une association étudiante : Babelville.

Membres du Conseil d'administration 2017-2018

Président	Philippe Prost, professeur des écoles d'architecture, architecte DPLG	nommé pour 3 ans au 25 septembre 2012, renouvelé le 27 juillet 2015
Directeur	François Brouat, administrateur civil h.c	nommé par décret du Président de la République NOR : MCCC1400033D du 7 février 2014
Personnalités extérieures	Véronique Chatenay-Dolto, ancienne Directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France	nommés pour 3 ans par arrêté du 6 octobre 2017
	Bernard Dizambourg, ancien Président de la Communauté d'universités et établissements Université (Comue) Paris-Est	
	Manuelle Franck, Professeure des universités, Présidente de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), géographe, spécialiste de l'Asie du Sud-Est	
	Pascale Guédot, Architecte, diplômée de Paris-Belleville, dirigeante de l'agence qui porte son nom, lauréate de l'Équerre d'argent pour la médiathèque d'Oloron Sainte-Marie	
	Alexandre Labasse, Architecte DPLG, Directeur général du Pavillon de l'Arsenal	
	Aurélien Rousseau, Président directeur général de la Monnaie de Paris	
Enseignants	Vanessa Fernandez, maître-assistante	élus pour 3 ans le 9 avril 2015
	Jean-Paul Midant, maître-assistant	
	Estelle Thibault, maître-assistante	
	Simon Vignaud, maître assistant	
	Philippe Villien, maître assistant	
Étudiants	Pauline Calvignac	élus pour 2 ans le 16 novembre 2017
	Adèle Lachesnaie	
	Lucien Loire	
	Dorian Martinez	
	Mickael Papi	
	Margaux Solmon	
Personnel ATS	Marie-Pierre Poncet, adjointe à l'agent comptable	élues pour 3 ans le 9 avril 2015
	Joëlle Pontet, secrétaire de documentation	

La représentante du service du contrôle budgétaire, Madame Chantal Bonnefoy, et Monsieur Joseph Dion, agent comptable de l'École assistent avec voix consultative aux délibérations du Conseil.

Séminaires semestriels

Par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2012, il a été créé des séminaires semestriels (rentrée, inter-semestre) regroupant l'ensemble des enseignants permanents (professeurs, maîtres-assistants, maîtres-assistants associés et contractuels) et des chercheurs, les personnalités extérieures et élus étudiants du conseil d'administration, ainsi que les responsables administratifs concernés.

Chacun des séminaires est consacré, après un temps d'information, de mise en commun et d'échange autour de l'actualité et des pratiques, à une réflexion collective sur des thèmes forts.

Il est rendu compte du travail des commissions lors du séminaire de rentrée.

Trois séminaires ont été organisés en 2017-2018 : le 8 septembre 2017, les 2 et 3 mars et le 12 juillet 2018.

Lors du séminaire du 8 septembre 2017 on été abordées les questions de la semaine d'approfondissement, ainsi que les nouvelles formations ou projets : le DSA maîtrise d'ouvrage, les Chaires partenariales existante ou en projet, le futur mastère spécialisé architecture et scénographie.

Les séminaires des 2 et 3 mars et du 12 juillet étaient axés sur l'évaluation HCERES.

Commission de la Pédagogie et de la Recherche (CPR)

La commission de la pédagogie et de la recherche (CPR) prépare les délibérations du CA en matière d'enseignement et de recherche. Les membres sont désignés par le CA après appel à candidature. Deux étudiants élus, la directrice des études et la directrice adjointe participent à la commission.

Présidence

Virginie Picon-Lefebvre

Membres enseignants élus au CA

Vanessa Fernandez, Jean-Paul Midant, Philippe Prost, Estelle Thibault, Simon Vignaud, Philippe Villien

Autres membres enseignants

Frédéric Bertrand, Raphaël Fabbri, Valérie Dufoix, Béatrice Jullien, Guy Lambert, André Lortie, Miguel Macian, Gilles Marrey, Aghis Pangalos, Jean-François Renaud.

La CPR débat principalement sur :

- l'élaboration du programme et ses ajustements,
- l'organisation et le règlement des études,
- la définition des postes à pourvoir et l'élaboration des profils pour la mutation et le concours interne, des professeurs et maîtres assistants des écoles d'architecture,
- les demandes d'habilitation,
- les questions concernant les activités de recherche en liaison avec l'enseignement,
- les propositions et le planning des voyages pédagogiques en fonction du budget.

Réunions de la commission Pédagogie et Recherche (sept. 2017 – sept. 2018)

La CPR s'est réunie 11 fois en 2017-2018, dont 2 fois en format élargi et a examiné les points suivants :

- les nouvelles fiches d'enseignements,
- le test d'entrée en 1^{re} année,
- les propositions de voyages pédagogiques,
- le calendrier universitaire,
- le bilan des enseignants recrutés à l'ENSA Paris-Belleville par mutation ou sur contrat de maîtres assistants associés,
- l'accueil des nouveaux enseignants,

- le règlement des études,
- les décharges au titre des activités de recherche,
- la semaine d'approfondissement,
- les bilans de semestre avec les coordinateurs d'année et les délégués étudiants,
- l'absentéisme des étudiants,
- la politique des langues,
- la présentation de l'enquête réalisée par les étudiants,
- la réorganisation du programme des études de 3^e année.

Les commissions thématiques

Six commissions travaillent sur des sujets pédagogiques particuliers. Elles sont composées d'enseignants permanents de l'école, de deux étudiants élus et des responsables administratifs concernés. Ces commissions permettent la concertation, la bonne compréhension de la politique de l'établissement et facilitent le développement de sujets tels les stages, la HMONP, la coopération et la mobilité internationale, la bonne allocation des moyens aux besoins, la diffusion de la culture architecturale, le bon fonctionnement des moyens pédagogiques et la vie étudiante.

Chaque commission établit un projet à 3 ans, dont elle rend compte au séminaire semestriel de rentrée.

Commission Ressources

Membres enseignants : Janine Galiano, Yannick Guenel, Jérôme Habersetzer, Antoine Pénin, Christine Simonin, Philippe Villien

Membres étudiants : Pauline Calvignac, Denis de Cazenove

ATOS : Murièle Fréchède, Agnès Beauvallet, Florence Ibarra, Catherine Karoubi

Commission Métiers

Membres enseignants : Nicolas André, Patrick de Jean, Janine Galiano, Bernadette Laurencin, Miguel Macian, Agathe de Maupéou, Yvan Okotnikoff, Élise Ostarena, Christine Simonin

Membres étudiants : Margaux Solmon, Adèle Lachesnaie, Pauline Calvignac
ATOS : Murièle Fréchède, Evelynne Canourgues

Commission Partenariats

Rapporteurs : Gaëlle Breton, Béatrice Mariolle
Membres enseignants : Alain Dervieux, Paul Gresham, Janine Galiano, Anne Grillet-Aubert, Jérôme Habersetzer, Corine Jaquand, Roberta Morelli, Simon Pallubicki, Pascale Richter, Cyril Ros, Hervé Roux
Membres étudiants : Paloma Charpentier, Anna Smirnova
ATOS : Odile Canale, Aurélie Béla, Murièle Fréchède

La commission partenariats s'est réunie 8 fois en 2017-2018 et a examiné les points suivants :

- préparation de la soirée « Partir en mobilité »,
- sélection des candidats à la mobilité,
- examen des dossiers des étudiants de retour de mobilité,
- rapport HCERES (bilan, axes stratégiques),
- enseignement des langues,
- étudiants sortants,
- nouveaux partenariats,
- actualité internationale (appel à projets du MC, compte rendu de séminaire organisé par le MC, workshops...),
- débats : comment faciliter les échanges d'enseignants et la présence dans les jurys des écoles partenaires ?

Commission Valorisation des ressources documentaires

Rapporteurs : Frédéric Bertrand, Laëtitia Overney
Membres enseignants : Gaëlle Breton, Kerim Salom, Anne Grillet-Aubert, Yannick Guenel, Miquel Mont, Antoine Pénin, Hervé Roux
Membres étudiants : Lucien Loire, Antoine Perron
ATOS : Pascal Fort, Véronique Hattet, Denis Joudelat, Blandine Nouvellement

La commission s'est réunie 4 fois en 2017-2018 et a examiné les points suivants :

- dans le cadre de l'évaluation Hcéres, un bilan a été établi sur la configuration des espaces physiques, la politique documentaire, les catalogues, la stratégie de formation, la diversification des ressources documentaires, les réseaux et partenariats.
- Correspondant archives pour les enseignants et enseignants chercheurs,
- présentation de la plateforme HAL (Hyper Article en Ligne) du Centre de documentation de l'IPRAUS,
- captation et capitalisation des conférences,
- étude architecturale du fonds Bernard Huet,
- redéploiement du catalogue ArchiRès dans le Sudoc,
- facilités et contraintes liées aux acquisitions,
- bibliothèque numérique de l'ENSA-PB.

Commission Diffusion de la culture architecturale

Rapporteurs : Elisabeth Essaïan, Guy Lambert
Membres enseignants : Nicolas André, Jean-Luc Bichaud, Anne Chatelut, Agathe de Maupeou, Miquel Mont, Aghis Pangalos, Jésus Torres Garcia
Membres étudiants : Margaux Solmon, Mickael Papi, Antoine Perron
ATOS : Florence Ibarra, Stéphanie Guyard, Daniella Caballero

La commission s'est réunie 10 fois en 2017-2018 et a examiné les points suivants :

- examens des propositions de conférences, de publications et d'expositions,
- suivi de la création de l'Annuel, bilan et perspectives après la parution du premier numéro,
- recherche de partenariats publics et privés pour le financement d'expositions,
- marché cadre d'édition,
- valoration des enregistrements des conférences en lien avec la commission Valorisation des ressources documentaires.

Commission Vie étudiante

Rapporteuses : Solenn Guével,
Valérie Foucher-Dufoix

Membres enseignants : Anne Chatelut,
Jérôme Habersetzer, Laëtitia Overney,
Hervé Roux

Membres étudiants : Mickael Papi,
Denis de Cazenove et un représentant de
Bellasso

ATOS : Agnès Beauvallet, Charles Andriantahina,
Arnault Labiche, experts : Patrick Bonalair,
Marion Merliaud, Gilles Marey

La commission s'est réunie 4 fois en 2017-2018. Elle a œuvré à la réalisation de différents projets, ayant trait à la vie sociale et culturelle, aux locaux et aux matériels, soit à la vie quotidienne des usagers de l'école, mettant ponctuellement en place des groupes de travail restreints sur des sujets précis et diffusant, à l'ensemble de la communauté de l'école, des comptes rendus réguliers et des bilans à chaque fin d'année scolaire.

Principaux points examinés en 2017/2018 :

- développement des associations étudiantes et confortement de locaux dédiés,
- aménagements des locaux au service de la pédagogie et du travail des étudiants,
- sensibilisation au gaspillage et mise en place d'une politique du tri et du recyclage des matériaux,
- instauration d'événements ouverts vers le monde extérieur,
- cafétéria, lieu central de rencontres et de convivialité à renforcer,
- différents modes de communication en interne à hiérarchiser,
- projet d'une salle des enseignants,
- santé étudiante.

La commission d'orientation

Elle propose une liste d'étudiants susceptibles d'être admis en 1^{re} année à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville après avoir examiné leurs dossiers pédagogiques et graphiques et les notes qu'ils ont obtenues au test de motivation.

Formalités d'inscription

- 2 287 candidats ont fait acte de candidature,
- 636 ont été convoqués pour l'entretien,
- 122 ont été retenus.

Résultats rentrée 2017

- 122 ont été admis à l'issue du test et 109 se sont réellement inscrits,
- 4 étudiants ont été admis hors procédure post-bac,
- 2 étudiants du lycée Hector Guimard, 11 étudiants étrangers ont également été admis en 1^{re} année, sur dossier, et 7 se sont inscrits.

La commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels

Elle examine et sélectionne les dossiers graphiques et personnels des étudiants français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur désirant s'intégrer à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville avec dispenses partielles d'études. Elle positionne tous les étudiants, y compris ceux acceptés par la commission locale des transferts et par la commission locale des étrangers.

Résultats

Sur 267 dossiers de dispenses partielles d'étude et de validation d'acquis et d'expériences professionnelles présentés, 46 ont été acceptés et 27 étudiants se sont réellement inscrits.

La commission locale des transferts

Elle examine et sélectionne les dossiers écrits et graphiques des étudiants demandant leur transfert pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

Résultats rentrée 2017

Sur 82 demandes, 33 ont été acceptées et 26 étudiants se sont réellement inscrits.

La commission locale des étudiants étrangers

Elle examine et sélectionne les dossiers pédagogiques et graphiques des étudiants étrangers désirant s'inscrire à l'ENSA-PB.

Composition

Frédéric Bertrand, Jean-Luc Bichaud, François Brugel, Alain Dervieux, Vanessa Fernandez, Paul Gresham, Jérôme Habersetzer, Béatrice Jullien, Corinne Jacquand, Michèle Lambert-Bresson, Miguel Macian, Roberta Morelli, Simon Pallubicki, Lorenzo Piqueras

Résultats rentrée 2017

Sur 292 dossiers, 30 ont été admis, dont 18 en licence et 12 en master. 21 étudiants se sont effectivement inscrits, dont 17 en licence et 4 en master.

Comité technique (CT)

(Décret n°82-452 du 28 mai 1982)

Les instances du dialogue social se réunissent selon les dispositions du décret d'application n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'administration est représentée d'une part par le Président de séance, autorité auprès de laquelle est placé le comité, d'autre part, par le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines.

Les représentants de l'administration sont amenés à siéger systématiquement auprès de cette instance, leurs compétences peuvent être requises, en qualité d'expert ou pour assister le Président sur des questions ou des textes relatifs à l'ordre du jour, et soumis à l'avis du comité.

Compétences

Les comités techniques locaux connaissent des questions et des projets de textes relatifs :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services,
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services,
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel,
- aux règles statutaires,
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée,
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Composition

Représentants de l'administration

François Brouat, directeur

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

Élus (représentants du personnel) au 01/10/2017

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	Gilles Deletang	Nadia Lartigaud
	Janine Galiano	Philippe Villien
	Denis Joudelat	Yanick Guénel
	Arnault Labiche	Charles Ignatovitch
	Hervé Roux	
	Dominique Hernandez	

Réunions en 2017-2018

Le comité technique s'est réuni le 5 décembre 2017 avec pour ordre du jour :

- calendrier des congés et organisation de la journée de solidarité en 2018,
- plan de formation des agents de l'Ensa-PB pour 2017-2018,
- actualisation de l'organigramme de l'école au 15 novembre 2017,
- questions diverses.

Il s'est réuni le 26 juin 2018, avec pour ordre du jour :

- présentation des 5 décrets de la réforme des ENSA,
- Télétravail : modalités d'application au sein de l'ENSA-PB,
- questions diverses.

Les procès-verbaux des CT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est organisé par le décret 82-453 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique (FP) et la circulaire d'application du 8 août 2011 relative à l'application des dispositions du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la FP.

Sont membres du comité, le directeur de l'école et la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines. Ces deux membres représentants de l'administration ne participent pas au vote.

Le médecin de prévention et l'agent de prévention assistent aux réunions.

L'inspecteur santé et sécurité au travail est informée de toutes les réunions du CHSCT et peut y assister. En fonction de l'ordre du jour, le président peut être assisté par le ou les collaborateurs de son choix exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et particulièrement concernés par les questions ou projets soumis à l'avis du comité.

Compétences

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail. Il veille à l'application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a notamment compétence sur :

- l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité ;
- l'évaluation des méthodes techniques de travail et aux choix des équipements de travail dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la santé des agents ;
- l'examen des projets d'aménagement, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail ;

- les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux handicapés ;
- les mesures d'aménagement des postes de travail permettant l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires pour répondre aux problèmes liés à la maternité.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services relatifs à leur champ de compétence.

Le CHSCT se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président, à l'initiative de ce dernier ou, dans le délai maximum de deux mois, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

Le CHSCT peut également être saisi pour avis par le CT auprès duquel il est placé, de questions particulières relevant de sa compétence.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Composition

Représentants de l'administration

François Brouat, directeur

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

Élus (représentants du personnel) 2017-2018

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	Gilles Deletang	Nadia Lartigaud
	Joëlle Pontet	Rudolph Benes
	Annie Ludosky	Philippe Villien
	Ludovik Bost	Didier Courtois
	Marie-Pierre Poncet	
	Hervé Roux	

Médecin de prévention : Philippe Campisi
Inspecteur santé et sécurité au travail : Vincent Tiffoche
Assistant de prévention : Patrick Bonalair

Réunions du CHSCT en 2017-2018

Le CHSCT de l'ENSA-PB s'est réuni trois fois en 2017-2018 (21 novembre 2017, 14 mars et 15 juin 2018) avec pour ordres du jour :

- tableau de suivi des avis donnés par les CHSCT précédents,
- plan d'action du Document Unique,
- bilan annuel du médecin de prévention, des actions hygiène et sécurité,
- examen du registre santé et sécurité au travail,
- examen des plans de travaux prévus au 3^e étage de la recherche et au 2^e étage du bâtiment A,
- point sur la médecine de prévention,
- point sur le passage de la commission de sécurité le 20 septembre 2017,
- suivi des maintenances relatives à l'hygiène et la sécurité,

- présentation du programme national de prévention des risques professionnels ministériels pour 2018,
- compte-rendu de la visite des locaux par des membres du CHSCT, en présence de l'assistant de prévention,
- compte-rendu de la réunion du réseau des responsables des ateliers maquettes des Ensa,
- questions diverses.

Les procès-verbaux du CHSCT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

La préparation de l'évaluation de l'École par l'HCERES

Pour la première fois, un rapport d'autoévaluation devait être réalisé par l'ENSA-PB selon le nouveau dispositif intégrant l'évaluation de l'établissement et l'évaluation des formations.

La méthode

Le travail d'autoévaluation a été organisé à partir d'une mise en perspective des rapports des précédentes évaluations (formations en 2012, établissement en 2013) avec l'ensemble des travaux et évolutions mis en œuvre depuis. L'ensemble de l'École, et en particulier les enseignants, s'est mobilisé via des réunions d'information et les séminaires – dont une session spéciale eu lieu au FRAC Centre-Val de Loire les 2 et 3 mars 2018.

Le questionnaire collectif a été poursuivi et organisé en plusieurs temps : le travail de bilan lancé par des séminaires collectifs et pris en charge par des commissions thématiques (international, ressources documentaires, diffusion de la culture architecturale) ainsi que des groupes de travail organisés autour des formations (licence, master, chacun des DSA) ou de questions transversales (gouvernance pédagogique...), une réunion de séminaire collectif validant les constats et dégageant les axes prioritaires de réflexion, une nouvelle phase de travail des groupes.

Les étudiants ont été invités à contribuer à ce bilan dans le cadre des séminaires et de réunions de travail des élus et délégués de promotion. Les élus ont également rapporté les résultats d'un travail d'enquête réalisé auprès de leurs camarades (large questionnaire sur tous les aspects des formations et de la vie étudiante : contenu de la formation, réussite, rapport au monde professionnel, relations internationales, participation des étudiants, vie étudiante, formations post-diplômes). Le taux de réponse (plus de 30 %) est satisfaisant. Les préoccupations des étudiants convergèrent assez largement avec les conclusions des réflexions des enseignants.

Un dernier séminaire a été consacré à la définition des axes stratégiques.

Première étape : effectuer un état des lieux de la formation

Il a été nécessaire d'établir préalablement un diagnostic sur l'actuel projet d'École et le programme des études afin d'avoir plus de visibilité sur ce qui existait, ce qui avait disparu, ce qui était fragilisé, sur les thématiques et questionnements émergents etc.

Les premiers résultats ont fait apparaître des points de vue et des positions largement partagés par l'ensemble des enseignants : la nécessité pour l'École de s'inscrire dans le réel ; la volonté de rester un acteur de la société civile contemporaine et d'en renforcer la position ; expliciter une éthique commune et formuler des engagements pluriels ; rendre encore plus explicites les convictions partagées ; se confronter à l'évolution de la société et aux nouveaux modes d'exercice de l'architecture ; assurer le rayonnement international de l'École.

Un état des lieux lisible sous forme de cartographies des enseignements et des modes pédagogiques a été effectué. Des cartes de trois types ont été dessinées : une carte temporelle, une carte ronde, une carte arbre afin de rendre visibles à la fois la colonne vertébrale des enseignements, la diversité des modes pédagogiques et la pluridisciplinarité présente dans les enseignements mais qui ne s'afficherait pas forcément comme telle.

Le premier objectif était de permettre de caractériser les approches présentes dans l'École, les choix conceptuels, les visées, en mettant à jour d'éventuelles convergences, récurrences, affinités, en identifiant les « territoires » sous-jacents sans les figer ; en articulant les enseignements entre eux.

Le second objectif était de fournir un support de discussions et débats, qui puisse aider à la formulation de propositions en partant d'un constat collectivement défini tout en prenant en compte le caractère foisonnant et innovant de la formation.

Les questionnements émergents ont été travaillés : Comment l'École peut-elle aujourd'hui, à partir d'une évaluation critique des ressources dont elle dispose et de la manière dont elle les organise, mieux définir les enjeux de la formation qu'elle dispense ? Puisque les pratiques de l'architecture, et plus largement la place de l'architecture dans notre environnement bâti sont en bouleversement constant, quels sont les objectifs, quels sont les engagements que l'École souhaite tenir ? Mais aussi, comment s'assurer de leur impact réel à l'extérieur de l'École ? Comment concilier générosité et efficacité ? Comment sortir du « cocon pédagogique » pour agir sur le monde ?

Deux constats sont apparus : d'une part, celui d'une évolution évidente de « l'horizon d'attente » des étudiants et des enseignants ; d'autre part, celui, du rétrécissement du champ d'action des architectes. Loin d'une vision étroitement professionnalisante de l'enseignement – que l'ENSA-PB a toujours écartée – et plus encore d'un plaidoyer étroitement corporatiste pour la reconquête d'un marché, il s'est agi de formuler de façon cohérente, active et efficace les visées collectives et les moyens d'action dont l'École doit se doter pour repenser sa formation et plus largement pour jouer un rôle actif dans la société, au service de l'architecture.

Dans une deuxième étape il a été entrepris d'identifier les « nouveaux horizons » et enjeux

Il s'est agi d'abord de prendre acte des évolutions réelles survenues ces dernières années exprimées dans les attentes des étudiants et des enseignants et dans l'offre pédagogique qui s'est renouvelée. Les conséquences sont multiples : Une réduction du rôle de l'architecte... et de son marché, la remise en question de l'architecte libéral en commande publique comme modalité principale (et modèle implicite) de pratique du métier, enfin et surtout, un possible risque sur la qualité architecturale de la production urbaine.

Ce double constat (d'un côté une tendance à l'élargissement et au déplacement du rôle de l'architecte, de l'autre un rétrécissement de son domaine, qui fragilise la figure de l'architecte libéral comme modèle implicite) est en fait très stimulant. En effet, il permet de définir les contours d'une reconquête possible de territoires d'action, pour certains existants, pour d'autres inédits ou à explorer. L'École doit prendre position sur ces questions. Ceci doit bien sûr se faire à partir des qualités propres aux architectes : en premier lieu, la mobilisation d'une « culture du projet », étant entendu que ce terme à la fois précieux et vague mériterait un effort de redéfinition à l'aune des évolutions susdites.

Dans une 3^e étape, les axes stratégiques se sont dégagés

Les axes dégagés concernent les contenus de l'enseignement mais également ses formes, et son contexte : réussite et engagement étudiant, gouvernance et rayonnement de l'École. Ils sont présentés dans la déclaration des axes stratégiques de développement.

L'UMR AUSser est également en phase d'évaluation. Cf. chapitre Recherche



Actualités

Étudiant-Entrepreneur

Qu'est-ce que le statut d'Étudiant Entrepreneur ?

Le statut national d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE).

Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de visibilité et de sécurité.

Ce statut est entré en vigueur dans le cadre du plan d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale et de formation à l'innovation en septembre 2014 et vise à faciliter la création d'entreprise ou la reprise d'entreprise pour les étudiants lors de leur parcours. Cette action est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I) et la Caisse des Dépôts et consignations (CDC).

Comment en bénéficier ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant.

Ce statut est ouvert à tous les étudiants en cours d'étude ainsi qu'aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise.

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour être éligible au statut. Il convient alors de connaître le PÉPITE de rattachement de son établissement.

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet.

C'est le comité d'engagement du PÉPITE qui est chargé d'instruire les demandes pour le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le statut

est valable 1 an (année universitaire) puis doit être renouvelé.

Pour postuler, il est nécessaire de porter un projet entrepreneurial et d'envoyer un dossier de candidature (à télécharger sur le site du PÉPITE de rattachement de l'établissement) ainsi qu'un CV et une photo d'identité.



Pépité France

Qu'est-ce qu'un PÉPITE ?

Un PÉPITE est un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Tout étudiant ou jeune diplômé souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un PÉPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PÉPITE(s) associent établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les PÉPITE(s) travaillent en réseau pour s'inspirer les uns des autres, permettre aux bonnes idées de se diffuser.

Il existe actuellement 29 PÉPITE(s) sur le territoire français (métropole et DOM-COM).

L'ENSA-PB et le statut d'étudiant-entrepreneur

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est membre du PÉPITE 3EF.

Le PÉPITE 3EF est un pôle inter-établissements coordonné par la Comue Université Paris-Est en collaboration avec plusieurs écoles et universités.



Toutes les informations relatives au statut étudiant-entrepreneur sont disponibles sur le site du PÉPITE 3EF : <http://www.pepите3ef.fr>

Coordonnées du PÉPITE 3EF :
6-8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes,
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée

Contact PÉPITE 3EF :
Madame Anne LATTEUX
anne.latteux@univ-paris-est.fr
Chargée de mission PEPITE 3EF

Les référentes établissement (ENSA-PB) sont :

Madame Murièle FRÉCHÈDE
murièle.frechede@paris-belleville.archi.fr
Directrice des études

Madame Florence IBARRA
florence.ibarra@paris-belleville.archi.fr
Directrice adjointe

Qu'est-ce que cela apporte concrètement ?

Disposer du statut d'étudiant-entrepreneur permet notamment :

- un accompagnement par 2 tuteurs,
- l'accès à des espaces de coworking au sein du Pépité ou chez l'un de ses partenaires afin de favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs.

- Pour les bénéficiaires en cours de cursus (inscrits par ailleurs dans un diplôme national) : des éléments dérogatoires comme le droit à la césure, être dispensé du stage ou du projet de fin d'études pour travailler sur son projet,
- l'accès à un CAPE : un contrat d'appui au projet d'entreprise, signé avec une structure type couveuse ou autre partenaire pour que l'étudiant puisse tester son activité (premières facturations) sans avoir à créer de structure juridique,
- pour les bénéficiaires jeunes diplômés de moins de 28 ans (après les études) : conserver le statut social d'étudiant,
- une meilleure visibilité et crédibilité auprès des milieux sociaux économiques, notamment auprès des banquiers, fournisseurs et clients.

Chaque année, PÉPITE France organise le PRIX PÉPITE qui récompense jusqu'à 53 lauréats (3 prix de 20 000 € ; 20 prix de 10 000 € et 30 prix de 5 000 €).

En parallèle, chaque PÉPITE est libre d'organiser des événements ou des prix spécifiques.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif PÉPITE sont disponibles sur le site de PÉPITE France à l'adresse : www.pepите-france.fr

Les étudiants-entrepreneurs de l'ENSA-PB ?

Un étudiant de l'école dispose actuellement du statut d'étudiant-entrepreneur.

Il s'agit d'Andrea GOUDAL, étudiant en 5^e année qui a cofondé l'entreprise WiiN et a bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur en octobre 2016 .

Son projet s'appelle WiiN et sa plateforme en ligne WiiN Contest (www.wiin-contest.com).

L'entreprise Wiin

par Andréa GOUDAL, Président et cofondateur de Wiin



Chez Wiin, nous accompagnons les organisateurs d'appels à projets, de prix, de trophées et de concours dans le lancement et la réussite de leurs initiatives.

Nous proposons un ensemble de services, qui mêlent outils digitaux innovants et prestations de conseil pour répondre aux besoins variés de nos clients.

Ainsi, nous avons développé une plateforme SaaS, en marque blanche, de gestion des candidatures, qui permet d'améliorer l'expérience d'inscription des candidats et de fournir un ensemble d'outils de gestion et d'analyse aux organisateurs.

En parallèle, nous proposons des services de diagnostic et de conseils, pour mettre notre expertise au service des organisateurs d'appels à projets et améliorer la performance de leurs initiatives

Enfin, nous disposons d'un service de création/gestion des appels à projets pour accompagner au plus près nos clients de la mise en place à la clôture de leurs actions en passant par la gestion des évaluations et de la communication.

Pour en savoir plus, découvrez notre site ici : www.wiin.io

WIIN se présente et raconte son histoire (storytelling)

Initialement, ce projet a été développé à la suite d'un constat qui a émergé dans le cadre des études d'architecture et de la forte présence de concours pour les étudiants et les professionnels.

Chaque architecte est à un moment donné mis face aux concours, appels à projets, prix. Que ce soit pendant ses études, au début de son parcours professionnel ou durant toute sa carrière.

Ces appels à projets se manifestent de plusieurs manières :

- il y a des appels à projets de « réflexion », qui sont organisés dans le cadre d'appels d'offres ou d'initiatives cherchant à favoriser l'intelligence collective pour « solutionner » un problème identifié.
- D'autres appels à projets cherchent à valoriser une carrière ou une activité à un moment donné. Ils se présentent généralement sous la forme de prix ou de trophées

Et des appels à projets d'« idées », généralement appelés concours ou challenges qui n'ont pas vocation à aboutir à la réalisation du projet, mais à mettre en avant des propositions et à valoriser des talents face à des problématiques ou des enjeux spécifiques.

Chaque année, ce sont plus de 500 000 appels à projets qui sont organisés en Europe, cela représente plus de 50 millions de candidatures.

Toutefois, les organisateurs d'appels à projets ne disposent pas d'outils leur permettant de traiter efficacement les candidatures qu'ils reçoivent et d'en extrapoler des statistiques pour en mesurer la performance ; de plus, et malgré leurs engagements, ils ne sont généralement pas familiers des « bonnes pratiques » afin de rendre leurs initiatives attractives et d'avoir une communication adaptée.

De l'autre côté, les candidats ont deux problèmes :

- l'identification des appels à projets est très compliquée, il existe tellement de concours, de prix, de trophées, d'appels à candidatures, qu'il est difficile d'y voir clair.
- Une fois l'appel à projets sélectionné, une autre difficulté apparaît, c'est l'inscription et le dépôt de la candidature. Généralement, cette étape est redoutée des candidats, car elle est chronophage, peu explicite et pas agréable.

Face à ces constats, nous avons décidé de créer WIIN. Et pour avoir un impact positif rapide tout en apprenant au mieux les spécificités de ce secteur, nous n'avons pas commencé par lancer notre activité commerciale, mais nous avons créé une plateforme en ligne, gratuite et accessible à tous (toujours existante aujourd'hui à l'adresse **www.wiin-project.com**) qui référence et donne de la visibilité aux appels à projets à travers le monde et qui permet aux candidats de mieux identifier et sélectionner les appels à projets, prix, trophées et concours.

Lancée en mai 2017, quatre mois après la création de l'entreprise fin janvier 2017, nous sommes devenus la première plateforme de référencement d'appels à projets au monde, avec plus de 80 pays représentés, 500 organisateurs, 4 000 appels à projets disponibles et une fréquentation de plusieurs milliers de visiteurs par mois.

Suite à cela, nous avons analysé tous ces appels à projets pour mieux cerner le besoin des organisateurs et comprendre où nous pouvons apporter des solutions pertinentes et concrètes.

Une fois ces « manques » identifiés, nous avons lancé notre activité WIIN (**www.wiin.io**) et nous avons commencé à développer une expertise et un outil digital innovant de traitement des candidatures.

Tout s'est alors accéléré, nous avons reçu différents prix à l'échelle régionale (Île-de-France) et nationale, nous avons intégré la Station F (le

plus grand accélérateur du monde) début 2018 et surtout, nous avons eu nos premières satisfactions clients et utilisateurs, ce qui nous a confortés à redoubler d'effort pour améliorer et communiquer notre service.

Aujourd'hui, nous sommes toujours à Station F, nous avons ouvert un nouveau bureau dans le 12^e arrondissement, et nous comptons plus de 20 clients parmi lesquels on trouve : Hermès, La Fondation Jacques Rougerie, l'Institut de France, l'Académie des Beaux-Arts, Les Crous de France, le Syctom, le trophée Béton, le Boston Consulting Group et plus encore.

Notre activité est à 20 % dans le secteur de l'architecture et nous explorons d'autres secteurs tels que le design, l'art, l'économie sociale et solidaire, etc.

Dans les prochains mois, de belles nouveautés sont à venir concernant le domaine de l'architecture, avec de prestigieux prix d'architecture français et européens que nous devrions accompagner.

L'équipe

L'équipe est composée de 10 personnes aux profils et compétences complémentaires :

- Andrea GOUDAL (président et cofondateur) — CEO
- Tristan LEGRAND (cofondateur) — CCO
- François VEROLLET (développeur informatique) — responsable des développements et de la sécurité
- Yannis AMOUZOU (développeur informatique) — Lead dev
- Anne-Lise ANTONIOTTI (finance et développement commercial) — Bras droit du CEO
- Mélanie JEANNOT (commerciale) — Business Dev
- Agathe PICHARD (commerciale) — Business Dev
- Émilie HUE (commerciale) — Business Dev
- Victor FINET (développement commercial) — Lead Tracker
- William EXCOFFIER (marketing) — Responsable marketing

L'équipe est entourée de mentors et de conseillers (Advisors) qui sont des entrepreneurs et des financiers aguerris et qui apportent leur expertise pour répondre aux difficultés et aux défis que l'on rencontre au quotidien.

Nous recrutons également de nouveaux membres de l'équipe dans le commerce, la création, le développement web, la communication et la gestion de projets.

Rencontrons-nous!

Pour nous rencontrer et échanger :

andrea@wiin.io ou contact@wiin-project.com



Enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2015, 2016, et 2017

L'observatoire du parcours et de l'insertion professionnelle

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville mène régulièrement une enquête sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Suite à son intégration à la Conférence des Grandes écoles en 2016, elle bénéficie désormais du dispositif numérique Sphinx pour réaliser son enquête.

Une harmonisation ayant été opérée avec celles des 174 autres écoles membres de la CGE, l'enquête répond désormais aux critères du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se concentre exclusivement sur les diplômés de niveau Master.

Entre février et avril 2018, un questionnaire a été envoyé à 350 diplômés des promotions 2015, 2016 et 2017.

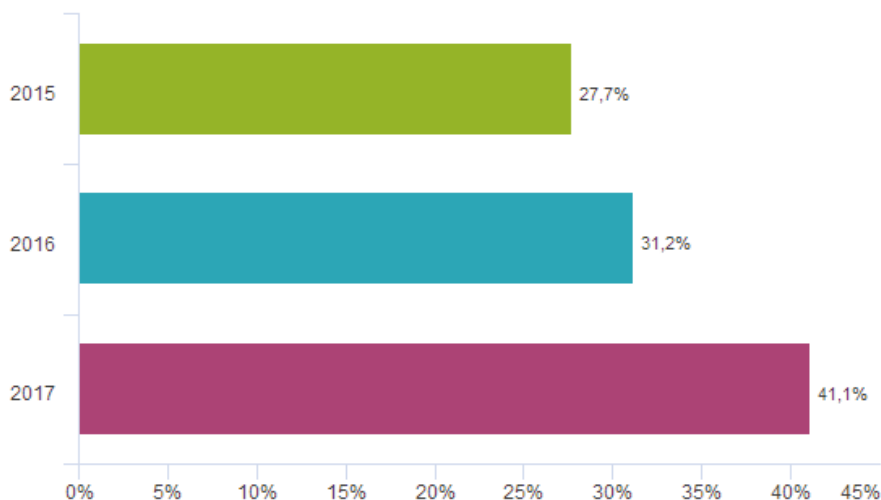
202 se sont manifestés, soit un taux de retour global de 58 %. Les architectes les plus récemment diplômés ont été plus nombreux à y répondre (41,1 % des diplômés 2017 contre 27,7 % de ceux de 2015).

Parmi ces 202 diplômés ayant répondu, 85 sont des hommes (soit 42,1 %) et 117 sont des femmes (soit 57,9 %).

Taux de réponse par Promo

Réponses effectives : 202

Taux de réponse : 100,0%



Le taux et le délai d'obtention d'un emploi

Une grande majorité des architectes ayant obtenu leur diplôme d'État est en situation d'emploi au moment de l'enquête.

On note que le taux d'insertion professionnel sur les trois dernières promotions est supérieur à 90 %. L'enquête révèle en effet que 90,8 % de la promotion 2017 est en activité (volontariat inclus).

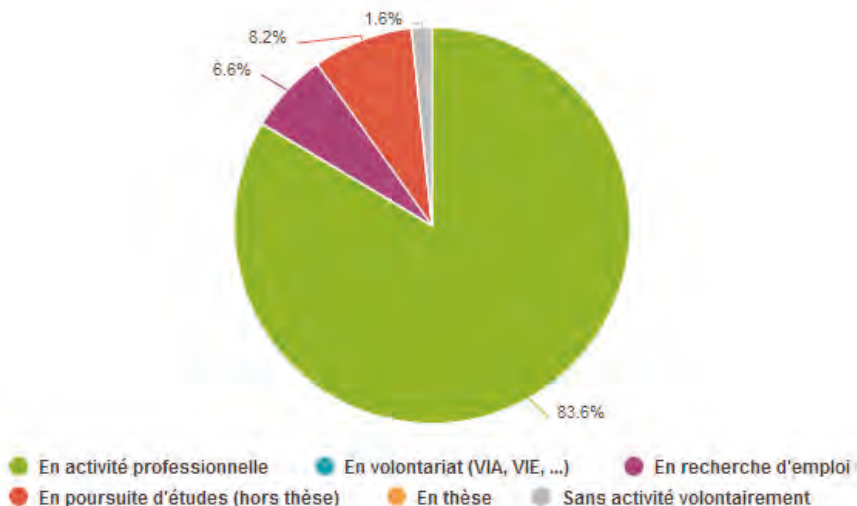
Cette reprise est confirmée par la réduction du délai de recherche d'un premier emploi. En effet, si 10 % des diplômés de 2015 ont mis 6 mois ou plus à trouver un emploi, ils sont 36,8 % de la promotion 2015 à l'avoir trouvé en moins de 3 mois (36,8 %), et 52,2 % de la promotion 2016 en moins de 2 mois, soit un peu plus de la moitié.

Votre situation

Réponses effectives : 183

Taux de réponse : 90,6 %

	Nombre	%
En activité professionnelle	153	83,6 %
En poursuite d'études (hors thèse)	15	8,2 %
En recherche d'emploi	12	6,6 %
Sans activité volontairement	3	1,6 %
En volontariat (VIA, VIE, ...)	0	0,0 %
En thèse	0	0,0 %
Total	183	100,0 %



La recherche de l'emploi

Si l'éventail des moyens pour trouver un emploi est large, on constate que la sollicitation du réseau personnel (21,3 %) et l'envoi de candidatures spontanées (27,9 %) sont ceux qui ont majoritairement débouché sur une embauche. Puis loin derrière, on trouve le recours à des sites spécialisés dans l'emploi (9,8 %), au stage de fin d'étude (9 %), aux réseaux d'anciens

élèves (7,4 %), ou encore aux réseaux sociaux professionnels type LinkedIn (3,3 %).

3,3 % des diplômés ont trouvé un emploi par le biais de l'École, chiffre qui est en nette augmentation : seulement 1,7 % des diplômés de l'enquête 2017 (promo 2015/2016/2017).

Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Réponses effectives : 122

Taux de réponse : 79,7%

	N	%	%
Candidature spontanée	34	27,9%	
Relations personnelles	26	21,3%	
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	12	9,8%	
Stage de fin d'études	11	9,0%	
Autre	11	9,0%	
Réseau des anciens élèves	9	7,4%	
Stage année césure, année professionnalisante	5	4,1%	
Service Emploi de votre Ecole	4	3,3%	
Réseaux sociaux professionnels (Viadeo, LinkedIn, ...)	4	3,3%	
J'ai créé / repris une entreprise	3	2,5%	
Sites Internet d'entreprises	2	1,6%	
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	1	0,8%	
TOTAL	122	100,0%	

L'éventail des fonctions et des activités

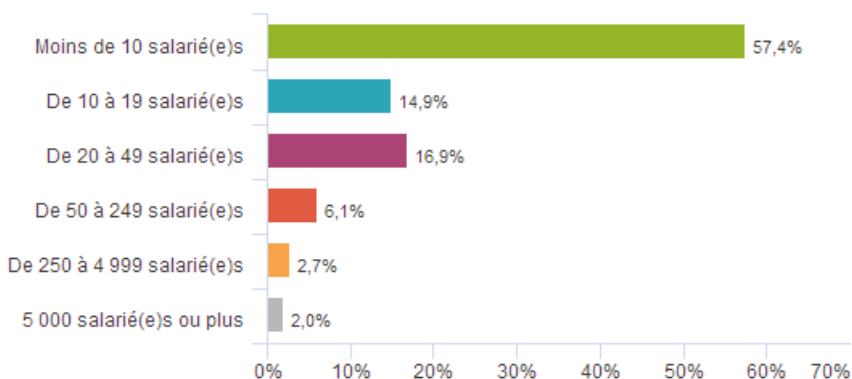
La grande majorité des diplômés de Master travaillent dans une entreprise qui emploie moins de 10 salariés, 14,9 % dans une entreprise de 10 à 19 salariés, et 16,9 % dans une entreprise employant entre 20 et 249 salariés.

La proportion de jeunes architectes travaillant dans des entreprises de plus de 5000 employés est anecdotique (2 %).

Nombre de salarié(e)s de votre employeur

Réponses effectives : 148

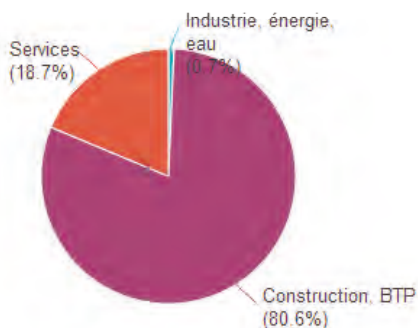
Taux de réponse : 96,7%

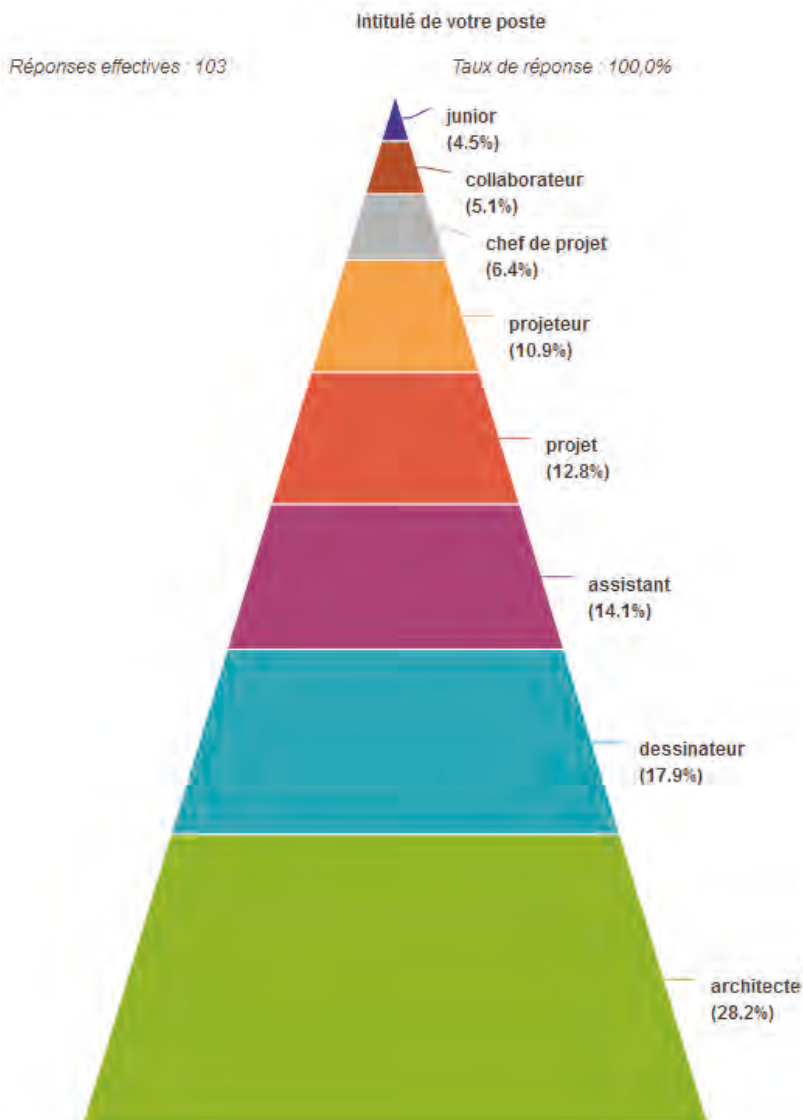


Secteur d'activité de votre employeur

Réponses effectives : 139

Taux de réponse : 90,8%





Le statut et le contrat

Une large majorité des architectes diplômés d'État des promotions sondées sont salariés du secteur privé (84,9 %), occupent un emploi à temps plein (97,3 %), avec un contrat en CDD (50,4 %).

Seulement 2,7 % sont salariés du secteur public, et 12,7 % ont un statut non salarié (créateur ou repreneur d'entreprise, profession libérale, travailleur indépendant). On remarque que la reprise /création d'entreprise est davantage l'apanage des hommes (60 %, contre seulement 40 % de femmes).

Si seulement 29,5 % des jeunes diplômés occupent des fonctions hiérarchiques, 14,9 %

ont un statut de cadre (ou assimilé), 16,5 % se sont vu confier la responsabilité d'un budget, et 16,5 % gèrent une équipe, en revanche, 71,3 % ont la responsabilité d'un projet. Ils sont 90 % à estimer que leur emploi correspond à leur niveau de qualification, et 93,3 % à le trouver en adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation.

On ne s'étonnera donc pas de constater que 73,5 % des jeunes diplômés se déclarent satisfaits de leur emploi actuel, et que seuls 20,3 % en cherchent un autre.

Sur cet emploi vous êtes :

Réponses effectives : 150

Taux de réponse : 98,0 %



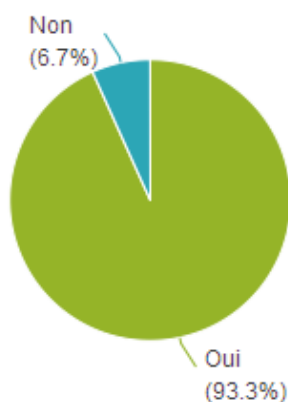
Vous estimez que votre emploi correspond ...

	OUI		NON		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
... à votre niveau de qualification	108	90,0%	12	10,0%	120	100,0%
... au secteur disciplinaire de votre formation	111	93,3%	8	6,7%	119	100,0%
TOTAL	219	91,6%	20	8,4%	239	

... au secteur disciplinaire de votre formation

Réponses effectives : 119

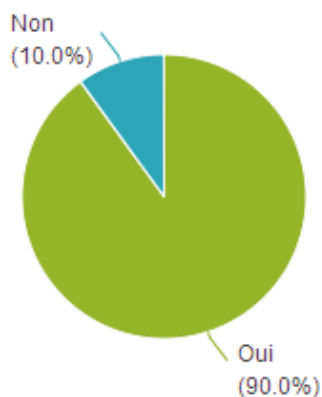
Taux de réponse : 77,8%



... à votre niveau de qualification

Réponses effectives : 120

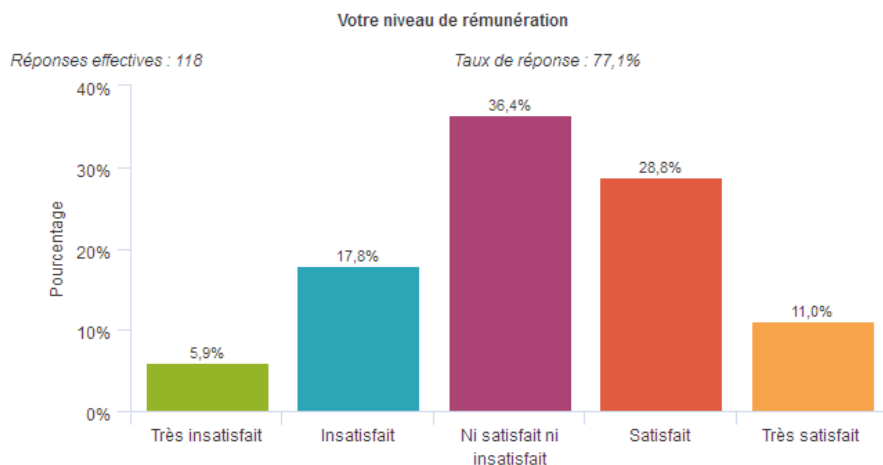
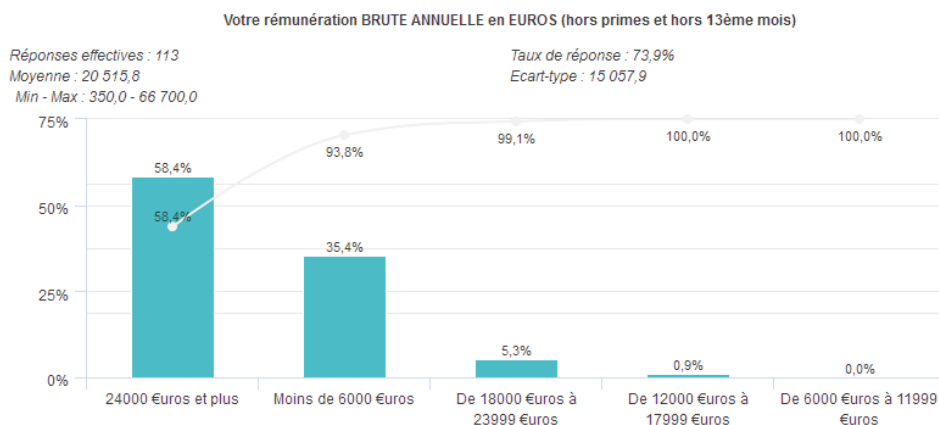
Taux de réponse : 78,4%



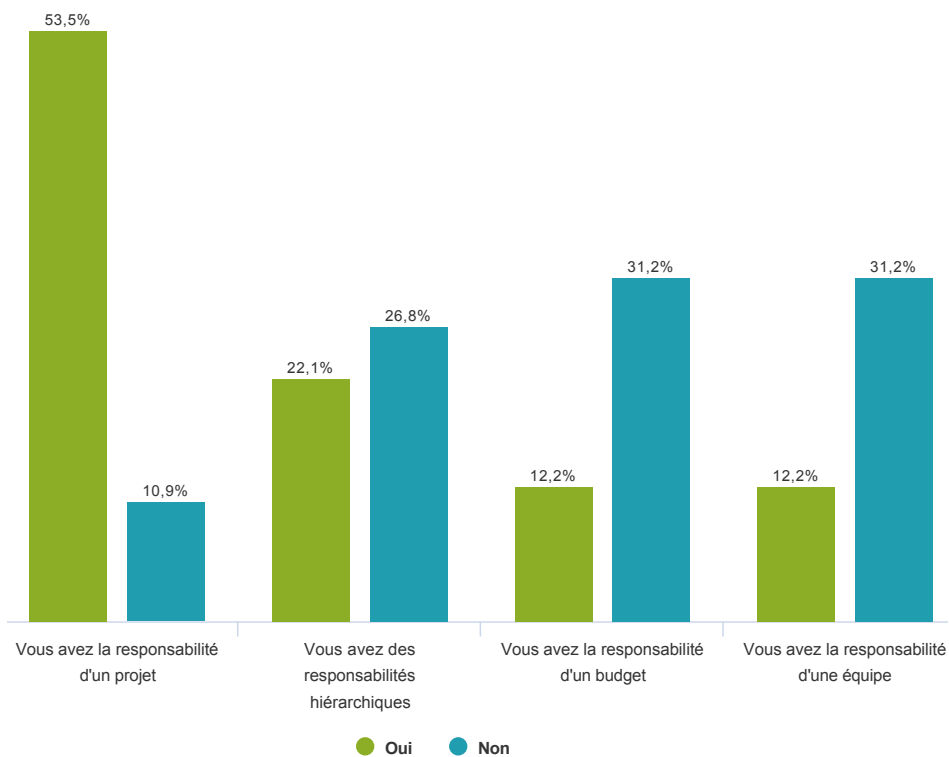
Les revenus professionnels

La fourchette de rémunération de la majorité des diplômés en emploi, toutes promotions confondues, se situe au dessus de 24 000 euros bruts annuels hors primes (pour 58,4 %), 30,5 % perçoivent une prime et/ou un 13^e mois.

Si 36,4 % des diplômés interrogés se déclarent « ni satisfaits ni insatisfaits » de leur rémunération, on observe un taux de satisfaction de 39,8 %, pour un taux d'insatisfaction de seulement 23,7 %.



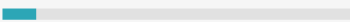
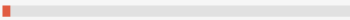
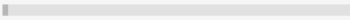
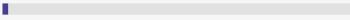
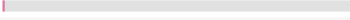
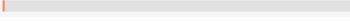
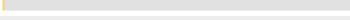
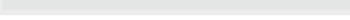
Responsabilit s exerc es



La localisation des emplois

Une écrasante majorité des diplômés de l'EN-SA-PB exerce leur activité en Île-de-France, toutes promotions confondues (70,8 % de la promo 2015, 77,3 % de la promo 2016, et 82,8 % de celle de 2017). Les autres diplômés

de la promotion 2015 privilégient la province (20,8 %) et l'étranger (8,3 %), seulement 6,8 % de la promotion 2016 a privilégié une expatriation, contre 10,3 % des diplômés de 2017.

Lieu de travail			
Réponses effectives : 150		Taux de réponse : 98,0%	
	N	%	%
Île-de-France	116	77,3%	
Étranger	13	8,7%	
Occitanie	4	2,7%	
Nouvelle-Aquitaine	3	2,0%	
Auvergne-Rhône-Alpes	2	1,3%	
Bretagne	2	1,3%	
Centre-Val de Loire	2	1,3%	
Grand Est	2	1,3%	
Normandie	2	1,3%	
Corse	1	0,7%	
Hauts-de-France	1	0,7%	
Pays de la Loire	1	0,7%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	0,7%	
TOTAL	150	100,0%	

La formation vue par les diplômés

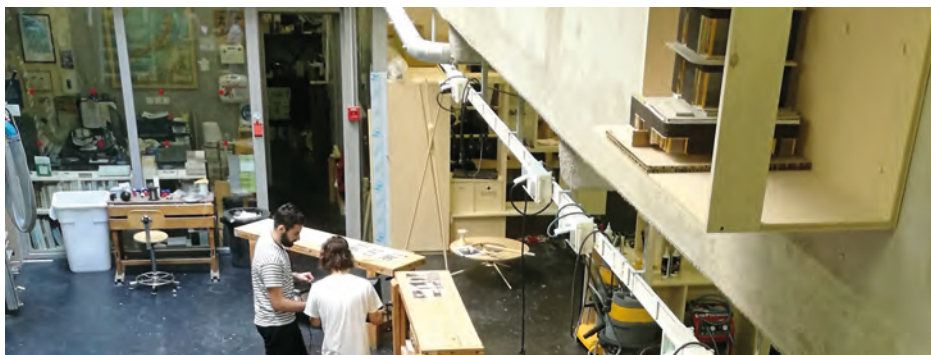
De même que lors des enquêtes précédentes, les diplômés de Master disent avoir ressenti un réel décalage entre une formation trop théorique et les problématiques rencontrées au quotidien dans le monde professionnel. Ils regrettent par exemple de ne pas avoir été formés au fonctionnement administratif d'une agence, et préparés aux contraintes réglementaires, économiques, et techniques du métier.

Selon eux, il est important de développer une formation aux outils informatiques utilisés systématiquement dans les agences (BIM, REVIT, 3D Max...). La maîtrise de ces derniers étant à l'heure actuelle l'un des critères incontournables de recrutement.

Les diplômés plébiscitent également un cursus qui inclurait une année de césure entre la licence et le master pour effectuer un stage d'immersion en entreprise.

Malgré ces quelques réserves, ils saluent la qualité et la cohérence des enseignements dispensés, particulièrement pour la licence, mais aussi l'organisation administrative ainsi que la qualité des locaux et des moyens mis à leur disposition pendant leur cursus.

Dans l'ensemble, 66,7 % des jeunes diplômés en activité se déclarent satisfaits de leur formation à l'ENSA-PB, 17,7 % très satisfaits et 96,4 % seraient même prêts à recommander l'école à un(e) ami(e) souhaitant poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur. Au palmarès des enseignements qui leur semblent les plus utiles dans l'exercice de leur emploi, on trouve en tête l'étude de projet, les studios, les cours généraux, ou encore la construction.



Effectifs étudiants



Statistiques relatives aux étudiants

Effectif des étudiants par année et par cycle depuis 2012-2013, y compris les étudiants en mobilité, sortants et entrants

		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	152	143	155	168	146	159
	2 ^e année	115	106	110	122	132	109
	3 ^e année	129	150	125	127	134	148
	TOTAL	396	399	390	417	412	416
2 ^e cycle	1 ^{re} année	191	178	191	177	182	176
	2 ^e année	222	259	262	275	279	280
	TOTAL	413	437	453	452	461	456
HMONP		120	106	105	117	117	123
autres formations	DPEA-DSA	DPEA Formation à la recherche	11	-	-	-	
		Architecture et projet urbain	32	35	34	35	42
		Architecture et patrimoine	31	29	33	30	26
		Architecture et risques majeurs	30	34	31	42	31
		Architecture et maîtrise d'ouvrage					16
	TOTAL		106	98	98	107	118
Mobilité « in »		75	85	80	89	69	
TOTAL GÉNÉRAL		1 110	1 125	1 126	1 182	1 177	1 110
ADE décernés		114	127	124	107	119	132
HMONP décernées		66	54	50	78	79	84
DSA décernés		27	30	27	28	28	22

Évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles (2012-2018)

Évolution des effectifs étudiants depuis 2012-2013

		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nouvelles inscriptions en 1 ^{re} année + dispenses partielles		151	152	161	164	160	177
1 ^{re} inscriptions en HMO		3	9	4	11	11	15
Réinscriptions		743	759	764	790	806	776
Transferts entrants	en 1 ^{er} cycle	7	3	0	6	2	4
	en 2 ^e cycle	19	19	19	15	23	23
	en 3 ^e cycle	0	0	0	0	0	0
Total cursus		923	942	948	986	1002	995
Transferts sortants	en 1 ^{er} cycle	0	-1	0	0	1	0
	en 2 ^e cycle	-2	0	-1	0	0	0
	en 3 ^e cycle	0	0	0	0	00	0
Abandons à l'issue de l'année précédente	1 ^{re} année	-18	-15	-15	-9	-9	-14
	2 ^e année	-2	0	-5	-4	-7	-2
	3 ^e année	-8	-1	0	-2	-2	-2
	4 ^e année	-11	0	-7	-8	-8	-1
	5 ^e année	-7	0	-5	-2	-4	0
Exclusions	fin 1 ^{re} année	-16	-11	-2	-4	-10	-14
	fin 2 ^e année	0	0	0	0	0	-1
	fin 3 ^e année	-1	-1	0	-1	-3	0
	fin 5 ^e année	-7	-5	-5	-2	-8	-9
Total de « l'évaporation »		-72	-63	-40	-32	-52	-42

Répartition des étudiants du cursus selon le sexe et la nationalité (2017-2018)

Année d'études		Français		Étrangers		Sous-total en %				Total
		H	F	H	F	H		F		
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	60	71	18	10	38%	11%	45%	6%	159
	2 ^e année	39	59	5	6	36%	5%	54%	5%	109
	3 ^e année	60	66	10	12	40%	9%	60%	11%	148
	Total	159	196	33	28	38 %	8 %	47 %	7 %	416
2 ^e cycle	1 ^{re} année	58	84	14	20	33%	8%	48%	11%	176
	2 ^e année	105	122	23	30	37%	8%	44%	11%	280
	Total	163	206	37	50	36 %	8 %	45 %	11 %	456
Habilitation Maîtrise d'œuvre		50	49	9	15	41%	7%	40%	12%	123
TOTAL		372	451	79	93	38 %	8 %	45 %	9 %	995

Évolution de la répartition des 1^{er} inscrits (1^{re} année et DPE) selon la profession et la catégorie sociale de leurs parents

Profession et catégorie sociale du chef de famille des étudiants (profession du chef de famille : père, mère ou tuteur)			2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018
1	Agriculteurs	Agriculteur exploitant	-	2	1	1	2	1
		sous-total	0	2	1	1	2	1
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Artisan	4	1	3	6	7	-
		Commerçant et assimilé	8	5	5	2	1	8
		Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	9	5	9	8	8	3
		sous-total	21	11	17	16	16	11
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Profession libérale	26	34	32	12	25	25
		Cadre de la fonction publique	15	21	12	10	12	9
		Professeur et assimilé, profession scientifique	12	16	20	19	8	13
		Profession de l'information, des arts et des spectacles	3	7	5	4	3	4
		Cadre administratif et commercial d'entreprise	35	32	16	15	19	22
		Ingénieur et cadre technique d'entreprise	3	3	25	16	28	13
		sous-total	94	113	110	76	95	86
4	Professions intermédiaires	Instituteur et assimilé	3	2	2	7	4	5
		Profession intermédiaire de la santé et du travail social	3	5	5	6	2	2
		Clergé, religieux	-	-	1	0	-	-
		Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	2	4	-	2	3	3
		Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	1	3	2	1	2	1
		Technicien	8	6	-	2	5	3
		Contremaître, agent de maîtrise	2	1	1	2	2	3
		sous-total	19	21	11	20	18	17
5	Employés	Employé civil et agent de service de la fonction publique	2	2	6	4	4	8
		Policier et militaire	1	1	1	0	1	-
		Employé administratif d'entreprise	-	0	4	4	3	4
		Employé de commerce	3	5	4	6	2	1
		Personnel de service direct aux particuliers	4	4	-	0	3	-
		sous-total	10	12	15	14	13	13
6	Ouvriers	Ouvrier qualifié	2	3	3	4	5	6
		Ouvrier non qualifié	-	2	1	2	3	1
		Ouvrier agricole	-	0	-	0	-	-
		sous-total	2	5	4	6	8	7
7	Retraités	Retraité agriculteur exploitant	-	0	-	0	2	-
		Retraité artisans, commerçant et chef d'entreprise	8	0	-	1	1	-
		Retraité cadre et profession intermédiaire	1	6	2	2	7	1
		Retraité employé et ouvrier	-	0	1	2	1	1
		sous-total	9	6	3	5	11	2
8	Inactifs	Chômeur n'ayant jamais travaillé	1	1	-	0	1	-
		Personne sans activité professionnelle	4	2	7	11	3	5
		sous-total	5	3	7	11	4	5
9	Non renseignées		17	1	16	8	28	18
TOTAL			177	174	184	175	160	177

Évolution de l'origine scolaire des 1^{ers} inscrits (1^{re} année, DPE)

		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Baccalauréats	L	16	9%	6	4%	7	4%	7	4%	4	2,5%	7	4%
	ES	26	14%	13	8%	22	12%	13	7%	17	11%	17	10%
	S	88	50%	77	48%	92	50%	89	51%	68	42,5%	77	43%
	autres bacs	16	9%	10	6%	17	9%	7	4%	14	9%	18	10%
Collaborateurs d'architecte		1	1%	-	-	-	-	1	1%	-	-	-	-
Baccalauréat étranger		5	3%	8	5%	18	10%	11	6%	10	6%	16	9%
Diplômes d'études supérieures	bac + 2	3	2%	7	4%	2	1%	13	7%	10	6%	6	3%
	bac + 3	5	3%	2	1%	16	9%	16	9%	11	7%	8	5%
	bac + 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	bac+5 / ingénieurs	-	-	9	6%	4	2%	3	2%	16	10%	7	4%
	3 ^{es} cycles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres (dont étrangers)	17	9%	29	18%	6	3%	15	9%	10	6%	21	12%
	non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		177	100%	161	100%	184	100%	175	100%	160	100%	177	100%

Évolution de l'origine géographique des étudiants nouveaux 1^{ers} inscrits en 1^{re} année

Années	Total étudiants	Région Île-de-France						Province		Étranger	
		Paris		Départements franciliens		Total Île-de-France					
2013-2014	115	19	17%	34	29%	53	46%	48	42%	14	12%
2014-2015	117	41	35%	30	26%	71	61%	42	36%	14	13%
2015-2016	128	21	17%	45	35%	66	52%	45	35%	17	13%
2016-2017	118	26	22%	31	26%	57	48%	52	44%	9	8%
2017-2018	108	26	24%	41	38%	67	62%	35	32%	6	6%

Flux d'inscrits en 1^{re} année

Jusqu'en 2014-2015, la procédure de recrutement se déroulait en partie sur le portail d'admission post-bac.

Dans une première étape, les candidats répondaient à une question en ligne sur post-bac.

Ces réponses étaient examinées avec le dossier scolaire afin de sélectionner 800 candidats qui se soumettaient ensuite à un test à l'école (rédaction d'un texte, dessin, QCM de vision dans l'espace, de repérage). Lorsqu'ils résidaient à l'étranger, les candidats rendaient un dossier réalisé en temps limité sur un sujet imposé.

En 2015-2016, le Ministère de la culture et de la communication a souhaité harmoniser les conditions d'examen des candidatures des élèves de terminale pour les recrutements à la rentrée universitaire 2016.

Cette sélection doit pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture s'effectuer en deux temps : l'admissibilité sur examen des dossiers scolaires et l'admission sur entretiens.

L'ENSA-PB cherche à sélectionner des candidats répondant aux critères suivants : curiosité, sérieux et motivation.

La procédure de sélection à l'ENSA Paris-Belleville pour son recrutement en 1^{re} année d'études d'architecture pour 2018-2019 a été la suivante :

- 1^{re} étape : examen de l'ensemble du dossier scolaire (notes et appréciations) et du projet de formation motivée sur Parcousup.
- 2^e étape : les candidats retenus à l'issue de la 1^{re} étape ont été invités à prendre un rendez-vous sur Admission Parcoursup pour venir passer un entretien dans nos locaux le samedi 5 mai 2018.

Les candidats résidant hors métropole ont pris un rendez-vous via Admission Parcoursup pour passer un entretien par skype.

Modalité de l'entretien : entretien de 10mn avec un jury composé de 2 enseignants : 5mn sur un support graphique tiré au sort et 5mn de questions/réponses avec le jury. Les candidats ont eu 10mn de préparation à l'entretien.

Années	Pré-candidature	Candidatures complètes	Convoqués au test	Dossier graphique	Présents au test	Admis redoublants inclus	Inscrits	dont redoublants	Présents le jour de la rentrée
2013-2014	3685	-	763	67	741	173	155	27	155
2014-2015	3218	1628	743	53	718	185	168	40	168
2015-2016	2413	2290	681	-	619	171	146	27	146
2016-2017	2287	2149	636	-	569	183	163	26	163
2017-2018	2541	2484	746	6	689	186	169	27	169

Efficiencia del test d'entrée en 1^{re} année

L'objectif de recrutement en 1^{re} année de licence est de 120 candidats

Efficiencia del test d'entrée en 1^{re} année 2015-2016

À l'issue du test d'entrée, 796 dossiers ont été corrigés (743 tests et 53 dossiers graphiques). L'objectif de recrutement en Licence 1 était de 110 candidats.

À l'issue de la procédure d'appel automatique les 120 candidats retenus étaient classés parmi les 210 premiers dossiers. Les autres candidats classés se sont désistés au profit d'une inscription dans un autre établissement.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 114 candidats (soit 95 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 6 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 114 candidats inscrits en 2015-2016, 80 (soit 70 %) sont passés en 2^e année, 26 (soit 23 %) ont redoublé, 8 (soit 7 %) ont abandonné.

Efficiencia del test d'entrée en 1^{re} année 2016-2017 (nouvelles modalités de sélection)

Sur les 2290 candidats sur APB, 677 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 317 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 109 candidats (soit 91 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 11 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 109 candidats inscrits en 2016-2017, 75 (soit 69 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 21 %) ont redoublé, 11 (soit 10 %) ont abandonné.

Efficiencia del test d'entrée en 1^{re} année 2017-2018 (nouvelles modalités de sélection)

Sur les 2 149 candidats sur APB, 636 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 476 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 122 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 122 candidats inscrits en 2017-2018, 78 (soit 64 %) sont passés en 2^e année, 21 (soit 17 %) ont redoublé, 23 (soit 19 %) ont abandonné.

Année du test	Nombre candidats admis	Candidats inscrits		Situation des candidats inscrits 1 an après					
				2 ^e année		Redoublement		Abandon	
2013	110	108	98 %	69	64 %	25	23 %	12 + 2 exclus	13 %
2014	120	117	98 %	79	68 %	30	25 %	8	7 %
2015	120	114	95 %	80	70 %	26	23 %	8	7 %
2016	120	109	91 %	75	69 %	23	21 %	11	10 %
2017	122	122	100 %	78	64 %	21	17 %	23	19 %

Diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Effectifs inscrits en 2017-2018

	Nombre de candidats	Admis	1 ^{res} Inscrits 2017-2018	Réinscriptions 2017-2018	Abandons	Effectif total
Architecture et projet urbain	51	33 hors liste attente	19	17 12 en 2 ^e année 5 en 3 ^e année	6 3 de 1 ^{re} année 3 de 2 ^e année	42
Architecture et patrimoine	51	16 hors liste attente	11	14 3 en 1 ^{re} année 11 en 2 ^e année	1 1 de 1 ^{re} année	26
Architecture et risques majeurs	33	19 hors liste attente	8	23 14 en 2 ^e année 6 en 3 ^e année 3 en 4 ^e année	-	31
Architecture et maîtrise d'ouvrage	37	19 hors liste attente	12		4	16
Total	172	87	50	54	11	115

Les effectifs se partagent de manière comparable entre étudiants français (49 % en 2017-2018) et étudiants d'origine étrangère (51 %). L'Union européenne représente 9,5 % des étudiants étrangers ; 54,7 % proviennent du Maghreb et du Proche-Orient, 5,7 % d'Afrique noire, 13,2 % d'Asie du Sud-Est, 16,9 % d'Amérique latine. On observera que 51 % des étudiants ont été formés dans des écoles d'architecture ou des universités françaises avant d'intégrer le DSA.

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité (2017-2018)

Année d'études		Français		Étrangers		Sous-total				Total
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes		
1 ^{re} année	Projet urbain	2	2	1	14	3	15,8%	16	84,2%	19
	Patrimoine	4	9	1	-	5	35,7%	9	64,3%	14
	Risques majeurs	-	4	1	3	1	12,5%	7	87,5%	8
	Maîtrise d'ouvrage	2	2	3	5	5		7		12
Total 1 ^{re} année		8	17	6	22	14	26,4%	39	73,6%	53
2 ^e année	Projet urbain	2	3	7	5	9	52,9%	8	47,1%	17
	Patrimoine	3	5	2	1	5	45,5%	6	54,5%	11
	Risques majeurs	4	9	3	7	7	30,4%	16	69,6%	23
Total 2 ^e année		9	17	12	13	21	41,2%	30	58,8%	51
Total		17	34	18	35	35	33,7%	69	66,3%	104

Effectifs par diplôme d'origine en 2017-2018

		Architectes DPLG	Architectes diplômés d'État	Architectes diplômés d'une université étrangère	Autres diplômés de 3 ^e cycle	Total	
Projet urbain	1 ^{ers} inscrits	-	3	15	1	19	36
	Réinscriptions		6	11	-	17	
Patrimoine	1 ^{ers} inscrits	-	11		-	11	25
	Réinscriptions	-	10	4	-	14	
Risques majeurs	1 ^{ers} inscrits	-	4	4	-	8	31
	Réinscriptions	-	13	10	-	23	
Maîtrise d'ouvrage 1 ^{ers} inscrits		1	3	8	1	12	
Total		1	50	52	1	104	



Bilan des différentes formations



● CÉRÉMONIE DE
REMISE DES
DIPLOMES



BELLEVILLE EN FÊTE



29 < 2018
JUIN

À PARTIR DE 18H

paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

Cérémonie de remise des diplômes

L'École a organisé le vendredi 29 juin 2018 sa deuxième cérémonie de remise des diplômes, à l'issue de la session des Projets de fin d'études du second semestre.

À cette occasion, l'ENSA-PB a remis à tous ses diplômés de l'année 2017-2018 (Diplômés de spécialisation et d'approfondissement en architecture, Habilités à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, Architectes diplômés d'État), un diplôme symbolique, témoignage de la réussite de l'étudiant à l'issue de la formation suivie à l'ENSA-PB.

C'est dans ce cadre que l'ENSA-PB a souhaité lancer un concours, ouvert à tous les étudiants de l'École, pour concevoir le diplôme qui a été remis lors de cette cérémonie, symbole de la sortie de l'étudiant de l'ENSA-PB. Cette initiative sera reconduite chaque année et chaque projet retenu deviendra l'emblème d'une promotion.

Valentine Guichardaz-Versini de l'atelier Rita architecture, lauréate de l'Équerre d'argent catégorie 1^{re} œuvre, AJAP 2018, était la marraine de cette édition, qu'elle a inaugurée par une conférence.

Cette intervention a été suivie d'une fête de fin d'année, ouverte à l'ensemble de la communauté de l'École et qui était pour le diplômé l'occasion d'inviter les membres de sa famille à l'École.



Habilitations des formations de l'école

Cursus	Décision	État de la procédure
Licence	Habilitation pour 7 ans à compter de la rentrée 2012-2013	BO n° 217 de décembre 2012 Arrêté du 23 novembre 2012
Master	Habilitation pour 7 ans à compter de la rentrée 2012-2013	BO n° 217 de décembre 2012 Arrêté du 23 novembre 2012
Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO)	Habilitation pour 3 ans à compter de la rentrée 2017-2018	Arrêté du 4 septembre 2017
DSA Architecture et patrimoine	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2016-2017	Arrêté du 28 février 2017
DSA Architecture et projet urbain	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2015-2016	Arrêté du 13 novembre 2015
DSA Architecture et risques majeurs	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2015-2016	Arrêté du 13 novembre 2015
DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2016-2017	Arrêté du 28 février 2017

Jury de fin de 1^{re} année

Ce jury statue sur le passage des étudiants en 2^e année. Il est composé des enseignants de 1^{re} année : Nicolas André, Gaëlle Breton, François Brugel, Mark Deming, Raphaël Fabbri, Julie Lafortune, Lourdes Flores, Miguel Macian, Jean-François Renaud, Estelle Thibault et Simon Vignaud.

Résultats

Sur un effectif de 159 étudiants inscrits en 1^{re} année, 153 ont passé les examens (6 étudiants ayant abandonné) :

102 étudiants ont été admis en 2^e année soit 67 %,

44 étudiants ont été admis à redoubler soit 29 % mais 26 seulement se sont réinscrits,

7 ont été exclus, soit 4 %.

Jury de 3^e année - licence

Le jury final statue pour l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. François Brugel, Julie Lafortune, Anne Chatelut, Antoine Pénin, Kerim Salom, Noël Dominguez, Jesus Torres composent ce jury.

Résultats

Sur un effectif de 148 étudiants inscrits en 3^e année, 142 ont passé l'ensemble des examens (6 étant en année de césure) :

- 131 étudiants ont obtenu le diplôme de licence et ont été admis en 1^{re} année du cycle master, soit 92 %. Parmi eux, 98 ont obtenu la Licence en 3 ans et 33 en 4 ans ou plus,
- 11 étudiants ont été autorisés à se réinscrire en 3^e année, soit 8 %,
- aucun étudiant n'a été exclu.

Évolution du taux de réussite en 3^e année de Licence

	Inscrits	Admis en Master		Admis à redoubler		Exclus		Transferts, non-réinscription	
2013-2014	150	127	85%	20	13%	-	-	3	2%
2014-2015	125	108	86%	9	7%	1	1%	5	4%
2015-2016	126	121	96%	2	2%	3	2%	0	0%
2016-2017	134	103	77%	9	7%	0	0%	3	2%
2017-2018	142 (+ 6 en césure)	131	92%	11	8%	0		8	5%

Période de césure

Conformément à la circulaire N° 2015-122 du 22 juillet 2015 du MENESR (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'ENSA Paris-Belleville, depuis l'année universitaire 2015-2016, donne la possibilité aux étudiants de prendre un semestre ou une année de césure dans le cycle de la Licence ou du Master.

Cette période dite « de césure » consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de six mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Les formes que peuvent prendre la période de césure sont multiples : stage « recommandé », volontariat, service civique, expérience professionnelle, autres formations, entrepreneuriat...

Caractéristiques

Cette période de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue obligatoire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Le projet de césure est soumis à la Commission Métier qui valide les demandes d'année de césure ainsi qu'à l'approbation du directeur de l'ENSA-PB au moyen d'une lettre de motivation en indiquant les modalités de réalisation.

L'étudiant en césure sera réintégré dans le semestre ou l'année suivant ceux validés avant sa suspension.

Les stages « recommandés » sont autorisés pour une durée maximale de 5 mois durant la période de césure. Ce stage doit toutefois être encadré par la loi n° 2014-788 sur les stages et son décret d'application N°2014-1420 du 27 novembre 2014. La période de césure ne permet pas de valider des crédits ECTS prévus dans le programme pédagogique.

L'école encourage l'année de césure après la validation du DEEA (Licence).

En 2016-2017, 16 étudiants étaient en année de césure.

Résultats du PFE

Année	Mois	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs	Nbre d'inscrits mention recherche	Nbre mentions recherche délivrées
2013-2014	février	54	46	7	-	-
	juillet	88	82	6	3	3
2014-2015	février	68	47	18	-	-
	juillet	92	70	19	7	7
2015-2016	février	51	51	0	0	-
	juillet	70	62	8	7	5
2016-2017	février	50	38	4	0	-
	juillet	99	80	6	7	5
2017-2018	février	73	69	2	0	-
	juillet	80	71	4	16	14

En 2017-2018, 24 étudiants étaient en année de césure.

Diplôme d'Architecte diplômé d'État (ADE)

Année	Nbre de reçus
2013-2014	127
2014-2015	124
2015-2016	107
2016-2017	119
2017-2018	132

En 2017-2018, 132 étudiants ont été diplômés.

14 diplômés ont obtenu la mention recherche.

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est le diplôme qui permet aux architectes diplômés d'État (ADE) de s'inscrire au Tableau de l'Ordre des architectes.

Rythme

Les étudiants ont deux semaines de formation théorique en octobre avant la mise en situation professionnelle (MSP) et deux fois deux semaines de formation en avril. L'examen final de la formation théorique est organisé en mai et les jurys de soutenance du mémoire professionnel fin septembre.

Ce rythme convient bien aux ADE car la formation théorique est concentrée sur 2 semaines distinctes et laisse une marge de temps importante pour effectuer la mise en situation professionnelle entre novembre et mai.

Effectifs 2017-2018

- 123 étudiants inscrits pour l'année 2017-2018

Effectifs 2016-2017

- 117 étudiants inscrits pour l'année 2016-2017

Effectifs 2015-2016

- 117 étudiants inscrits pour l'année 2015-2016

Résultats de l'HMONP depuis 2010

Année	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs
2013-2014	106	54	52
2014-2015	104	50	54
2015-2016	117	78	39
2016-2017	117	79	28
2017-2018	123	84	40
TOTAL	1248	746	502

*28 étudiants ne se sont pas présentés au jury

L'habilitation pour 2017-2020

Le dossier d'habilitation de la HMONP a été préparé en début d'année 2017 et transmis au ministère. La durée maximale d'habilitation de 3 ans, soit jusqu'en 2020, a été obtenue.

Les axes nouveaux de cette habilitation :

- les interventions d'un historien et d'un philosophe renforcent l'enseignement théorique sous forme de débats ou de tables rondes. Les notions d'éthique, d'utilité publique, d'intérêt général et de déontologie sont abordées de façon à faire le lien entre les cours théoriques et les problématiques que les ADE développent dans leurs mémoires.
- L'intervention d'un syndicat est mise en place,
- les problématiques des mémoires professionnels doivent être recentrées autour de la notion de projet et sur la place qu'il occupe dans le processus de maîtrise d'œuvre,
- les ADE inscrits en VAP (validation des acquis professionnels) sont tous encadrés par un référent. Cet encadrement est nécessaire pour favoriser le recul critique de ces ADE.

La prochaine demande de renouvellement de l'habilitation de la formation sera conduite au cours de l'année 2020.

Diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Bilan de l'année 2017-2018

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose des formations conduisant au diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur, obtenu à l'issue de dix-huit mois ou de deux ans d'études, suivant la spécialisation choisie.

Ces formations sont ouvertes aux architectes diplômés et aux titulaires d'un master admis en équivalence.

L'objectif est de répondre aux enjeux de la diversification et de l'évolution des pratiques et des compétences professionnelles. C'est pourquoi chaque formation se conclut par deux exercices, donnant lieu à soutenance : un travail personnel, qui prend la forme soit d'un projet soit d'un mémoire, et une mise en situation professionnelle de quatre mois au minimum.

Trois spécialisations sont proposées :

Le DSA « **Architecture et risques majeurs** ». Il s'ordonne autour de deux problématiques : d'une part, la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain ; d'autre part, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction.

Le DSA « **Architecture et projet urbain** » (mention « Architecture des territoires »). Les logiques de conception et de transformation des formes urbaines aux différentes échelles, de l'architecture des villes à celle des territoires, sont au cœur des études ; l'accent est mis sur les logiques d'acteurs ainsi que sur les pratiques et processus du projet urbain qui leur sont corrélés. Le DSA « **Architecture et patrimoine** ». Il est centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine. Le champ d'études porte sur Paris, son agglomération et son territoire, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Un quatrième DSA, intitulé « **Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine : formulation de la commande**

et conduite de projet », a été habilité par arrêté ministériel du 28 février 2017. Ce nouveau DSA, ouvert pour l'année universitaire 2017-2018, répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Taux de réussite en 2017-2018

Sur un effectif de 57 étudiants inscrits en 2^e année, 22 ont obtenu leur diplôme de spécialisation et d'approfondissement. Le taux de réussite global s'élève donc à 42,6 % en 2017-2018.

	Inscrits en 2 ^e année	Diplômés	
DSA Projet urbain	20	15	75 %
DSA Patrimoine	14	6	42,8 %
DSA Risques majeurs	23	2	8,7 %
Total	57	23	42,6 %

Taux de réussite en DSA par formation

Le taux de réussite des DSA est relativement stable (42,6 % en 2017-2018 contre 42 % en 2016-2017) avec de fortes disparités entre les formations, celui du DSA « Architecture et projet urbain » est ainsi en augmentation de 15 % (75 % en 2017-2018 contre 60 % en 2016-2017), celui du DSA « Architecture et Patrimoine » est en diminution (42,8 % en 2017-2018 contre 65 % en 2016-2017) et celui du DSA « Architecture et risques majeurs » connaît une baisse importante (8,7 % contre 17 % l'année précédente).

Ce taux global de 42 % reste insatisfaisant. Ce taux doit s'apprécier en fonction des caractéristiques de la population concernée. Ils travaillent pour la plupart pendant leur cursus et certains, notamment ceux inscrits en 2^e année du DSA « Architecture et Risques majeurs », obtiennent un emploi stable avant même d'être diplômés. Ceci se traduit souvent par le report à une année ultérieure de la soutenance du travail de fin d'études.

Diplômés en 2017-2018

DSA Architecture et projet urbain – mention architecture des territoires

Diplômé		Mention	Orientation
Branchu	Valentine	Bien	Projet
Daou	Charbel	Bien	Projet
Hamidou	Issam Ibrahim		Mémoire
Jie	Xiaofeng	Bien	Projet
Karam	Romy	Bien	Projet
Le	Hoang Viet		Projet
Molines	Renaud	Bien	Mémoire
Olano Klemm	Grecia	Bien	Projet
Petit	Johann		Projet
Pierson	Charlotte	Bien	Mémoire
Polistena	Dario		Mémoire
Seemak	Pramote		Projet
Spillebout	Sanae		Mémoire
Vu	Manh Thang		Projet
Zhang	Yiyang		Projet
Total		15	10 projet / 5 recherche

DSA Architecture et patrimoine

Diplômé	
Boutfol	Valentin
Hemard	Lise
Petitprez	Juliette
Stasisin	Loredana Elena
Tarabay	Bachaar
Zourmpaki	Athanasia
Total	6

DSA Architecture et risques majeurs

Diplômé	
Bergerie	Lucas
Tumbarello	Samanta Maria Lucrezia
Total	2

Voyages pédagogiques

L'école consacre une part importante de son budget à l'organisation de voyages pédagogiques qui sont partie intégrante de ses objectifs d'enseignement. Une semaine d'enseignement est plus particulièrement consacrée à la réalisation des voyages.

31 voyages d'étude ont été réalisés dans le cadre des enseignements de licence et de master et 14 dans les formations post-diplômes de l'école nationale supérieure de Paris-Belleville au cours

de l'année 2018. 798 étudiants de Licence et Master ont participé à un ou plusieurs voyages en France ou à l'étranger sous la direction d'enseignants de l'école.

En 1^{re} année de Licence, un voyage obligatoire est proposé dans une ville d'Europe chaque année aux étudiants avec l'objectif de créer un moment intensif de découverte et d'analyse architecturale et urbaine.

2014	2015	2016	2017	2018
1 004	1 254	790	1 044	947

Évolution du nombre d'étudiants ayant effectué un voyage pédagogique

Tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2018 (Licence, Master, DSA)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Nbre d'étudiants	Total coût du transport des étudiants	Participation des étudiants	Coût net étudiant 2-3	Coût pour l'école par étudiant 4/1	Coût du transport des enseignants	Frais de mission	Total coût enseignants 6+7	Coût total des voyages pour l'école 4+8
Licence	437	116 216,41 €	27 170,00 €	89 046,41 €	203,77 €	12 313,01 €	18 838,03 €	31 151,04 €	120 197,45 €
Master	361	136 293,70 €	34 545,00 €	101 748,70 €	281,85 €	20 783,39 €	15 527,53 €	36 310,92 €	138 059,62 €
DSA	149	50 540,40 €	23 430,00 €	27 110,40 €	181,95 €	10 733,29 €	12 133,68 €	22 866,97 €	49 977,37 €
TOTAL	947	303 050,51 €	85 145,00 €	217 905,51 €	230,10 €	43 829,69 €	46 499,24 €	90 328,93 €	308 234,44 €

Formations en partenariat

Le double cursus architecte-ingénieur

L'école propose aux étudiants de suivre dès la 1^{re} année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'École a conclu un partenariat. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre un double cursus architecte-ingénieur.

L'idée est de s'appuyer sur les enseignements du CNAM pour construire un double cursus sans redondance. Cette formation consolide le bagage technique reçu pendant le cursus d'Architecte à l'Ensa-PB. Elle est suivie en parallèle des cours d'architecture, en cours du soir et le samedi matin. Elle représente un surcroît de travail important, c'est un double cursus.

Le cursus dispensé au CNAM est assorti d'équivalences qui permettent à l'étudiant de valoriser l'enseignement reçu à l'école.

Cette formation délivre un diplôme d'ingénieur en complément au diplôme d'architecte et peut être un atout important pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes.

En Licence, l'option « Construction » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- de s'initier à l'ingénierie de la construction
- d'être éligibles au certificat « techniques de construction » délivré par le CNAM.

En Master, l'option « Ingénierie des structures » ou « Construction durable » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- d'être éligibles à la licence en « science pour l'ingénieur » délivré par le CNAM
- d'être admis à l'école d'ingénieur du CNAM (EiCNAM).

À l'issue de cette option, les diplômés de L'ENSA de Paris-Belleville seront en capacité de soutenir le mémoire d'ingénieur dans un délai de quatre à six semestres, sous réserve d'avoir accumulé 36 mois d'expérience professionnelle depuis la 2^e année d'étude en architecture.

Année d'études	1	2	3	4	5	Total
2014-2015	13	18	7	2	2	43
2015-2016	31	11	5	3	3	53
2016-2017	27	19	12	4	8	70
2017-2018	18	13	11	3	9	54

Répartition des étudiants suivant le double cursus

Le double cursus architecte-designer

À partir de la 2^e année, l'École propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer mis en place avec l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Les étudiants inscrits en 2^e année à l'ENSA-PB peuvent se porter candidats à ce double cursus, leur dossier de motivation est transmis à l'ENSCI qui procède à la sélection. Un parcours adapté a été mis en place permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme dans chacun des deux établissements en sept ans.

L'ambition de ce double cursus est de former des architectes ouverts à la création et aux relations entre innovation et société.

L'ENSCI propose aux élèves un parcours individualisé répondant aux besoins pédagogiques de chacun.

Ce double cursus a été mis en place en 2012, il ne concerne qu'un ou deux étudiants par an.

En 2017-2018 :

- 4 étudiants inscrits à l'École suivent la formation à l'ENSCI
- 1 étudiante de l'ENSCI est accueillie à l'École.

Le doctorat Villard d'Honnecourt Donnant titre de docteur européen

L'école d'architecture de Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Madrid et Venise est organisé sur le principe de séminaires organisés

par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une co-tutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles. L'étudiant en thèse, lauréat de la bourse de doctorat Villard de Honnecourt de l'école d'architecture de Belleville, doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire et participer à l'enseignement notamment dans le cadre du séminaire de master. Les séminaires de troisième cycle est mené en anglais, la thèse pouvant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale Ville et territoire.

Thématiques de recherche

Les thématiques de recherche VH sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne la deuxième session pour Belleville, sur l'évolution du rôle et des compétences des architectes dans les processus qui s'appuient sur la concertation.

La recherche pour la thèse devra interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent, la mémoire orale, les entretiens, seront utilisés à côté d'autres méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

Pourra être investiguée : une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales pourront être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels. La recherche pourra porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les

modes de représentation. Ces corpus feront, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant devra être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Le doctorant Villard de Belleville a soutenu sa thèse à Belleville et Venise avec succès. Un jury composé de membre de l'IPRAUS et d'un professeur de Delft a choisi le nouveau doctorant pour la prochaine session.

Licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture de Marne-la-Vallée et de Paris-Belleville et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ont établi un partenariat pour créer une formation d'un an qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain.

Les étudiants reçoivent une formation transdisciplinaire. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets et ce, dans l'ensemble des structures publiques et privées où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master.

La licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace comprend 450 heures de cours visant une transversalité des compétences, et 150 heures de projet tutoré. Les étudiants effectuent également un stage en entreprise d'une durée de 12 semaines, de mai à juillet. Cette expérience professionnelle les

conduit à la rédaction d'un rapport de stage donnant lieu à soutenance.

L'année universitaire 2017-2018 a constitué la cinquième session de cette licence professionnelle.

Master européen

Le Master européen, créé en 2012, en langue anglaise, s'inscrit dans les activités du Labex Futurs Urbains. Il associe des établissements français du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Paris-Est et quatre établissements d'enseignement supérieur européens :

- École d'Urbanisme de Paris (IUP + IFU) qui délivre le diplôme
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- Département Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Université Hafencity de Hambourg (Allemagne)
- Politecnico de Milan (Italie)
- Department of urban studies à Malmö (Suède)
- Urban planning institute of Slovenia à Ljubjana (Slovénie).

L'année est divisée en deux semestres, l'un ayant lieu en France, l'autre à l'étranger : Hambourg, Milan ou encore Malmö. Le semestre en France (octobre-février) s'organise autour d'une série de cours (à l'EUP) et d'un atelier. Ce dernier offre des supports méthodologiques et techniques pour une stratégie urbaine et encadre des projets urbains et architecturaux à grande échelle commandé par un acteur de la métropole parisienne. Il est pris en charge par l'ENSA Paris-Belleville, le Département de Génie Urbain de Paris-Est Marne-la-Vallée et l'École d'Urbanisme de Paris ; il a lieu à Belleville. Il est encadré par des enseignants de l'équipe, notamment : Cyril Ros (ENSA-PB), Francesca Artioli (École d'Urbanisme de Paris) et Gilles Hubert (Département Génie Urbain, UPEM).

Les participants en 2018-2019 étaient 11, de toutes nationalités : japonaise, syrienne, ukrainienne, brésilienne, vénézuélienne, danoise, française, etc. et issus de disciplines diverses : architectes, sociologues, urbanistes, géographes ou écologues.

En 2018-2019, l'atelier d'urbanisme du Master Europe a répondu à une commande de Plaine Commune et la municipalité de Stains afin de proposer une étude sur le centre-ville. Celui-ci est actuellement confronté à des défis hérités d'un développement fragmenté du territoire urbain, souffrant d'un manque de connectivité avec d'autres quartiers de la ville et d'autres municipalités de Plaine Commune. Des problèmes tels que l'insuffisance des transports publics rapides desservant directement la zone, la dégradation du parc de logement, le manque d'attractivité et de diversité des commerces et le manque d'équipements publics ont fait l'objet d'études antérieures et en cours, ils sont traités dans des plans de réaménagement plus larges du centre-ville (notamment dans l'Étude Prospective Stains 2030 de 2017 réalisée pour Plaine Commune). L'objectif de l'atelier a été de proposer une étude urbaine pré-opérationnelle, principalement centrée sur les thèmes de l'espace public et du patrimoine.

Formation continue

L'École propose une formation en partenariat avec les CAUE de Paris et des Yvelines, « Voir et comprendre l'architecture ». Cette formation accueille une vingtaine de participants à chaque session.



UMR AUSser 3329

Architecture Urbanistique Société : Savoirs Enseignement Recherche

L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société : Savoir Enseignement Recherche », UMR AUSser n° 3329, a été renouvelée le 1^{er} janvier 2014 pour 5 ans, sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture.

Structure fédératrice des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), lesquelles sont partenaires de l'unité, AUSser regroupe 4 équipes de recherche : l'Ipraus, « Institut Parisien de Recherche : Architecture Urbanistique Société », de l'ENSA Paris-Belleville ; ACS, « Architecture, Culture, Société XIX^e – XXI^e siècles », de l'ENSA Paris-Malaquais ; AHTTEP, « Architecture, Histoire, Transport, Territoire, Patrimoine », de l'ENSA de Paris-La Villette ; OCS, « Observatoire de la condition suburbaine » de l'École d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée. L'unité se déploie sur 4 sites ; son siège administratif est situé à l'ENSA Paris-Belleville.

L'unité relève de la section 39 « Espaces, Territoires, Sociétés » du Comité national de la recherche scientifique. Elle est impliquée dans un partenariat structurant avec la Communauté d'universités et d'établissements « Université Paris-Est », dans le cadre de l'École doctorale « Ville, transports et territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville et du laboratoire d'excellence « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'UMR AUSser représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des ENSA.

Le périmètre scientifique de l'unité

L'UMR AUSser est caractérisée par son périmètre scientifique centré sur la production des objets architecturaux, urbains et paysagers, lesquels sont appréhendés dans leurs rapports aux sociétés qui les ont progressivement façonnés et à l'aune des nouveaux enjeux de conception posés aux chercheurs, aux producteurs et aux usagers de ces espaces, à l'échelle de l'édifice comme à celle du grand territoire.

L'UMR AUSser a vocation à jouer un rôle dynamique dans la définition et l'évolution du

champ de recherche portant sur l'architecture, la conception, la production et la transformation des espaces habités. La recherche vise à construire une connaissance critique des cultures, des démarches et des processus de projet ainsi qu'un point de vue distancié sur la pratique tout en contribuant à développer les savoirs théoriques et opératoires qui lui sont nécessaires. Elle entend reformuler et approfondir une série de questions suscitées par le développement contemporain et la globalisation du phénomène urbain : les nouvelles façons d'habiter ; le changement des modes et des échelles de mobilité ; la redéfinition du contexte patrimonial et environnemental du projet ; la circulation des modèles et des pratiques dans la mondialisation...

Aussi son projet répond-il à deux objectifs : en interne, contribuer aux évolutions du doctorat en architecture, donc à la définition du champ par les travaux de recherche qu'elle développe ; en externe, établir un dialogue fructueux avec les domaines de recherche connexes, dans un contexte d'interdisciplinarité, autour de ses objets comme de ses méthodes.

Les études concernent : la ville et les territoires habités, abordés du point de vue historique comme de celui de leur fabrication et de leur prospective ; le domaine asiatique, terrain d'étude privilégié des processus de mondialisation et de transfert culturel ; la matérialité du bâti et la mise en œuvre des matériaux ; le patrimoine architectural, urbain et paysager ; l'enseignement et la pédagogie du projet architectural et urbain à la période contemporaine ; enfin, l'actualité de la production de la ville et de l'architecture postmoderne.

Comment concevoir la ville future et l'organisation spatiale des territoires ? Comment faire évoluer le cadre bâti en tenant compte des impératifs d'économie d'espace et d'énergie, des modes de vie et des attentes de la société ? Telles sont les interrogations, vues sous l'angle de l'architecture, qui fondent le projet scientifique de l'unité AUSser.

Des liens entre recherche, enseignement et professions

Le périmètre scientifique de l'unité est ainsi défini par l'ancrage de ses recherches dans l'enseignement de l'architecture, notamment celui du projet architectural et urbain qui est la mission principale des ENSA. Parce qu'elles réunissent des concepteurs, des maîtres d'œuvre, des enseignants et des chercheurs, ces écoles sont le creuset de réflexions communes, liées à la production architecturale, urbaine et paysagère. Des interrogations sont formulées, dans ce cadre pédagogique, autour de la question de l'intervention, lors de l'analyse de site en amont de la conceptualisation dans un programme ou lors de l'élaboration, de la mise en forme et de la réception d'une proposition.

Le dialogue entre enseignement et recherche intervient au cours des différentes années du cursus, notamment dans les formations post-master : le cycle doctoral et les diplômes de spécialisation en architecture – « Architecture et patrimoine » et « Architecture et projet urbain » à l'ENSA-PB. Les axes thématiques de l'unité, qui correspondent aux domaines d'excellence de ses chercheurs, constituent le socle de la formation à la recherche et par la recherche en doctorat, de l'initiation à la recherche en master et de la sensibilisation aux problématiques actuelles en licence. La relation entre recherche et doctorat est essentielle : les thèses relèvent d'un ou de plusieurs axes de recherche et participent au renouvellement des travaux de l'unité.

L'identité scientifique d'AUSser tient également aux interactions avec les mondes professionnels et les situations d'action, par le biais des activités d'expertise, d'évaluation et de prospective pour lesquelles les chercheurs sont régulièrement sollicités, la recherche étant ainsi confrontée aux verrous auxquels s'affrontent les acteurs de terrain.

La volonté affirmée de maintenir des liens fructueux entre recherche, enseignement et professions et de mener conjointement une recherche fondamentale et une recherche

finalisée, reflète le périmètre disciplinaire des écoles d'architecture, mais aussi celui de la discipline architecturale elle-même, dans sa double dimension pratique et théorique.

Un dialogue interdisciplinaire

À cet ancrage disciplinaire correspond un dialogue interdisciplinaire. Fondatrice de la recherche architecturale, l'approche est aujourd'hui renouvelée dans ses problématiques, ses outils et ses méthodes mis à l'épreuve par une nouvelle donne urbaine : transformations des dispositifs spatiaux liées, en particulier, aux changements dimensionnels de la fabrication urbaine, évolution des modes d'habiter, montée en puissance des enjeux environnementaux, complexification des processus de projet et introduction de nouveaux corpus et outils de la recherche.

Dans cette perspective, l'unité regroupe des architectes et des urbanistes, des historiens de l'architecture et des ingénieurs, des historiens de l'art, des historiens des techniques, des sociologues, des géographes et des philosophes, plusieurs d'entre eux ayant une double formation. En outre, elle accueille des doctorants qui ont une formation initiale autre que l'architecture. La démarche consiste à solliciter la complémentarité de ces approches, de leurs éclairages et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun.

L'élaboration de nouvelles approches méthodologiques se fait dans le cadre des programmes de recherche, en résonance avec l'enseignement doctoral en architecture dans le contexte pluridisciplinaire de l'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » et de la Comue Université Paris-Est, en particulier son Labex Futurs Urbains dont l'objectif premier est de développer des approches interdisciplinaires innovantes.

Une ouverture internationale

Des coopérations scientifiques ont été nouées et développées avec des partenaires étrangers autour de projets de recherche pluriannuels ou de programmes menés sur le long terme. Partenariats européens du nord (Allemagne, GB, Norvège...) du sud (Espagne, Portugal...), partenariats avec les USA, les pays émergents (Amérique du Sud, Russie), avec l'Asie.

La recherche au sein de l'unité est marquée par une importante composante extra-européenne, tournée essentiellement vers les terrains asiatiques. Des collaborations anciennes ont été établies avec plusieurs pays, notamment en Chine et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Elles sont formalisées dans le réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique : architecture et urbanisme comparés » piloté par l'Ipraus. Elles tiennent également à l'insertion dans des réseaux internationaux structurés en référence aux aires géographiques et culturelles : le réseau Asie Imasie CNRS & MSH ; l'Euroseas (European Association for South-East Asian Studies).

Cette composante asiatique confère à l'UMR une expertise dans les questions touchant à la mondialisation, aux transferts culturels, lui permettant de contribuer à des réflexions de type comparatiste sur les évolutions architecturales et urbaines dans les régions et les territoires émergents de la planète. Les acquis de l'UMR en la matière se mesurent à sa position centrale dans les réseaux sur les métropoles d'Asie Pacifique et au grand nombre de spécialistes qu'elle a formés, et aujourd'hui en poste dans les différents pays concernés.

L'organisation de l'UMR

L'activité scientifique de l'AUSser est organisée en axes de recherche et en actions transversales qui ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces dispositifs sont conçus comme des lieux de convergence et de dialogue scientifiques : dialogue au sein de l'AUSser ; avec des chercheurs et des

équipes extérieurs appartenant à la recherche architecturale ou à d'autres disciplines, en France et à l'étranger ; avec des acteurs des mondes professionnels et institutionnels.

Six axes de recherche

- Architecture des territoires : Transports, formes urbaines, environnement. Histoire et prospective
- Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet
- Architecture et culture techniques
- Patrimoine et projet
- Architectures du temps présent : médiatisations et concrétisations
- Architectures : diffusion, transmission, enseignement

Deux actions transversales

- Vocabulaire temporel de la conception architecturale et urbaine
- Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet

Élaboration d'un pôle de recherche sur le paysage

L'UMR entend développer, dès à présent, des recherches sur le domaine du paysage et élargir le champ de compétences de l'UMR grâce à plusieurs problématiques venant enrichir et dialoguer avec celles des autres axes.

Un Projet documentaire

Les missions du projet de recherche documentaire sont de valoriser, diffuser et rendre accessible les fonds documentaires inventoriés et constitués, ainsi que les productions et les données de la recherche des chercheurs et doctorants de l'UMR. Dans le même temps, il s'agit de créer, animer et mettre à disposition des chercheurs et des doctorants des outils de veille et de recherche documentaire pour les aider et accompagner dans leur travail de recherche.

Le centre de recherche documentaire et la cartothèque de l'UMR AUSser ont pu au cours de ces années développer et créer de nouveaux outils au service des membres de

l'UMR AUSser. Ces différentes réalisations ont permis un accompagnement des chercheurs et doctorants dans leurs recherches mais aussi une valorisation de leurs productions.

Les 4 projets documentaires annoncés dans le projet quinquennal 2014-2018 de l'UMR AUSser portaient sur l'intégration du centre de recherche documentaire au projet ArchiRès (catalogue commun), la création d'un blog fédérant les différentes veilles mises en place dès 2010, la création et mise en ligne d'inventaires monographiques de plans de villes d'Asie et l'intensification et la formalisation des partenariats avec des centres de ressources et des réseaux impliqués dans les thématiques communes.

Ces différents projets ont pu être réalisés et/ou évolués en concertation avec les membres de l'UMR AUSser ainsi que nos partenaires institutionnels. Ce projet joue un rôle important sur l'attractivité de ce centre pour les chercheurs à travers les outils de veille proposés et l'accueil de chercheurs et doctorants.

La période à venir sera consacrée à renforcer et à faire rayonner les moyens et les missions d'ores et déjà en place.

L'UMR AUSser en chiffres

L'unité AUSser compte 74 membres permanents – chercheurs, enseignants et personnels administratifs – parmi lesquels 12 sont déjà habilités à diriger des recherches, et une soixantaine de doctorants issus de formations françaises et étrangères pluri-disciplinaires.

Sites internet

<http://www.umrausser.cnrs.fr>

<http://umrausser.hypotheses.org/>

Ipraus

Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société
Laboratoire de recherche de l'Ensa de Paris-Belleville (UMR 3329 Ausser)

Depuis sa fondation en 1986, l'Ipraus (Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique, société) pièce essentielle au dispositif de l'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est associé au CNRS, aujourd'hui par l'intermédiaire de l'UMR AUSser (3329). Le laboratoire se positionne ainsi entre d'une part, les pédagogies et les pratiques du projet architectural et urbain, d'autre part les sciences de l'homme et de la société. Cette situation favorise la production de connaissances sur un même objet : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production.

Composition de l'Ipraus au 1^{er} octobre 2017

L'Ipraus (Institut Parisien de Recherche Architecture, Urbanistique, Société), est dirigé depuis octobre 2013 par Estelle Thibault, HDR, maître de conférences à l'ENSA Paris-Belleville.

Le laboratoire compte aujourd'hui 35 membres permanents dont 5 ATS et 25 doctorants en formation initiale.

Membres permanents au 1^{er} octobre 2017

Directrice de l'Ipraus

Estelle Thibault (maître de conférences, HDR)
(remplacée par André Lortie, professeur, élu le 27 mars 2018)

Responsable administrative et financière de l'Ipraus

Ryme Abouzeir

Directrice de l'UMR

Nathalie Lancet (directrice de recherche CNRS, HDR)

Secrétaire Général de l'UMR

Richard Aroquame

Gestionnaire de l'UMR

Annie Edon-Souchères

Chargée de la communication de l'UMR et de la formation doctorale

Christine Belmonte

Responsable du centre de recherche documentaire

Pascal Fort

Responsable de la cartothèque

Véronique Hattet

Professeur à l'Université

Jean-Louis Cohen (professeur HDR, Institute of Fine Arts, New-York University).

Chercheurs et enseignants-chercheurs des écoles d'architecture

Julien Bastoen (maître de conférences associé)
Mohamed Benzerzour (maître de conférences)
Frédéric Bertrand (maître de conférences)
Jean-François Coulais (maître de conférences)
Malik Chebahi (maître de conférences associé)
Marie-Jeanne Dumont (maître de conférences)
Élisabeth Essaïan (maître de conférences)
Vanessa Fernandez (maître de conférences)
Valérie Foucher-Dufoix (maître de conférences)
Anne Grillet-Aubert (maître de conférences)
Solemn Guevel (maître de conférences)
Sabine Guth (maître de conférences associée)
Corinne Jaquand (maître de conférences)
Guy Lambert (maître de conférences)
Michèle Lambert-Bresson (maître de conférences)
Bernadette Laurencin (enseignante contractuelle)
André Lortie (professeur)
Béatrice Mariolle (maître de conférences)
Jean-Paul Midant (maître de conférences, HDR)
Roberta Morelli (maître de conférences)
Laetitia Overney (maître de conférences)
Virginie Picon-Lefebvre (professeur, HDR)
Philippe Prost (professeur)
Philippe Simay (maître de conférences)

Chercheurs CNRS

Adèle Esposito (chargée de recherche)
Frédéric Pousin (directeur de recherche, HDR)

Directeur d'Institut à l'étranger

Emmanuel Cerise (Directeur à l'Institut des Métiers de la Ville d'Hanoï)

Membres associés enseignants à l'ENSA-PB

David Albrecht (enseignant contractuel)
Luis Burriel Bielza (maître de conférences associé)
Emmanuelle Gallo (enseignante contractuelle)
Liu Yang (maître de conférences associée)
Cyril Ros (maître de conférences)
Francis Nordemann (professeur)
Philippe Villien (maître de conférences)

Membres associés encadrant des thèses

Jean-Philippe Garric (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Caroline Maniaque (professeure, Ensa Normandie)

Doctorants Ipraus accueillis en 2016-2017

École doctorale « Ville, transports et territoires » Université de Paris-Est

La formation doctorale s'effectue à l'École doctorale (ED 528) « Ville, Transports et Territoires », à laquelle sont rattachées les Ensa Paris-Belleville, Paris-Malaquais et l'ENSA de la Ville et du Territoire à Marne-la-Vallée. Vingt-cinq doctorants en formation initiale étaient rattachés à l'Ipraus en 2017-2018.

La direction des doctorants accueillis à l'Ipraus était assurée en 2017-2018 par :

- Jean Attali, professeur à l'ENSA Paris-Malaquais (HDR) : il encadre une thèse en codirection avec un chercheur Ipraus, Anne Grillet-Aubert (thèse soutenue le 2 mai 2018)
- Karen Bowie, professeure à l'ENSA Paris-La Villette (HDR) : elle encadre 2 étudiants inscrits à l'ED VTT avant qu'elle ne rejoigne le groupe de recherche Ahttep/ UMR AUSser)
- Jean-Philippe Garric, professeur à l'Université Paris 1-Sorbonne (HDR) : il encadre

2 doctorants inscrits à l'ED VTT avant sa mutation à l'université

- Nathalie Lancret, directrice de recherche au CNRS (HDR) : elle encadre 7 thèses (4 en cotutelle et 3 d'entre elles sont également en co-direction)
- Caroline Maniaque, professeure à l'ENSA de Rouen (HDR) : elle encadre une thèse en co-direction
- Jean-Paul Midant, maître de conférences à l'ENSA Paris-Belleville (HDR) : il dirige la thèse de 3 doctorants.
- Christian Pédelahore de Loddiss, professeur à l'ENSA Paris-la Villette (HDR) : il encadre les thèses de 2 étudiants inscrits à l'ED VTT avant qu'il ne rejoigne le groupe de recherche Ahttep/ UMR AUSser), dont une en co-direction
- Virginie Picon-Lefebvre, professeure ENSA Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 3 thèses (dont une thèse soutenue le 20 juin 2018)
- Frédéric Pousin, directeur de recherche CNRS (HDR) : il dirige 2 thèses dont une co-direction
- Estelle Thibault, maître de conférences ENSA Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 1 thèse en formation initiale en co-direction et 1 thèse sur travaux thèses soutenue le 1^{er} février 2018).

Cotutelles et/ou codirections :

- 5 thèses sont réalisées en cotutelle : 1 avec le Bénin ; 1 avec l'Italie ; 2 avec la Thaïlande ; 1 avec la Chine
- 8 thèses bénéficient d'une codirection

Thèses en cours en 2017-2018

Azizi Nesrine

2010-

L'œuvre de Bernard Zehrfuss à Bizerte (1943-1947), de la ville impériale à la cité ouvrière.

Discipline : Architecture

Dir. K. Bowie

Bazaud Colas

2010-

Centralités et formes urbaines pour une ville structurée autour du rail. Les cas de Paris, Shanghai et Washington

Discipline : Architecture

Dir. K. Bowie

Bidaud Camille

2012-

Paul Léon (1874-1962) et la Restauration Monumentale en France entre 1905 et 1933. Doctrines, théories et pratiques.

Discipline : Architecture

Dir. J.-Ph. Garric

Calens Alexandre

2016-

Les trames vertes et bleues dans les stratégies de développement des territoires périurbains

Discipline : Architecture

Dir. F. Pousin

Correia Julien

2016-

Trajectoires rossiennes dans l'enseignement de l'architecture en France et en Suisse autour de 1970

Discipline : Architecture

Co-dir. E. Thibault et C. Mazzoni

Denoyelle Angèle

2013-

Aménagement, conservation et transformations des jardins historiques en France depuis les années 1980.

Discipline : Aménagement de l'espace et urbanisme

Dir. J.-P. Midant

Douzi Amir

2010-

Le vide dans l'espace urbain. Une approche contemporaine de la « Zwischenstadt »

Discipline : Architecture

Co-dir. Ch. Pédelahore de Loddiss, S. Wachter et B. Weber

Durand Béatrice

2013-

La fabrication d'une « architecture durable » en France (2000-2010)

Discipline : Architecture

Co-dir. C. Maniaque et A. Hennion (ParisTech)

Enkhmanlai Enkhbayar

2017-

Oulan-Bator : densification durable des quartiers de Yourte

Discipline : Architecture

Dir.: F. Pousin – co-encadrant : C. Jaquand

Giraud-Lesay Sibylle

2016-

Généalogie des Dentelles Architecturales : de l'Institut du Monde Arabe (Nouvel, Architecture Studio-1987) au Centre de Transit Transbay (Pelli Clarke Pelli - 2017)

Discipline : Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

Gutierrez Cortes Fabian

2012-

Fongafale. Evolutions et interactions d'un espace anthropisé insulaire : formes de contradiction et formes d'adaptation (1920-2013).

Discipline : Architecture

Dir. Ch. Pédelahore de Loddiss

Hangan Sandu-Mircea

2014-

Les églises catholiques en béton apparent construites en Ile-de-France entre 1900-1970 : problématique de préservation et mise en valeur.

Discipline : Architecture

Dir. J.-P. Midant

Houndegla Franck

2010-

L'immeuble mixte, dispositif architectural vecteur d'émergence d'une nouvelle rue dans les villes africaines. Cas d'étude au Bénin.

Discipline : Architecture

Cotutelle N. Lancrét et N. Diogo, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin

Hu Fang Yu

2010-

Réinterpréter l'espace urbain et ses rapports à l'hydrologie : une ville qui tolère les risques hydrologiques tout en développant les qualités spatiales de ses espaces publics, Taipei 1895-2010.

Discipline : Architecture

Co-dir. N. Lancret, G. Hubert (UPE)

Huitorel Gaël

2012-

La modernisation des territoires ruraux au XIX^e s. Un exemple de diffusion d'innovations techniques, du modèle national vers le bâti vernaculaire.

Discipline : Architecture

Dir. J.-Ph. Garric

Jhearmaneechotechai Prin

2012-

La place de l'eau et le risque d'inondation dans la production urbaine : exemple de la métropole de Bangkok.

Discipline : Architecture

Cotutelle N. Lancret/ G. Hubert (UPE) et B. Chulasai, Faculté d'Architecture, Université de Chulalongkorn, Bangkok, Thaïlande.

Pumketkao-Lecourt Pijika

2010-

Conservation du patrimoine bâti de Chiang Mai : construction et évolution de la notion de patrimoine en Thaïlande.

Discipline : Architecture

Cotutelle N. Lancret et E. Anukudyudhathon, Faculté d'Architecture, Université de Kasetsart, Thaïlande.

Rotolo Marina

2016-

La Fabrique urbaine en contexte labellisé Le cas de Matera, de la « honte nationale » à Capitale Européenne de la Culture

Discipline : Architecture

Co-dir. N. Lancret et A. Esposito

Roux Katia

2017-

Discipline : Architecture

La culture de patrimoine bâti et paysager en France ; de son enseignement à son expression et ses effets dans les méthodes de diagnostic et les rapports de présentation des règlements de ZPPAU et d'AVAP de 1983 à 2016.

Dir. J.-P. Midant

Teeraparb Wong Komson

2017-

Discipline : Architecture

Morphological contradiction in contemporary urban visions for historic city development : the case of Chiang Mai, Thailand.

Dir. : N. Lancret

Yacine Benoît

2016-

Les dispositifs anti-crues, facteur de la spacialisation du développement urbain et des activités humaines dans les territoires soumis aux risques d'inondation de Paris, Marseille, Dunkerque et Rotterdam.

Dir. : V. Picon-Lefebvre

Thèses et mémoires de doctorats en formation initiale, sur travaux soutenus et par VAE en 2017-2018**Université Paris-Est - École doctorale « Ville, Transports et Territoires »**

7 thèses encadrées à l'Ipraus ont été soutenues en 2017-2018 : 3 en formation initiale, 1 sur travaux et 3 en VAE

Cheval Jérémy

Les transformations sociales et spatiales d'établissements humains dans Shikumen lilong de Shanghai. Appropriations dans les espaces partagés au-delà de la destruction.

Discipline : Architecture

Cotutelle N. Lancret et Lu Longyi, Université de Tongji, Shanghai, Chine.

Thèse soutenue le 9 avril 2018

Engrand Lionel

Modèles, normes, expériences. Une histoire de l'habitation en France au XX^e siècle

Discipline : Architecture

Dir. E. Thibault

Thèse sur travaux soutenue le 1^{er} février 2018

Palmioli Andrea

Chine. Capillarité et territoire. Paradigmes de l'urbanisme diffuse

Discipline : Architecture

Dir. J. Attali – co-encadrant : A. Grillet-Aubert

Thèse soutenue le 2 mai 2018

Panzeri Alessandro

Novum Monumentum. Étude de la nouvelle monumentalité métropolitaine

Discipline : Architecture

Doctorat avec le label européen

Cotutelle V. Picon-Lefebvre et G. Corbellini (Université de Trieste, Italie) dans le cadre du programme « Villard d'Honnecourt »

Thèse soutenue le 20 juin 2018

Hanappe Cyrille

« Vers la ville accueillante - Pour une architecture de la résilience - Par-delà Camps et Bidonvilles, quelle architecture de l'accueil ? »

Discipline : Architecture

Référents : Jean-Paul Midant et Pascal Lafont

Audition : 13 septembre 2017

Fernandez Vanessa

Innover pour préserver

La restauration des façades vitrées du XX^e siècle (1920-1970). De l'histoire des techniques à l'analyse des pratiques.

Discipline : Architecture

Référents : Jean-Paul Midant et Pascal Lafont

Audition : 14 septembre 2017

Salomon Laurent

Rapports entre architecture, topologie et picturalité : le règne du lieu

Discipline : Architecture

Référents : Jean-Paul Midant

Audition : 5 septembre 2017

Programmes de recherche initiés ou en cours en 2017-2018**Patrimondi : Les enjeux de la « patrimonialisation » ou la fabrique touristique du patrimoine culturel dans la mondialisation**

Responsable scientifique : Maria Gravari-Barbas (Université Paris 1)

Membres de l'Ipraus : Virginie Picon-Lefebvre, Nathalie Lancret

Partenaires : UMR AUSser / OACC Observatoire de la Chine Contemporaine (Cité de l'Architecture et du Patrimoine) / EA EIREST 7337 Équipe Interdisciplinaire de Recherche sur le Tourisme / UMR CITERES 7324 UMR Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés

Financement : ANR Cultures, patrimoines, création (DS0805) 2015

Durée : 2015-2019 (42 mois)

Le projet PATRIMONDI explore la façon dont les dynamiques de la patrimonialisation interfèrent avec les mobilités touristiques et les circulations mondiales (de personnes, d'idées, de capitaux, d'images). L'analyse est sous-tendue par l'hypothèse d'un nouveau régime de patrimonialisation caractérisé par une coproduction touristique du patrimoine dans les dynamiques de mondialisation. Cela permet de dépasser l'analyse classique d'un élargissement continu du champ patrimonial, pour définir et analyser les modalités contemporaines et nouvelles de sa production. Le néologisme de patrimonialisation pense une tendancielle sortie des interférences historiques entre patrimonialisation et construction nationale, au profit d'une mondialisation du patrimoine, mais aussi d'une mondialisation par le patrimoine. Le projet innove en abordant ensemble, et dans leur co-construction mutuelle, les dynamiques de la mondialisation, du patrimoine et du tourisme, traditionnellement conceptualisées dans des champs scientifiques distincts. Il s'agit de déconstruire les classiques oppositions entre patrimoine et tourisme d'une part, patrimoine et mondialisation d'autre part, trop souvent réduites à une opposition territorialisation-singularité versus

déterritorialisation-homogénéisation, et de déplacer la problématique vers la construction d'un mondial patrimonial. Une telle approche, centrée sur les concepts, notions, normes et pratiques patrimoniales et touristiques qui circulent, et parfois s'hybrident, à l'échelle mondiale, relativise les conceptions « Nord-Sud » du patrimoine.

**VITE ! Villes et transitions
énergétiques: enjeux, leviers,
processus et évaluation prospective
pluridisciplinaire. Application
à la région Île-de-France**

Organisme financeur : ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Responsable scientifique : Jonathan Rutherford (LaTTS)

Membres de l'Ipraus : Mohamed Benzerzour

Durée : 60 mois (2014 – 2019)

Le projet de recherche fondamentale VITE! vise à apporter un éclairage prospectif sur les enjeux, le contenu et les effets sociaux, territoriaux et environnementaux de stratégies de transition énergétique mises en œuvre à l'échelle d'une région urbaine, ainsi que sur le potentiel de mobilisation des acteurs en lien avec ces stratégies, en accordant une attention particulière aux transformations interdépendantes de l'environnement construit, des infrastructures et des pratiques sociales sur lesquelles reposent (ou qu'appellent de leurs vœux) ces stratégies.

Prenant le cas de la région Île-de-France et s'appuyant sur les orientations énergétiques définies dans le cadre de la planification stratégique régionale (PDUIF, SDRIF et SRCAE notamment), le projet explorera les effets directs et indirects, intentionnels et non intentionnels, bénéfiques et néfastes des stratégies énergétiques proposées ou mises en œuvre, en termes de : flux de ressources, de matières, d'énergie, de polluants ; flux financiers ; qualité (accessibilité, nature, prix) de l'énergie fournie.

**Histoire de l'enseignement de
l'architecture au XX^e siècle**

Responsables scientifiques : Marie-Jeanne Dumont (Ipraus), Anne-Marie Châtelet (ENSAS), Daniel Le Couédic (Université de Bretagne Occidentale)

Partenaires : toutes les ENSA

Financement : Comité d'histoire et le service de l'architecture de la direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication / BRAUP

Durée : 2016-2020

L'histoire de l'enseignement de l'architecture est scandée, en France au XX^e siècle, par trois dates essentielles. Venant après un siècle de développement et de continuité, le système Beaux-arts est mis en mouvement ou en crise à trois reprises : en 1903, date de la création des premières écoles régionales ; en 1940, date d'une réorganisation de l'enseignement (dans la foulée de la réorganisation de la profession) accordant un monopole de l'enseignement à l'École des beaux-arts et dépossédant de leur habilitation les écoles d'ingénieurs et d'arts décoratifs ; et enfin en mai 1968, avec l'écclatement de l'École des beaux-arts et la création des « unités pédagogiques d'architecture » – pensées en rupture avec l'ancien système à Paris et en continuité avec lui en région –, devenues aujourd'hui les « écoles nationales supérieures d'architecture ». Aussi, est-ce à partir de ces nouveaux établissements que ce programme envisage de travailler sur cette histoire, en constituant un réseau de chercheurs et de documentalistes qui y travaillent.

**Étude sur la gouvernance
des déchets à Hanoï**

Responsable scientifique : Emmanuel Cerise (Ipraus)

Partenaires : Institut des métiers de la ville d'Hanoï ; Urenco ; Département de l'Environnement et des Ressources naturelles de Hanoï

Membres de l'Ipraus : Emmanuel Cerise

Durée : 2015-2017

Ce projet a pour objectif de réaliser une étude globale sur la gestion des déchets à Hanoï afin d'accompagner le Comité populaire de Hanoï dans sa volonté d'apporter des améliorations aux pratiques locales en la matière. L'étude portera sur les institutions en charge du traitement des déchets, des modes de financements ainsi que sur les technologies actuellement mises en œuvre. Cette étude a également vocation à étudier les possibilités de collaboration future entre les différents acteurs franciliens et hanoïens dans ce domaine.

Il s'agira dans un premier temps de collecter des données et réaliser un état des lieux de la filière de gestion des déchets. Les prestations actuellement réalisées par la ville de Hanoï et par les acteurs semi-publics seront analysés dans l'ensemble de leurs composantes : réglementation, système de collecte, de transfert des ordures ménagères et des encombrants, traitement des déchets, centres de stockage etc.). L'étude portera également sur les modes de financements ainsi que sur les technologies actuellement mises en œuvre. Elle s'interrogera sur la gouvernance à venir du secteur et tentera de comprendre les tendances et évolutions technologiques.

Dans un deuxième temps, l'étude se focalisera sur l'identification des besoins de la ville de Hanoï et des difficultés de la filière en matière de financements, d'infrastructures, de technologies ou de partenariats avec des acteurs divers. L'étude s'attachera à apporter au Comité populaire de Hanoï des propositions afin de pérenniser et moderniser le système de gestion globale des déchets.

À ce titre, cette recherche portera sur les possibilités d'implication des acteurs franciliens sur la filière des déchets à Hanoï, en proposant des solutions sur :

- des montages techniques et financiers innovants,
- la réduction des déchets ménagers, l'amélioration du tri sélectif et le recyclage,

- la réduction de l'impact environnemental dans l'élimination des déchets.

L'influence du tourisme culturel sur la transformation de l'espace urbain : nouvelles fictions patrimoniales

Responsable scientifique : Julien Bastoen (Ipraus), Pierre Chabard (Ahttep), Jean-François Cabestan (Hicsa), Organismes financeurs : Casa de Velázquez-École des Hautes études hispaniques à Madrid / Universidad de Alcalá de Henares
Durée : 2016-2018 (24 mois)

Événements scientifiques :

Journée d'études « Tourisme culturel et détournements patrimoniaux », INHA / ENSA Paris-La Villette, 24 et 25 avril 2017
Ce programme bilatéral franco-espagnol a pour objectif d'observer et d'interroger de manière croisée les nouveaux phénomènes patrimoniaux lié au développement et de la diversification des formes du tourisme culturel dans deux métropoles comme Paris et Madrid.

De la revalorisation du patrimoine industriel à la reconstruction à l'identique de tout ou parties de monuments historiques disparus, en passant par la starchitecture, il s'agit de comprendre les mécanismes visibles et invisibles qui transforment les paysages urbains sous la pression des flux touristiques ou pour créer une offre touristique dans des territoires marginalisés, des angles morts de la carte touristique locale.

Le bassin Minier, territoire à projets

Partenaires : La Caisse des dépôts et consignations, ENSA-PB et AAPP
Durée : 2018-2021

Coordination scientifique : Béatrice Mariolle (IPRAUS-ENSA-PB), Lucas Monsaingeon (AAPP) et Philippe Prost (AAPP)

La question architecturale et sociale face aux enjeux énergétiques et patrimoniaux de la transition territoriale à l'œuvre. Depuis la fin de l'activité minière, le territoire du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais subit une profonde

mutation qui impacte le territoire socialement, architecturalement et urbanistiquement. En 2012, le bassin minier a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de « paysage culturel évolutif et vivant ». Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu à faire de cette reconnaissance une force de résilience, pour faire de l'architecture et du patrimoine un levier de transition territoriale ambitieuse. Par ailleurs, depuis 2014 la Région des Hauts de France s'est engagée dans un ambitieux projet de Troisième Révolution Industrielle, plaçant la question de l'énergie au cœur du débat. Dans ce contexte, la rénovation énergétique et écologique des dizaines de milliers de logements ouvriers hérités de la première Révolution Industrielle constitue une gageure architecturale et sociale. Face à ces enjeux multiples, nous souhaitons interroger et mettre en avant la question architecturale et sociale dans les dynamiques de transformation du territoire. L'innovation de ce projet réside également dans la composition de l'équipe, à l'articulation entre enseignement et recherche académique. L'association à la réflexion de partenaires institutionnels et locaux offrent une véritable portée opérationnelle.

Enseigner l'architecture en Île-de-France au XX^e siècle

Partenaires : UMR AUSSER, EVCAU (ENSAVdS), LET (ENSAPLV)

Durée : 2017-

Coordination : Anne Debarre (ACS)

Chercheurs Ipraus impliqués : Estelle Thibault, Malik Chebahi, Guy Lambert

Programmes achevés en 2017-2018

Les mots du patrimoine dans le projet architectural et urbain en Asie du Sud-Est : circulation, réception, création

Responsables scientifiques : Nathalie Lancret (Ipraus), Adèle Esposito (Ipraus)

Ce programme de recherche étudie les acceptions et les pratiques patrimoniales en Asie du Sud-Est, à partir des mots qui qualifient, décrivent, défendent, voire qui contestent

les programmes et les actions du patrimoine. La réflexion porte sur la diversité des cultures spatiales qui sous-tendent les approches patrimoniales ; diversité des objets, des catégories, des valeurs, des pratiques qui met en jeu les cultures locales, leurs conceptions du sacré et du lien social, leurs organisations économique et politique. Par exemple, l'authenticité et l'ancienneté ne sont pas des valeurs dotées de la même charge symbolique selon les sociétés. De même, les interactions entre patrimoines matériels et immatériels prennent des formes et des significations différentes selon les groupes sociaux. En adoptant le point de vue de la diversité des acceptions et des pratiques patrimoniales, le travail se positionne du côté de ceux qui remettent en cause la validité universelle et l'unicité des approches diffusées de nos jours à l'échelle globale par des organismes internationaux, lesquelles sont principalement fondées sur des notions et des pratiques d'origine européenne. Au contraire, il s'agit d'étudier l'élaboration de savoirs et de pratiques, de cadres de référence et de réglementation pluriels et, ce faisant, interrogeons les limites de la culture internationalisée du patrimoine dans la mouvance des Critical Heritage Studies.

Parcours de l'exilé : du refuge à l'installation. Recherche exploratoire

Responsable : Laetitia Overney

Organisme financeur : PUCA

Quelles réponses sont actuellement élaborées par les autorités de l'État et les acteurs des territoires pour organiser l'hospitalité envers les réfugiés et rompre avec l'inéluctable établissement de tentes de fortune ? Comment et où les réfugiés trouvent-ils accueil, écoute, repos, soins, prise en charge sociale, appui associatif ? Cette recherche propose d'observer, comprendre, décrypter le maillage de services, de relations d'aide, de liens de protections et de lieux mis à disposition qui conduiront à des installations durables, à condition d'entendre ce que souhaitent les demandeurs d'asile. Car qu'est-ce que s'installer durablement veut dire pour eux ? Comment pensent-ils leur carrière

de réfugié ? Pour répondre à ces questions de manière concrète et pragmatique, l'ensemble des facteurs (statut, protection sociale, ressources, pratiques effectives, conditions de logement) qui constituent l'installation sont interrogés. Sont ensuite analysés les points de bascule dans les parcours, l'usage des réseaux d'aide institutionnelle et de solidarité informelle. In fine, ces différents facteurs sont décomposés, leurs forces à produire des formes d'enracinement, d'appropriation, de liens forts ou faibles avec la ville d'accueil et ses habitants. Comment ce mouvement d'affiliations progressives ouvre la perspective de nouveaux espaces de vie et remodèle les urbanités ? L'enquête se déroule d'abord à l'échelle des camps humanitaires parisiens - le camp de 400 places à la porte de la Chapelle, ouvert en octobre 2016 pour accueillir les hommes exilés célibataires ou prétendus tels, et celui de 300 places prévu pour les familles début 2017 à Ivry-sur-Seine. Ensuite, l'enquête s'étend à quatre départements en province pour analyser les situations locales, pour finir avec le suivi longitudinal de groupe de réfugiés dans leur installation. Cette exploration entend être un premier jalon dans la compréhension des itinéraires puis des trajectoires des exilés.

Effets de serre. Techniques, usages et imprévisibilité

Responsables : Laetitia Overney, Valérie Foucher-Dufoix
Organisme financeur : PUCA

En réponse à l'appel à propositions de recherche du Puca Évaluation des immeubles d'habitation à Cour couverte, l'évaluation porte sur l'opération Eden Square de Christian Hauvette à Chantepie près de Rennes. Cette réalisation est mise en résonance avec deux opérations des années 1970 situées dans la région parisienne : celle de Saulx-les-Chartreux de Paul Chemetov et de l'Avenue des Genottes de Francis Soler à Cergy Saint-Christophe. Plusieurs questions se posent : les qualités d'habiter et le "climat" peuvent-ils être appréhendés

à travers la seule réflexion technique ? Quelles sont les "compensations" offertes par l'architecte pour avoir le droit de déroger à une réglementation ? Les références explicites des architectes d'aujourd'hui relèvent du XIX^e siècle (phalanstère). Pourtant, un certain nombre d'opérations construites en France dans les années 1970, posaient très clairement les mêmes questions sur le climat et proposaient déjà des espaces couverts. Certaines de ces opérations ont été évaluées. Existe-t-il une mémoire des évaluations autres qu'à travers la littérature grise ? Création et stratification des savoirs sont-ils compatibles ? Les opérations antérieures relevaient du logement social. Aujourd'hui, l'opération choisie à Rennes relève de la promotion privée : est-ce un élément prépondérant dans la réception, la représentation, les pratiques et usages de cette architecture par ses habitants ? La complexité des opérations de logements et la multiplicité des interférences laissent-elle plus de marge / de jeu à l'imprévu, à l'inattendu et cela, des intentions d'origine jusqu'au temps de l'évaluation ? Cette proposition d'évaluation qualitative et pluridisciplinaire implique de multiplier les modes d'enquête de terrain : analyse architecturale, analyse documentaire, entretiens et observations, relevés habités, photos, parcours commentés. Le protocole élaboré entend tenir compte des acteurs et de leurs pratiques des espaces habités, des formes spatiales et des modes de représentation mais aussi des ambiances et du confort.

Les immeubles d'ateliers d'artistes à Paris 1850-1950. Recherche sur leur composition architecturale, distribution intérieure, et éléments de confort, dans l'objectif de leur protection au titre des Monuments Historiques.

Responsable scientifique : Jean-Paul Midant (Ipraus)

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au XX^e siècle, les architectes et leurs commanditaires ont mis au point et développés des immeubles pour accueillir à Paris, les artistes en leur

procurant à la fois un lieu de travail, étendu au logement, et à la réception dans certains cas. À Montparnasse, à Pigalle, à Montmartre, dans les XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e arrondissements, des architectes célèbres comme Auguste Perret, Le Corbusier, André Lurçat, Henri Sauvage ont ainsi expérimentés des dispositions spatiales en liaison avec une recherche de lien social original. De nombreux autres architectes, habitués à construire des hôtels particuliers ou des maisons de rapport ont beaucoup fait évoluer le type. Régulièrement un de ces bâtiments est présenté à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, et les plus connus aujourd'hui sont volontiers protégés au titre des Monuments Historiques. D'autres sont rejetés bien qu'ils semblent présenter un intérêt, car il manque une étude d'ensemble permettant d'y voir plus clair parmi un corpus dont nous ne sommes pas capables aujourd'hui de cerner le nombre et les caractéristiques, notamment les éléments matériels susceptibles d'avoir été fragilisés au cours du temps et pouvant présenter des difficultés de conservation. Le laboratoire IPRAUS de l'ENSA de Paris-Belleville a reçu cette étude de la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le travail de recherche sera envisagé sous l'angle de l'histoire de l'architecture, de l'histoire des techniques, de la théorie de la protection du patrimoine bâti et du projet architectural de restauration/réhabilitation. Il est prévu que les résultats soient présentés au cours d'une journée d'échanges entre praticiens dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine et chercheurs, organisée par l'IPRAUS à l'ENSA Paris-Belleville.

**La ville nouvelle d'Évry analysée
comme patrimoine architectural
et urbain : recherche en vue de
la Labellisation « Architecture
contemporaine remarquable ».**

Responsable scientifique : Jean-Paul Midant
(Ipraus)

La loi LCAP, pour la Liberté de Création, l'Architecture et le Patrimoine de 2016 prévoit l'instauration d'un nouveau label décerné par le

Ministère de la Culture et de la Communication : le label Architecture contemporaine remarquable. Aujourd'hui il n'a pas encore été décerné dans la région Île-de-France. Cette recherche est donc expérimentale, et vise, à partir d'un terrain repéré, à mettre en place pour la première fois le dispositif intellectuel, institutionnel et politique intégré dans le code du patrimoine en fournissant les outils nécessaires et une réflexion critique menée dans l'action. Le commanditaire est la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le partenaire principal est la Ville d'Évry à laquelle est associée la communauté de communes. La recherche est ponctuée de workshops menés par les architectes diplômés suivant la formation proposée par le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement Architecture et Patrimoine de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville. Le corpus est constitué par l'architecture construite entre 1970 et 2000 sur le territoire de la Ville d'Évry. Cette recherche sera soutenue dans les trois années qui viennent par la Chaire partenariale Patrimoine et Création de l'ENSA-PB. Il est prévu que les résultats de cette recherche soient régulièrement présentés lors de journées d'échanges et de rencontres entre chercheurs et praticiens dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

**Nouvelle conception des
composantes principales d'un
système urbain - Pôle Gare**

Organisme financeur : Efficacity (Centre de recherche spécialisé dans le domaine de l'efficacité énergétique urbaine ayant obtenu le label « Institut pour la Transition Énergétique »)
Responsable scientifique : Anne Grillet-Aubert
Durée : 24 mois (2015-2017)

Ces dernières années, d'importants efforts ont été faits pour réduire la consommation d'énergie des matériels roulants. Cela n'a pas été autant le cas pour les gares et stations, pourtant grosses consommatrices d'énergie, mais également lieux de production d'une importante quantité d'énergie qui est en partie sous-exploitée, comme l'énergie de freinage des trains, la

chaleur générée par les équipements et locaux techniques ou l'énergie géothermique. L'objectif est donc de réutiliser ces ressources non seulement pour optimiser au plan énergétique le fonctionnement des gares, mais aussi pour en faire bénéficier le quartier environnant. En outre, l'impact de la gare sur la mobilité au sein du quartier est majeur d'une part, les gares abritent de plus en plus de services dont bénéficient leurs usagers ou le quartier et un choix pertinent des services en gare peut permettre d'éviter un grand nombre de déplacements ; d'autre part, les modes de rabattement vers la gare, s'ils sont efficaces et décarbonés, peuvent faire de la gare un hub multimodal exemplaire. Le projet « Pôle Gare » vise plusieurs objectifs en synergie :

- réduire la consommation de la gare en s'appuyant sur un pilotage intelligent du réseau d'énergie ;
- transformer la gare en « hub » énergétique connecté au quartier environnant ;
- développer de nouveaux services dans et autour de la gare ;
- mutualiser les infrastructures et services pour le transport des personnes et des marchandises.

Résultats attendus : Outils de conception et de pilotage d'une gare optimisée sur le plan énergétique ; Méthodologie pour définir et dimensionner les services en gare.

Analyse du cycle de vie à l'échelle Urbaine.

Monétarisation de l'efficacité énergétique.

Organisme financeur : Efficacy (Centre de recherche spécialisé dans le domaine de l'efficacité énergétique urbaine ayant obtenu le label « Institut pour la Transition Énergétique »)

Chercheurs de l'Ipraus : Philippe Villien (membre associé)

Durée : 36 mois (2015-2018)

La méthode ACV (Analyse du Cycle de Vie), qui permet de mieux prendre en compte les exigences du développement durable au sein des projets de construction, est de plus en plus utilisée à l'échelle du bâtiment. Mais pour

construire une ville durable, il est nécessaire d'aller plus loin et d'évaluer de façon globale les impacts environnementaux, économiques et sociaux de projets à une échelle plus large : îlot dans un premier temps, quartier et territoire par la suite. Ce projet a pour objet le développement d'une nouvelle méthodologie qui sera à la fois multicritères (elle inclut les critères environnementaux, économiques, sociaux) et « conséquentielle », au sens où elle s'attache à prendre en compte les effets d'un projet urbain sur des systèmes plus globaux comme les infrastructures de transports, les systèmes de production d'énergie, de production et de traitement des eaux et de traitement des déchets, et cela, à différents horizons temporels.

Résultats attendus :

- outil de calcul intégrant la simulation prospective à long terme des impacts d'actions ou de projets à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire pour aide à la décision
- méthodologie de diagnostic territorial et de suivi des performances d'un territoire
- développement d'un marquage « Efficacy Insight » certifiant la rigueur scientifique de la mesure des performances d'un projet urbain.

Photopaysage : Photographie et paysage. Savoirs, pratiques, projets

Responsable scientifique : Frédéric Pousin (Ipraus)

Autres membres de l'Ipraus : Corinne Jaquand
Partenaires : UMR AUSser ; ITEM Institut des Textes et Manuscrits modernes / LAREP Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage

Financement : ANR Blanc - SHS 3 - Cultures, arts, civilisations (Blanc SHS 3) 2013

Durée : 2014-2018 (42 mois)

Événements scientifiques : Séminaire itinérant Plan Paysage

Le paysage est l'enjeu de pratiques professionnelles et artistiques qui questionnent ses représentations. La photographie n'est pas un simple enregistrement ; elle commande un nouvel ordre du regard, des usages et de

l'aménagement du territoire. Elle a partie liée avec la transformation des territoires. Si la relation entre paysage, territoire et photographie a déjà fait l'objet de nombreux travaux, il est rare que la photographie ait été étudiée de manière approfondie selon la double optique du projet de paysage et de la genèse des pratiques photographiques. Ce programme de recherche mobilise des points de vue disciplinaires et des compétences propres à chacun de ces deux domaines autour d'un objet commun : les savoirs et les pratiques relatifs au paysage. Le paysage est inscrit à l'origine même d'une histoire de la photographie. Ils se façonnent l'un l'autre : si le paysage photographié est bien représentation, par la photographie il devient en outre un terrain à observer, à connaître, à pénétrer, à amender. Il n'est donc pas étonnant que, de nos jours, les pratiques d'aménagement sollicitent de plus en plus les pratiques photographiques. Dans le contexte des transformations des métropoles contemporaines, photographes et paysagistes sont souvent associés. Il s'agit soit de lire les paysages contemporains dont la complexité souvent échappe aux catégories usitées, soit d'éclairer les aménagements qui transforment nos paysages, leur donner du sens. Il s'agit d'explorer les savoirs qui se construisent sur le paysage par la photographie, qu'elle résulte de photographes artistes, de paysagistes ou de géographes pratiquant et faisant lecture des paysages. Sont interrogés l'articulation des pratiques photographiques aux autres formes d'action sur le paysage, les contextes esthétiques, politiques, scientifiques qui leur sont liés. Au travers de la confrontation des pratiques artistiques, professionnelles et sociales il s'agit de saisir comment se construit le sens du paysage. L'hypothèse est que l'intégration d'une démarche photographique, au sein du projet de paysage, transforme les pratiques projectuelles. C'est dans cette perspective que sont envisagés les outils du projet permettant de mettre le paysage en débat. La mise en débat du paysage conduit à privilégier quatre objectifs liés à des questionnements et/ou des méthodes innovantes :

- rassembler des corpus photographiques stratégiques ;
- confronter les pratiques photographiques aux projets et aux acteurs du paysage ;
- mettre au jour la construction culturelle du paysage par l'acte photographique et les dispositifs de représentation ;
- en faire un objet de débat des mutations territoriales.

Les corpus n'ont pas été donnés a priori, mais construits comme des socles à partir desquels s'élaboreront les questionnements et les théories. Un premier ensemble comprend les productions de paysagistes photographes ou de paysagistes ayant collaboré avec des photographes en situation de projet. Un second s'est construit à partir de productions d'artistes photographes qui entretiennent une relation privilégiée avec le paysage. Un troisième s'est constitué autour des archives photographiques du théoricien du paysage John Brinckerhoff Jackson (1909-1996). La diffusion des résultats de recherche s'opère par le biais de différents supports, complémentaires et adressés à différents publics (scientifiques, professionnels et habitants du paysage). Le site <http://photopaysage.huma-num.fr> est l'un de ces médias.

Réseau Métropoles d'Asie Pacifique

Organisme financeur : Ministère de la Culture
Subvention annuelle
Responsable scientifique : Nathalie Lancret

L'objectif du réseau est double : fédérer les travaux sur la fabrication de l'espace matériel des villes d'Asie Pacifique, leurs objets architecturaux et urbains étudiés à travers leurs processus de conception, de production et de réception ; développer et renouveler des approches interdisciplinaires relatives à la thématique ou à l'aire considérée, à partir de cet ancrage disciplinaire affirmé.

Le réseau est animé par l'Ipraus et l'UMR AUSser, étroitement lié à l'axe thématique « Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet ». Les partenaires du réseau sont des

équipes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes institutionnels nationaux et internationaux, ainsi que des chercheurs en France et à l'étranger, notamment en Asie.

Grâce à ses partenariats européens et asiatiques, le réseau engage des confrontations comparatives et pluridisciplinaires, capitalise des acquis de recherche et développe des programmes de recherche, y compris de nature instrumentale sur les outils et corpus de la recherche, qui ont amené notamment à la constitution de fonds bibliographiques, cartographiques et iconographiques spécialisés.

Les programmes de recherche développés dans le cadre du réseau ont été le lieu d'accumulation sur la longue durée de connaissances particulières - apprentissages linguistiques, connaissance approfondie des contextes géo-historiques et culturels - recoupant plusieurs disciplines, mais également le lieu d'expérimentation d'outils de relevés et d'analyse des formes architecturales et urbaines propres à l'aire géographique et culturelle.

Actions internationales en Asie

Atelier d'enseignement Siem Reap/Angkor (Cambodge) et Chiang Mai (Thaïlande)

Organisme financeur : Ministère de la Culture
Subvention annuelle

Responsables scientifiques : Nathalie Lancret
Coresponsable : Cyril Ros

Contexte général : Un objectif des actions « Architectures et villes d'Asie du Sud-Est » est la formation des étudiants de l'ENSA de Paris-Belleville à l'intervention architecturale et urbaine dans les pays de l'ASEAN, lesquels présentent un fort potentiel de développement avec plus de 600 millions d'habitants et une croissance économique de 5,8 % en 2013, alors que la croissance mondiale était de 3 % (FMI).

Partenaires : Des partenariats ont été développés dans la durée, depuis plus de trente ans, créant des synergies qui innervent le projet de l'ENSA de Paris-Belleville et de ses structures de recherche, Ipraus et UMR AUSser n°3329 MCC/CNRS.

Coopération avec le Cambodge

Elle est réalisée depuis 2004-2005, dans le cadre de la coopération avec APSARA (Autorité pour la protection du site et l'Aménagement de la région d'Angkor/Siem Reap) et l'EFEO (École Française d'Extrême-Orient).

Une convention d'échange entre l'Université Royale des Beaux-Arts à Phnom Penh (Cambodge) et l'ENSA de Paris-Belleville a été signée le 3 février 2015.

Coopération avec la Thaïlande

Une convention de coopération a été renouvelée entre l'ENSA Paris-Belleville et l'Université de Chulalongkorn en 2010 (accueil d'étudiants thaïlandais à Belleville, tant dans le cursus licence, master et post-master que dans le cursus doctoral). L'organisation d'un terrain d'étude à Chiang Mai a été l'occasion pour prendre de nouveaux contacts institutionnels, notamment avec l'université de Chiang Mai, qui ont abouti dans la signature d'une convention en

2011, et avec le bureau de l'EFEO. Des étudiants thaïlandais des Universités de Chulalongkorn et de Chiang Mai ont ainsi participé aux ateliers chaque année depuis 2011.

Par ailleurs, un accord de coopération scientifique entre la Faculté d'Architecture de l'Université de Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande) et l'ENSA-PB a été signé le 1^{er} décembre 2014.

Coopération avec le Vietnam

La coopération avec le Vietnam a été redynamisée par des programmes associant l'ENSA de Paris-Belleville avec la Hanoi University of Architecture (HUA), l'Institut des métiers de la ville (IMV), le Hanoi Urban Planning Institute (HUPI). Ainsi le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet Urbain » de l'ENSA de Paris-Belleville propose une approche comparée des métropoles parisienne, shanghaienne et hanoïenne. Un atelier de projet urbain se tient chaque année à Hanoi pendant trois semaines : il réunit des étudiants de l'ENSA-PB et de l'HUA ainsi que de jeunes professionnels du HUPI. Une convention de coopération a été signée en mars 2016.

L'ENSA-PB est partenaire du diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) « Projet urbain, patrimoine et développement durable » coordonné par l'ENSA de Toulouse avec l'HUA.

Les activités de recherche se poursuivent dans le cadre de la formation doctorale. Une formation franco-vietnamienne francophone a été créée avec le soutien de l'AUF (convention signée en octobre 2016) ; elle a été inaugurée lors des Journées francophones qui ont eu lieu à Hanoi du 14 au 16 décembre 2016. Enfin, les échanges continuent de se développer entre l'ENSA-PB, l'IMV et le HUPI sur des aspects de documentation et d'expertise.

Aujourd'hui, la coopération repose sur un réseau de partenariats pérenne. Elle bénéficie de la présence de l'Institut des métiers de la ville créé en 2001 par le Comité populaire de Hanoi et la Région Île-de-France dans le cadre de leur

accord de coopération internationale – institut co-dirigé par Emmanuel Cerise, membre permanent de l'Ipraus, spécialiste de l'Asie du Sud-Est.

Implication de l'Ipraus dans le cadre du Labex Futurs Urbains

Groupe transversal « Inventer le Grand Paris »

Frédéric Pousin, Corinne Jaquand, André Lortie

Groupe transversal « Usages de l'histoire et devenirs urbains »

Nathalie Lancret, Estelle Thibault, Michèle Lambert-Bresson, Corinne Jaquand, Jean-Paul Midant, Annie Téraude (associée Ipraus), Jean-Michel Léger (associé Ipraus),

Groupe transversal « Production urbaine et marchés »

Corinne Jaquand, André Lortie

Réseau international de recherche sur les villes diffuses

Adèle Esposito, coordinatrice ; Béatrice Mariolle, Andrea Palmioli (doctorant Ipraus)

Groupe transversal « Risques »

Nathalie Lancret

Groupe transversal « Ville, Tourisme, Transport, Territoire »

Virginie Picon-Lefebvre

**Principaux événements scientifiques
organisés par des chercheurs
Ipraus en 2017-2018**

**Séminaire du Réseau international
de recherche sur les villes et
l'urbanisation diffuse (DCUN) : “ Diffuse
Cities and Urbanization Network “**

Organisation : DCUN / Labex Urban Futures
Coordination : Adèle Eposito (CNRS / AUSser-Ipraus), Joël Idt (University Paris-Est, Lab'Urba), Clément Musil (chercheur associé, AUSser-Ipraus, coordination scientifique)

Autres chercheurs AUSser-Ipraus impliqués :
Béatrice Mariolle, Adrea Palmioli (doctorant)
Lieu : ENSA Paris-Belleville

Date : 6 avril 2018

Cette séance, intitulée “Economic Activities & Diffuse Urbanization“, a porté spécifiquement sur l'un des thèmes que le DCUN se propose d'explorer : la place des activités économiques dans les processus d'urbanisation diffuse. Elle s'est articulée autour de deux interventions. La première est assurée par Laetitia Dablang (IFSTTAR – Université Paris Est) dont la présentation portera sur les nouveaux paysages de la métropole logistique et qui pointera en particulier la place croissante des entrepôts sur des territoires en recomposition. La seconde est assurée par Julien Birgi (Doctorant en géographie et Urbaniste à Bordeaux Métropole) qui partagera son expérience concernant le développement de clusters économiques dans la région centrale de l'île de Java (Indonésie) dédié à l'industrie du meuble et poussant à une réorganisation des territoires et à l'apparition de nouvelles organisations spatiales diffuses. Nous terminerons par une discussion avec les participants.

**Atelier international du groupe
transversal Inventer le Grand Paris
(Labex Futurs Urbains) : « Les
plans dans leur épaisseur »**

Organisation : Frédéric Pousin (AUSser-Ipraus) et Nathalie Roseau
Autres chercheurs AUSser-Ipraus impliqués :
Frédéric Bertrand, Corinne Jaquand, André Lortie

Lieu : ENSA Paris-Belleville, 60 boulevard de Belleville, 75019 Paris, Salle 12
Date : 21 juin 2018

Cet atelier proposait de se pencher sur trois questions.

- Une première question porte sur l'existence du plan. Dans quelles conditions apparaît la nécessité du plan ? Quelles questions, quelles collaborations suscitent son élaboration et sa mise en œuvre ? Quelles articulations noue-t-il avec les politiques publiques ?
- Une deuxième question porte sur le plan comme document. Comment saisir les contours d'un plan ? Et en quoi informent-ils des conditions d'aménagement métropolitaines ? Comment circule-t-il et que permet-il de communiquer ?
- Une troisième question porte sur la temporalité du plan. Quel est son devenir, une fois approuvé ? Quelle est la persistance du plan au regard d'une séquence longue de l'aménagement métropolitain ? Comment la notion même de plan est-elle amenée à se transformer suivant les moments de l'aménagement métropolitain ?

Deux sessions jalonnent cet atelier, la première sur la nécessité du plan au regard de l'action ; la deuxième sur la matérialité de l'objet à lire et sa territorialisation. Les intervenants – Emmanuel Bellanger, Angelo Bertoni, Denis Delbaere, Corinne Jaquand, Arnaud Passalacqua – sont revenus sur différents moments, expériences situées (Paris, Lille et Nancy, Luxembourg et Rome), perspectives (transport, paysage, urbanisme).

**Journée d'études doctorales
«Architecture, arts appliqués,
design : histoires partagées»**

Organisation : Séminaire doctoral en Histoire de l'architecture organisé par Anne-Marie Châtelet (EA Arche, ENSA Strasbourg, Université de Strasbourg), Hélène Jannière (EA Histoire et critique des arts, Université Rennes 2) et Jean-Baptiste Minnaert (UMR André Chastel, Sorbonne Université).

Coordination : Estelle Thibault (AUSser-Ipraus), responsable scientifique invitée
Lieu : INHA / Sorbonne Université – 6, Rue des

Petits-Champs, 75002 Paris – Salle Ingres, 2^e étage
Date : 15 juin 2018

Cette journée doctorale a été consacrée aux relations mouvantes et variées que l'architecture entretient avec ce que l'on nomme aujourd'hui les arts appliqués. Ces activités de conception, désignées selon les époques par différents termes – arts décoratifs, arts industriels, design... – concernent aussi bien les détails des bâtiments eux-mêmes que les accessoires séparables qui les équiperont, mobiliers, tapis et autres ustensiles du quotidien. Elles furent, au fil de l'histoire et selon les contextes culturels, revendiquées comme étant constitutives du travail de l'architecte ou déléguées à des hommes de métiers, tantôt intimement associées au projet d'édifice jusqu'à en constituer la part proprement artistique, tantôt considérées comme des activités relevant d'un genre mineur, secondaire, voire extérieur au domaine de l'art de construire. Les importants renouvellements qu'a connus, dans les dernières décennies, l'historiographie des arts décoratifs et de l'ornement nous invite aujourd'hui à questionner les hiérarchies supposées entre architecture et design, et à reconsidérer ces pratiques non plus comme des champs subalternes mais comme des lieux de renouvellement de l'architecture, de ses processus de conception comme de ses théories. Depuis 2016, deux colloques organisés par l'Université de Lausanne ont examiné les relations entre décor et architecture à l'époque moderne. C'est également la généalogie du modernisme architectural qui a pu être relue au travers des échanges et collaborations entre architectes, décorateurs ou ensembliers (Troy, Froissart), d'une production en série d'abord appliquée aux accessoires décoratifs (Nègre), ou de l'investissement affectif des objets du quotidien (Payne). Les travaux récents ont également souligné le fait qu'au XIX^e siècle, l'essor sans précédent des arts industriels s'accompagne de réflexions sur leur enseignement et de l'émergence de toute une littérature, théorie, traités et recueils, s'intéressant aux productions de toutes les époques et de tous les continents (Labrusse). Nombreux sont alors les ouvrages

qui examinent conjointement « l'architecture et les arts qui en dépendent » pour y interpréter les changements stylistiques à l'aune des évolutions techniques, sociales et culturelles, mais aussi pour comprendre les migrations de motifs, entre le monde anonyme des métiers et celui plus élevé de l'art de bâtir. Si les condamnations de l'ornement ont distendu les liens entre décoration et architecture, les XX^e et XXI^e siècles ne sont pas moins riches en relations, directes ou analogiques, entre le monde du design – mobilier, mais aussi textile et typographie – et celui de la construction des édifices.

Colloque « Architectures de la politique, politiques de l'architecture »

Coordination : Jean-Louis Cohen (AUSser-Ipraus)
Lieu : Collège de France, Amphithéâtre Marguerite de Navarre – Marcelin Berthelot
Date : 15 juin 2018

dont intervention de Élisabeth Essaïan (AUSser-Ipraus), « Le plan de Moscou de 1935 : goûts et actions du décideur politique »

5th seminar of the series « New Urban Epistemologies & Diffuse Urbanization »

Organisation : DCUN / Labex Urban Futures
Coordination : Adèle Esposito (CNRS / AUSser-Ipraus), Joël Idt (University Paris-Est, Lab'Urba), Clément Musil (chercheur associé, AUSser-Ipraus)
Lieu : ENSA Paris-Belleville, IPRAUS, bâtiment B, 3^e étage, 60 Boulevard de la Villette, 75019 Paris
Date : 27 Septembre 2018

DCUN 5th seminar was organized on the last 27th September 2018. This session entitled "Diffusing urbanization and hybrid economic activities in agricultural suburban areas" was focused on the development of hybrid activities in former rural peripheries. In various geographical contexts, massive urbanization of former rural peripheries leads to the emergence of new economic activities that profoundly transform the traditional socio-spatial organization: farmers become land or real estate operators, develop agro-tourism activities for urban citizens or offer farm

picking. The presentations proposed in this seminar explore the stakeholders who are initiating these hybridizations, what kind of new activities are developed, how these processes are transforming urban forms, and also raise the question of compatibility of these hybrid schemes with initial agricultural activities. A first talk was provided by Andrew Marton (Centre for Asia Pacific Initiatives – University of Victoria, Canada) who delivered insights of his work on the hybrid spaces in the lower Yangzi Delta (China). A second guest, Gwenn Pulliat (CNRS – Lab Art-Dev – UMR 5281, France) focused her presentation on the roles for farmlands in expanding cities based on various case studies in Vietnam and Thailand. Each presentation gave the opportunity to the speakers to discuss with the participants and to raise comments as well as questions. — Details (in english) regarding the content of the discussion hold during this session can be found here (under preparation). – details regarding the announce of this session can be found here (link).

Séminaire des doctorants de l'UMR AUSser 2017-2018

Organisé au sein de l'UMR AUSser (ENSA Paris-Belleville), le séminaire des doctorants est fait pour et par les doctorants. Ouvert à tous les doctorants en architecture, il est un moment d'échange sur les divers aspects de la thèse, le fond, la forme et le quotidien. Les séances sont organisées en deux temps, une présentation de l'avancement de thèse par l'un des doctorants et une partie de discussion libre permettant un échange d'informations.

Séminaire doctoral UMR AUSser 2017-2018

Pilotage: Julien Bastoen (Ipraus)

Comment, au fil de l'avancement du doctorat, préciser son approche méthodologique et comment la situer dans un cadre théorique plus vaste ? Ce séminaire, ouvert aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser, a pour objectif d'aborder la question cruciale du positionnement

scientifique du chercheur. Le caractère le plus souvent international et interdisciplinaire des thèses menées au sein de nos équipes rend ce positionnement théorique et méthodologique d'autant plus difficile et risqué que la recherche en architecture, en urbanisme et en paysage se situe aux confins et au croisement de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Approches historique ou prospective, approches monographique, comparative ou croisée, étude des circulations de modèles et des transferts culturels, ces tendances scientifiques, dont certaines sont encore récentes, se sont souvent construites en réaction, voire en opposition, les unes par rapport aux autres. Or, comprendre les enjeux méthodologiques de ces reconfigurations théoriques est un passage obligé pour le jeune chercheur, dans la construction d'une posture réflexive qui doit le conduire à prendre position par rapport à un état de l'art en constante évolution. Ce séminaire doctoral est l'occasion de se confronter collectivement à ces différentes approches, à travers la relecture critique de textes qui en ont consolidé la portée et la diffusion, au prisme des interrogations et des retours d'expérience des doctorants et des chercheurs.

Séance 3 : Histoire du temps présent, histoire immédiate - EAV&T Marne-la-Vallée - 2 octobre 2017

Coordination : Luc Baboulet, Stéphane Füzessery et Paul Landauer (équipe AUSser-OCS)

Principaux ouvrages soutenus par l'IPRAUS et l'UMR AUSser en 2017-2018

Guy Lambert, Eléonore Marantz (dir.), Architectures manifestes. Les écoles d'architecture en France depuis 1950, Genève, MétisPresses, 2018, 266 p.

Les écoles d'architecture construites en France depuis les années 1950 sont actuellement au centre de multiples interrogations concernant autant l'évolution de leurs usages que leur valeur patrimoniale. Dans ces bâtiments où l'architecture s'enseigne et s'apprend, les multiples enjeux de la création architecturale se donnent à lire, à voir, à comprendre. Le fort investissement

symbolique dont les écoles d'architecture font l'objet, tant de la part de l'État, initiateur de leur construction, que de leurs concepteurs et usagers, les hisse au rang de modèles ou de manifestes architecturaux. Leur histoire rejoint celle de l'architecture de la seconde moitié du 20^e siècle. Croisant plusieurs échelles d'analyse, Architectures manifestes interroge l'exemplarité et le caractère démonstratif d'édifices dont le programme fut fortement renouvelé par la réforme de l'enseignement de l'architecture de 1968. Les envisager selon une perspective historique permet d'analyser les interactions passées et présentes entre architecture, organisation spatiale et projet pédagogique.

Pousin, Frédéric (dir.), Photopaysage : débattre du projet de paysage par la photographie, Paris, Les productions du Effa, 2018, 256 p.

À la fois réalité et représentation, objet vivant et évolutif, le paysage est propice à la rencontre des pratiques professionnelles et artistiques. Cet ouvrage propose d'explorer pour la première fois les liens complexes tissés entre photographie et projet de paysage. Faisant suite à un programme de recherche collectif mené durant trois années, il évalue le rôle joué par la photographie dans la fabrique du paysage et sa contribution au débat. Neuf essais reflètent l'enquête croisée menée entre chercheurs nord-américains et français à travers certains monuments historiques et quelques démarches représentatives. Ils analysent la diversité des pratiques et des contextes, démarches d'auteur ou commandes. L'approche universitaire est complétée par la restitution de tables rondes réunissant paysagistes et photographes autour de leur collaboration et par la présentation de cinq portfolios. Le discours visuel éclaire alors la rencontre d'un projet photographique avec un projet de transformation du paysage.

**Centre de recherche documentaire
Roger-Henri Guerrand**

Le centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand, constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque, est principalement dédié aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser dont il est partie prenante, mais qui accueille plus largement des chercheurs, doctorants et des étudiants rattachés à d'autres institutions. Son activité est retracée dans le chapitre suivant, consacré à la documentation.



Documentation

Médiathèque

La médiathèque occupe une place essentielle au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, en contribuant à la formation des futurs architectes. Elle met à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, une documentation sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les techniques de construction, les arts, les sciences sociales et toutes les disciplines connexes à l'architecture. Elle les oriente, le cas échéant, vers les organismes et les établissements appropriés.

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 10h - 18h45

Mardi 14h - 18h45

Samedi 12h - 16h45

Soit 44h30 d'ouverture par semaine

Fermeture

Fermeture 2 semaines pendant les vacances de Noël, 1 semaine durant les vacances de printemps et du 14 juillet au 15 septembre.

Les locaux

La médiathèque est située au 2^e, 3^e et 4^e étage du bâtiment C et occupe un espace de 1 000 m². Elle dispose de 100 places assises.

Les collections se répartissent ainsi :

- au niveau 0 : l'accueil, la matériauthèque, les périodiques, la vidéothèque, les travaux d'étudiants
- au niveau 1 : les ouvrages
- au niveau 2 : le fonds ancien, le fonds Bernard Huet, le fonds Robert Auzelle

Les services

La médiathèque dispose de 11 postes informatiques pour la consultation des bases de données, de 3 scanners A3, de 3 e-Scans (scanners de livres en libre-service), d'une photocopieuse et de 3 combinés lecteurs VHS / DVD. La médiathèque est connectée en WIFI.

Les moyens en personnel

Cinq ATS (un chargé d'études documentaires, trois secrétaires de documentation, un adjoint administratif) assurent le fonctionnement du service. Personnel titulaire en poste au centre de documentation (équivalent temps plein) : 5.

Un agent recruté sur un contrat aidé assure depuis le 1^{er} janvier 2017 la gestion de la matériauthèque.

Quatre étudiants moniteurs permettent d'assurer le rangement des salles et l'accueil des usagers à certaines heures et le samedi.

Les collections

- 30 000 ouvrages dont 600 livres anciens. Cette collection d'ouvrages comprend le fonds Bernard Huet issu de la bibliothèque personnelle de Bernard Huet (2 600 ouvrages modernes et 200 livres anciens) et les 570 ouvrages issus de la bibliothèque de travail de Robert Auzelle.

- 175 titres de périodiques français et étrangers dont 100 revues vivantes ;
- 3 000 travaux d'étudiants : mémoires de 5^e année et PFE auxquels s'ajoutent les mémoires de travaux personnels de fin d'étude (TPFE) ;
- 1 200 documents vidéo et multimédia.
- 300 échantillons de matériaux.

La plupart des documents sont en libre accès.

Seuls les livres anciens, certaines collections de revues peu consultées, les mémoires d'étudiants sont en accès indirect.

Le budget

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Livres	18 090,71€	17 548,74€	19 527,39€
Revue	11 927,91€	10 457,54€	10 330,10€
Vidéo / Multimédia	1 829,16€	1 940,60€	3 102,29€
Reliure	5 685,04€	5 583,78€	9 344,03€
Base de données	1 630,12€	2 062,53€	2 114,55€
Mallettes pédagogiques	1 498,00€		
TOTAL	40 660,94€	37 593,19€	44 418,36€

Évolution des acquisitions et du fonds

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Ouvrages	742	648	877*
DVD	40	43	33
PFE / Mémoires de séminaire	165	141	166**
Échantillons de matériaux		40	51

*Parmi les 877 ouvrages entrés dans le fonds, 598 sont des achats, 279 sont des dons.

** 83 mémoires de séminaire et 83 PFE.

Le prêt et la fréquentation

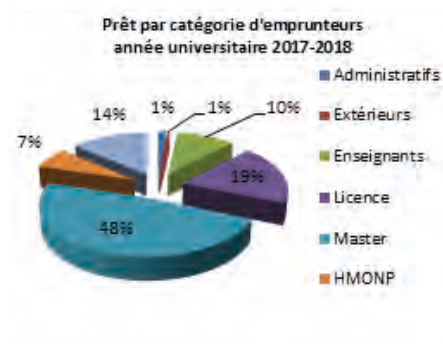
Prêt à domicile

Prêts	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Septembre	249	362	469
Octobre	1393	1427	1378
Novembre	1162	1087	1121
Décembre	921	732	956
Janvier	816	677	414
Février	666	873	883
Mars	1232	1178	1243
Avril	678	589	582
Mai	866	838	746
Juin	597	390	480
Juillet	207	150	109
TOTAL	8787	8303	8381

Le prêt de documents à domicile est relativement stable.

Nous constatons par contre une fréquentation accrue de la médiathèque. De très nombreux étudiants travaillent sur place et apprécient le confort des locaux et les services rendus. Nous observons également que les enseignants incitent toujours plus les étudiants à fréquenter la médiathèque et qu'eux-mêmes l'utilisent plus fréquemment.

Prêt par catégorie d'emprunteurs



Prêt par types de documents

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Livres	7 734	7 477	7 631
Documents audiovisuels	1 035	812	709
Échantillons	18	14	41

Les 5 documents les plus empruntés en 2017-2018

Titre	Nombre de prêt
L'allégorie du patrimoine / Françoise Choay	19
Elements of Architecture / [Rem Koolhaas]	18
Construire autrement : comment faire ? / Patrick Bouchain	17
Du style et de l'architecture : Écrits, 1834-1869 / Gottfried Semper	16
Construire l'architecture : du matériau brut à l'édifice, un manuel / Andrea Deplazes (dir.)	16

Prêt inter-bibliothèques

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Demandes d'autres écoles à l'ENSA-PB	42	30	30
Demandes de l'ENSA-PB à d'autres écoles	9	19	10

Ce prêt permet aux étudiants de consulter des documents se trouvant dans d'autres bibliothèques (bibliothèques d'écoles d'architecture principalement, bibliothèques universitaires). Il permet également à tout centre documentaire d'emprunter un document conservé à la médiathèque de l'ENSA-PB.

De nombreux scans d'articles de périodiques sont également envoyés aux différents partenaires.

Prêt entre écoles franciliennes

Ce prêt permet aux étudiants de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, de Paris-Val de Seine et de Marne-la-Vallée d'emprunter des documents non possédés par leur école de rattachement à l'ENSA-PB et vice-versa.

On constate cette année une nette progression du nombre de prêts.

Nombre d'emprunts à l'ENSA-PB

	Paris-La Villette	Paris-Malaquais	Paris-Val de Seine	Marne-la-Vallée
2016-2017	72	13	2	56
2017-2018	228	44	109	72

Nombre d'emprunts des étudiants de l'ENSA-PB dans les autres écoles franciliennes

	2016-2017	2017-2018
Paris-La Villette	8	46
Paris-Malaquais	17	61
Paris-Val de Seine	4	10
Marne-la-Vallée	18	27

Évolution du fonds

Revue

La médiathèque dispose de 100 titres vivants. Ils sont commandés annuellement auprès d'un organisme de gestion de périodiques (Ebsco). Ils sont réceptionnés et référencés pour constituer un état automatique des collections, puis équipés avant d'être classés dans la salle de lecture.

Le dépouillement des articles de périodiques d'architecture est partagé par l'ensemble des écoles. Il alimente la base de données ArchiRès, disponible sur le portail ArchiRès. L'école de Paris-Belleville y participe en dépouillant 4 revues : Werk, Bauen & Wohnen (Suisse), AV Monografias (Espagne), AA Files (Grande-Bretagne), Architecture d'aujourd'hui (France).

L'abonnement à « Avery Index to Architectural Periodicals » a été reconduit en 2017-2018. Édité par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2 500 revues américaines et étrangères. La base est interrogeable sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'intranet de l'école.

Chaque mois un bulletin de revues (l'actualité des revues) au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Il répertorie tous les numéros reçus dans le mois avec lien hypertexte sur les sommaires en ligne.

Ouvrages

La politique d'acquisition est étroitement liée à l'enseignement. Les achats se font sur proposition des enseignants (en particulier grâce à leurs bibliographies) ou des étudiants, par la consultation systématique des catalogues d'éditeurs, des revues spécialisées et des visites en librairie.

Dans la mesure du possible, les livres disparus du fonds, souvent épuisés, sont rachetés.

Chaque ouvrage est inventorié, équipé puis catalogué dans la base du Sudoc, puis reversé dans ArchiRès.

Chaque trimestre un bulletin de nouveautés au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Travaux d'étudiants

166 travaux d'étudiants (83 mémoires de séminaire et 83 PFE) ont été saisis, analysés et versés sur la base ArchiRès au cours de l'année universitaire 2017-2018. Les mémoires de séminaire sont saisis sur le SIGB Koha. Ceux pour lesquels la médiathèque possède une version numérique sont également versés dans Oméka (logiciel de gestion de documents électroniques) afin qu'ils soient consultables en ligne sur le portail ArchiRès. Les PFE, étant tous au format électronique, sont saisis sur Oméka et mis en ligne sur le portail en fonction des droits accordés par l'étudiant.

Dans le cadre d'un marché de numérisation, 300 mémoires ont été numérisés en début d'année 2018. Ils ont été mis en ligne sur le portail ArchiRès.

Vidéotheque

La médiathèque achète régulièrement des DVD (commandes groupées des écoles avec négociation des droits de prêt et de diffusion au sein de l'école, achat à l'ADAV ou à Colaco qui négocient les droits pour les institutions).

Deux fois par an, un bulletin des vidéos au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Matériauthèque

La matériauthèque est constituée d'une présentation d'échantillons de matériaux apportant des solutions environnementales.

Cette sélection de matériaux permet aux étudiants de comprendre le mode de production, l'importance du façonnage et de voir, sentir et appréhender les matériaux. 300 échantillons de produits, de matériaux et de maquettes constructives ont été sélectionnés, inventoriés, exposés. Une documentation technique qui replace les échantillons exposés dans leur processus de mise en œuvre a été élaborée. 510 ouvrages sur les différents types de matériaux et sur leur mise en œuvre complètent le fonds et sont intégrés au portail documentaire. Les matériaux sont saisis sur la base documentaire ArchiRès.

La matériauthèque est abonnée à la base de données Kheox (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction) et à la base MatériO qui, mise à jour quotidiennement sert d'outil de veille pour l'alimentation du fonds des échantillons.

Elle dispose d'un bulletin d'information (Scoop-it) diffusé auprès des enseignants, des étudiants, du personnel administratif et des partenaires.

Issue d'un partenariat entre Archi-Material et l'ENSA Paris-Belleville, une « matériauthèque connectée » a été installée en mars 2018. Elle comprend un totem et des panneaux muraux empruntables.

Les échantillons de la matériauthèque vont être équipés d'une puce créée par Archi-Material, lisible par l'application NFC. Cette puce contient toutes les informations nécessaires sur les matériaux, le but étant de supprimer la documentation technique papier très vite obsolète.

Redéploiement du catalogue ArchiRès dans le Sudoc

Mis en place en octobre 2017, le projet d'intégrer le catalogue commun des bibliothèques des ENSA dans le catalogue collectif Sudoc est une volonté stratégique du Ministère de la culture et des directeurs des ENSA.

L'objectif de cette mutualisation est d'augmenter la visibilité des données d'ArchiRès dans le réseau documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les 17 ENSA constituant la base commune ArchiRès sont concernées par le projet. Le catalogue ArchiRès est riche de 390 000 notices, dont tout ou partie est destiné à l'intégration dans le Sudoc selon une politique documentaire à définir.

Les notices produites dans le Sudoc sont versées automatiquement tous les jours dans Koha-ArchiRès via une passerelle.

Un plan de formation (formation aux prérequis, formation au langage Rameau, formation à WinlBW) auquel a participé le personnel de la médiathèque, a été mis en place.

La formation des utilisateurs

Il s'agit d'initier les étudiants de 1^{re} année à la recherche documentaire afin qu'ils deviennent autonomes dans leur recherche d'information. Pendant deux jours, une visite détaillée de la médiathèque est effectuée par groupes de 20 étudiants, suivie d'une initiation à la recherche documentaire sur le portail ArchiRès. La séance se termine par un exercice pratique au cours duquel les étudiants effectuent des recherches bibliographiques sur un thème donné par les enseignants, en l'occurrence la préparation de leur voyage pédagogique. Cette initiation est l'occasion pour les étudiants de s'approprier les locaux tout en faisant un travail documentaire piloté par les documentalistes. La collaboration avec les enseignants a permis de rendre cette formation obligatoire au cours de la semaine d'intégration.

Centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand

Le centre de recherche documentaire de l' AUSser/IPRAUS possède des collections issues de la sédimentation de plusieurs types de fonds depuis la création de l'IERAU en 1970, devenu IPRAUS en 1986. Cette sédimentation fait l'originalité et l'intérêt de la collection, qui regroupe à la fois le produit des recherches individuelles et collectives menées au sein du laboratoire de l'ENSA Paris-Belleville mais aussi d'autres laboratoires spécialisés, les mémoires (CEAA, DEA, DESS, DSA) ou thèses de différentes formations d'enseignement supérieur, ainsi qu'une sélection de rapports de recherche. Les thématiques et terrains du fonds documentaire sont le reflet des recherches menées au sein de l'UMR AUSser.

Le personnel

2 agents à temps complet assurent les différentes missions relatives au fonctionnement du centre :

- 1 chargé d'études documentaires, responsable du centre de recherche documentaire,
- 1 agent contractuelle en CDI, responsable de la cartothèque.

L'espace

Un espace de 200m² est proposé avec 40 places assises, 3 postes informatiques de consultation, 3 scanners (A3 et 2 A4), 1 connexion Wifi.

Informations pratiques

Le centre de recherche documentaire est ouvert du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h30.

La cartothèque est ouverte : mardi et mercredi de 14h00-17h30, jeudi 9h00-12h00 et 14h00-18h30, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h30 et sur rendez-vous mardi et mercredi 9h00-12h00.

Fermetures annuelles : Noël (2 semaines), Pâques (1 semaine) et été (fin juillet à fin août).

Le centre de recherche documentaire est constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque. Son fonds couvre les thèmes de recherche de UMR AUSser 3329/IPRAUS : architecture, Asie du sud-est, culture technique,

habitat/logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il met à disposition d'un public de chercheurs, enseignants, étudiants et documentalistes, l'intégralité de son fonds et accompagne ce public dans leur recherche.

Le Fonds est constitué de :

- 5900 ouvrages : 2 800 livres, 1 700 rapports, 1 400 travaux universitaires,
- 25 périodiques vivants et une vingtaine de collection ancienne,
- 2 000 cartes et plans

Une grande partie du fonds documentaire est répertoriée sur le logiciel documentaire Alexandrie. Les donations récentes (rapports de recherche, livres, mémoires de thèses) sont en cours de traitement.

Le catalogue est consultable via le portail documentaire AUSser/IPRAUS :

<http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?page=search&req=18>

Il compte 9 493 notices bibliographiques dont 1 927 « article de revue », 1 533 « cartes et plans », 247 « contribution à un ouvrage collectif », 2 720 « livre », 1 684 « rapport de recherche » et 1 382 « travaux universitaires ».

Pour 2017/2018, 971 nouvelles notices ont été intégrées à cette base.

La Cartothèque

Le laboratoire AUSser/Ipraus a créé un fonds cartothèque et une base de données à destination des chercheurs, des enseignants et des étudiants. La création de cette base est le fruit d'un inventaire cartographique engagé depuis 1996 par Nathalie Lancret, Pierre Clément et Emmanuel Cerise.

Le fonds de la cartothèque est constitué de :

- cartes et plans plus particulièrement sur certaines zones géographiques : Asie (Cambodge, Chine, Corée, Indonésie, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam), Maghreb,

Moyen-Orient, France et plus particulièrement la région Île-de-France,

- travaux d'étudiants : études sur les formes urbaines, relevés urbains et architecturaux.

Convention et partenariat de prêt

Le centre de recherche documentaire a établi des partenariats de prêt avec :

- la médiathèque de l'IAU Île-de-France donnant la possibilité aux membres de l'Ipraus, enseignants et étudiants de l'ENSA-PB de consulter et emprunter leurs documents
- l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) donnant accès à leurs chercheurs et doctorants au fonds documentaire de l'ENSA-PB.
- l'APUR, l'IGN, le laboratoire LAMOP et l'IAU Île-de-France permettant d'utiliser les données géographiques produites par ces institutions.

Pour 2017/2018, 500 demandes de données géographiques sous convention ont été satisfaites. Ces demandes concernent plus particulièrement les données de l'IGN de la région Île-de-France.

Participation aux projets Ipraus et UMR AUSser

Atelier-formation pour les membres de l'UMR

Le responsable du centre a mis en place des ateliers-formations animées des spécialistes extérieurs à destination des chercheurs et doctorants.

Pour 2018, 2 ateliers-formations ont été organisés sous la forme de séances d'une demi-journée :

- atelier Hal animé par une personne du CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe, administrateur de la plateforme Hal) : aspects théoriques, juridiques et pratiques
- formation « cartes heuristiques » : méthodologie permettant d'organiser ses idées sous forme de schémas (papier et informatique). 2 séances ont eu lieu : 1 généraliste et 1 adaptée au projet de création d'une plateforme sur l'Asie.

Ces séances ont permis de créer une synergie et une dynamique entre les différentes équipes de recherche de l'UMR mais aussi un moment d'échanges sur leurs différents projets respectifs.

Bibliographie sur « l'architecture française en Asie » parue dans la revue « La Francophonie en Asie-Pacifique »

En concertation avec Emmanuel Cerise, une bibliographie a été réalisée par le responsable du centre et publiée dans le Vol. 2 No 2 de cette revue. Ce numéro étant axé sur « l'Architecture française en Asie-Pacifique ».

Projet documentaire de l'UMR AUSser 2020

Dans le cadre du renouvellement de l'UMR AUSser au 1^{er} janvier 2020, un groupe de travail documentation, animé par le responsable du centre et une chercheuse, a élaboré le document présentant les 4 projets documentaires de l'UMR portant sur les créations d'une :

- collection d'archives orales AUSser,
- collection numérique AUSser,
- plateforme de données sur l'Asie,
- photothèque et collection AUSser sur la plateforme MediHal.

Ces 4 projets seront réalisés durant la nouvelle mandature de cette UMR en concertation avec les chercheurs.

Séminaire itinérant « Plan Paysage »

La responsable de la cartothèque a participé, en octobre 2017, au Séminaire itinérant Plan-Paysage n°4 : « Le schéma de l'OREAM Lyon Saint-Étienne et les espaces agricoles périurbains protégés ». Elle collabore à la constitution de la documentation et à la réalisation des actes de ces journées de séminaire.

Outils documentaires

Portail documentaire Ipraus/AUSser <http://docausser.alexandrie7.net>

Ce portail s'adresse aux chercheurs, enseignants et étudiants et donne accès au catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque mais aussi à des informations relatives aux outils de veille, outils bibliographiques et archives ouvertes.

Les membres de l'Ipraus, de l'UMR AUSser et de l'ENSA Paris-Belleville ont un compte leur donnant accès à certaines fonctionnalités : créations de dossiers, de classeurs et d'alertes.

Statistiques de fréquentation du portail

	2016/2017	2017/2018
Visiteurs différents	4095	8810
Visites	23042	26650

Nous constatons une progression de la fréquentation du portail : le nombre de visiteurs a doublé entre les périodes 2016/2017 et 2017/2018.

Collections HAL Ipraus et UMR AUSser

Le centre de recherche documentaire a participé à la création de deux collections HAL (Hyper archive en ligne) rassemblant les productions déposées par les chercheurs.

Hal Ipraus : <https://hal.archives-ouvertes.fr/IPRAUS>

149 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 58 avec accès au document en pdf.

Hal UMR AUSser : <https://hal.archives-ouvertes.fr/AUSSER>

135 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 67 avec accès au document en PDF.

Blog de veille de l'UMR AUSser <http://umrausser.hypotheses.org/>

Ce blog, créé en novembre 2012, recense des actualités (appels à proposition, appels d'offre, séminaires, journées d'études, colloques, nouvelles publications) sur les thématiques de recherche de l'UMR.

Statistiques de fréquentation du blog

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Visiteurs différents	25 300	75 850	87 490
Visites	35 680	180 000	184 370

Pour la période 2017/2018, le blog a enregistré 87 490 visiteurs différents avec 184 370 visites. Soit une progression de 11 640 visiteurs.

À ce jour, le blog propose :

- 691 actualités relatives à l'UMR,
- 435 appels,
- 291 actualités relatives au Doctorat et DSA,
- 684 événements extérieurs,
- 574 actualités relatives aux publications (livres et périodiques).

470 actualités ont été créées sur ce blog pour 2017/2018.

Ce blog est moissonné par des portails ou plateformes tels que : Worldcat, Base, Isidore,...

Produits documentaires

Bibliographie

Depuis 2011, le centre de recherche et la cartothèque réalisent des bibliographies à la demande des chercheurs, enseignants et étudiants. Pour 2017/2018, les bibliographies suivantes ont été élaborées et diffusées auprès des enseignants et étudiants en DSA et master : « Villes d'Hanoi et de Shanghai », « Chiang Mai » (Thaïlande) et « Siem Reap » (Cambodge) », « Vallée de la Seine », « Les villes de Bagnolet et Montreuil », « La ville de La Courneuve et le carrefour des six routes ». Ces bibliographies se composent

de références bibliographiques des documents disponibles au centre et à la cartothèque, de sites via lesquels on trouve des informations relatives à la thématique et de lieux ressources. Vous retrouvez ces bibliographies sur le portail documentaire : <http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?req=9&page=listalo>

Documents cartographiques

La cartothèque réalise, à la demande des enseignants, des documents cartographiques, à partir des données géographiques en open data ou de celles disponibles grâce aux conventions signées avec l'IGN, l'APUR, IAU-IdF.

Doc'Infos lpraus/AUSser

<http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?page=lstnews&newsletter=1&aid=14508&cid=614>

Cette lettre d'information mensuelle du portail documentaire AUSser/IPRAUS a été créée en février 2017. Elle est envoyée par mél aux membres de l'UMR AUSser, IPRAUS et ENSA Paris-Belleville. Vous y trouvez les nouveautés du portail documentaire : actualités du centre de recherche documentaire et de la cartothèque de l'AUSser/IPRAUS, informations relatives à l'Open Access et aux outils du web, nouveautés rentrées sur le catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque. À ce jour, 20 numéros ont été élaborés. La collection est accessible via le portail documentaire.

« Les nouvelles du Blog de l'UMR AUSser »

<https://umrausser.hypotheses.org/les-nouveautes-du-blog-de-lumr-ausser>

Cette lettre d'information mensuelle, envoyée par courriel via des listes de diffusion, informe les membres de l'UMR AUSser, les chercheurs, doctorants, enseignants, étudiants et documentalistes des nouveautés mise en ligne sur ce blog. À ce jour 67 numéros ont été élaborés.

Public

Le public du centre de recherche documentaire est constitué plus particulièrement des membres de l'UMR AUSser (chercheurs et doctorants), enseignants et étudiants de l'école (DSA, master), chercheurs, enseignants et étudiants de l'étranger (Espagne, Algérie...).

La fréquentation du centre est en hausse depuis la mise en place de visites-présentations du centre auprès des étudiants du studio de Master sur l'Asie et étudiants des DSA « Architecture et Projet urbain », « Architecture et Patrimoine » et « Architecture et risques majeurs ».

Formations

Des visites-présentations et des formations sont proposées au public individuel et aux groupes étudiants.

Lors de ces visites sont présentés le fonctionnement, les outils et les produits documentaires du centre de recherche documentaire et de la cartothèque.

Le centre de recherche accompagne ce public dans ces recherches documentaires et cartographiques par :

- l'utilisation de bases de données, portails et plateformes,
- la présentation de sites internet et de lieux ressources,
- l'accompagnement des projets de cartographie et l'utilisation des logiciels de SIG.

Réseaux et partenariats

La commission Valorisation des ressources documentaires

Cette commission est composée d'enseignants, d'étudiants élus et du personnel de la médiathèque, du centre de documentation de l'IPRAUS et du service des archives.

Parmi les points abordés en 2017-2018 :

- présentation par l'IPRAUS de la plateforme HAL
- captation et capitalisation des conférences
- étude architecturale du fonds Bernard Huet
- évaluation Hcéres
- redéploiement du catalogue ArchiRès dans le Sudoc
- facilités et contraintes liées aux acquisitions
- correspondant archives pour les enseignants et enseignants chercheurs
- présentation de la bibliothèque numérique de l'ENSA-PB.

La participation au réseau national ArchiRès

Très tôt, la nécessité d'une collaboration entre les bibliothèques des écoles d'architecture s'est fait sentir.

Chaque école a pris en charge le travail de dépouillement partagé des principales revues d'architecture, urbanisme et paysage, c'est de ce travail qu'est né le réseau. Le fonctionnement du réseau s'appuie sur le travail de diverses commissions, dans le but de mutualiser la réflexion autour de questions qui se posent à l'ensemble des unités documentaires des écoles d'architecture.

À l'occasion de l'informatisation des bibliothèques des écoles d'architecture françaises en 1988, la base ArchiRès est créée, constituée de ces dépouillements d'articles de revues et de diplômes de fin d'études. Après avoir été diffusée sur cédérom à partir de 1992, puis avoir été interrogeable sur le Web à partir de 2001, cette base de données a rejoint la base commune en septembre 2014 et elle est interrogeable depuis le portail ArchiRès.

Plus de 180 titres de revues, dont 90 vivantes sur l'architecture, la construction, l'urbanisme, et le paysage, y sont dépouillés et indexés : la plupart des titres font l'objet d'une analyse systématique, article par article, avec résumé et mots-clés. 70 % des revues sont francophones et 30 % en langues étrangères.

La médiathèque de l'ENSA-PB dépouille quatre revues pour ArchiRès et verse la totalité des notices bibliographiques des mémoires soutenus à l'école.

Le réseau anime également une liste de diffusion.

L'équipe de la médiathèque participe régulièrement aux diverses commissions et groupe de travail (groupe de coordination, commission numérique, thesaurus, périodiques, audiovisuel, catalogage, matériauthèque, groupe portail, groupe Koha). Le centre de recherche Roger-Henri Guerrand participe aux commissions « Recherche », « Cartes et plans ».

Le responsable de la médiathèque est rapporteur du groupe de coordination d'ArchiRès. Il coordonne également le travail de la commission Thesaurus. Cette commission a élaboré un important travail de restructuration, de hiérarchisation et de normalisation de tous les descripteurs du thesaurus.

Afin de permettre aux documentalistes d'échanger leurs expériences, un séminaire rassemble chaque année les personnels de documentation des écoles d'architecture. Les documentalistes de l'ENSA-PB ont participé, du 3 au 6 juillet 2018, au séminaire organisé par l'École d'architecture de Clermont-Ferrand. Le thème en était « Savoirs partagés, savoir partager ».

Le centre de recherche documentaire de l'AUSser/IPRAUS participe aux commissions « Recherche » et « Cartes et plans ».

Le centre de recherche documentaire co-coordonne le travail de la commission « Recherche ».

Cette commission s'est réunie 2 fois en 2017/2018 :

- au CRENAU à l'ENSA Nantes sur 2 jours (30/11 et 01/12/2017) pour travailler en atelier sur la méthodologie et l'écriture de billets sur notre carnet de bibliothèque Lab&doc mais aussi pour présenter et échanger autour de Hal et de la plateforme Humanum-Loire,
- à l'ENSA Clermont-Ferrand lors du séminaire annuel ArchiRès (04/07/2018) pour discuter de notre participation au programme de recherche Hensa20 en proposant une communication pour le Séminaire 5 « Politiques de l'enseignement et de la recherche ».

En parallèle, chaque lab&doc va donc travailler sur l'histoire de sa bibliothèque recherche – centre de ressources et sur ses liens avec la pédagogie et la recherche au sein de son école.

La cartotheque est co-responsable de la commission cartes-plans du réseau Archirès.

Cette année la commission a créé et mis en ligne sur le portail Archirès de nouveaux tutoriels pour utiliser les données géographiques et une liste de sites internet de références pour les ressources cartographiques.

Le projet documentaire des ENSA

En raison des évolutions technologiques du monde de la documentation et afin d'accroître l'efficacité et le rayonnement des écoles, les documentalistes des ENSA ont ressenti le besoin de fédérer leur travail dans la création d'un portail documentaire commun. Les documentalistes ont souhaité en effet disposer d'un outil adapté à de nouveaux besoins. Au-delà de l'usage de leur propre catalogue, il leur a semblé nécessaire de pouvoir interroger, de façon simultanée et à partir d'un seul site, l'ensemble des catalogues des écoles ainsi que l'ancienne base ArchiRès.

Le projet de réalisation du portail commun, piloté et financé par la sous-direction de l'enseignement et de la recherche en architecture a été lancé lors du comité de pilotage du 11 octobre 2012.

L'application repose sur le logiciel libre de gestion de bibliothèques Koha.

En septembre 2014, la nouvelle base de données regroupant l'ensemble des catalogues de 17 ENSA ainsi que l'ancienne base ArchiRès a été mise en exploitation. À partir de cette date les fonctions documentaires (prêts, catalogage, gestion des adhérents, gestion des autorités etc.) ont été effectuées sur le SIGB Koha.

Parallèlement le portail ArchiRès qui permet l'accès au catalogue sur le Web a été ouvert. Il regroupe 400 000 notices bibliographiques, 200 titres de revues spécialisés dépouillés. Il donne également accès à des services en ligne (réservation d'un document, situation du lecteur, historique des prêts, suggestion d'achats etc.).

Cet accès permet donc la consultation des fonds documentaires des ENSA par un public beaucoup plus large que ses utilisateurs initiaux, étudiants et enseignants des écoles, et ouvre à des contacts avec le reste du monde.

La mise en place d'un système de gestion des documents électroniques sur le logiciel Oméka a été opérationnelle en 2016.

Les ressources documentaires des centres de documentation des laboratoires de recherche des ENSA devraient être intégrées la recherche élargie d'ArchiRès en 2018.

L'année universitaire 2017-2018 a vu le déploiement de la base commune d'ArchiRès dans le Sudoc (voir plus haut).

Partenariats

UPEdoc

L'école est membre associé d'Université Paris-Est (communauté d'universités et établissements).

Au sein d'UPE s'est constitué un réseau documentaire nommé groupe métier UPEdoc. Ce réseau est composé des services communs

de documentation et services documentaires des établissements membres.

Les fonds des bibliothèques et centres documentaires des établissements du pôle Ville de la COMUE Paris-Est (dont les ENSA de Marne, Malaquais et Belleville) ont été labellisées Collections d'excellence pour la thématique « Ville : Architecture, Génie civil, Urbanisme » par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de cinq ans (2018-2022) renouvelable.

Ce label nous permet de répondre aux appels à projets lancés par Collex-Persée.

Collex-Persée finance à hauteur de 50 % du projet pour un montant maximum de 70 000 euros. Peuvent être pris en compte les travaux de numérisation et les services à la recherche. Le projet doit être rattaché à un programme de recherche.

Un appel a été lancé le 5 avril 2018 et le groupe UPEDOC a décidé d'y répondre et s'est réuni plusieurs fois pour travailler à un projet commun qui se rattachera au programme de recherche « Inventer le Grand Paris ». Ce projet s'oriente vers la numérisation de certaines collections de revues (École des Ponts et École d'urbanisme) et la valorisation et l'enrichissement en métadonnées de la bibliographie « Tanter-Toubon-Montigny ». Les responsables du centre de recherche documentaire et de la cartotheque de l'AUSser/IPRAUS participeront au comité de suivi et représenteront les bibliothèques des écoles d'architecture membres de l'UPEDOC.

La date de soumission est prévue pour le 28/09/2018.

DocAsie

Le réseau national DocAsie est un réseau thématique pluridisciplinaire et de compétences. Il permet de recenser les fonds spécialisés sur l'Asie, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges.

Le centre de recherche documentaire fait partie de ce réseau et a participé en 2018 au séminaire annuel de trois jours (20 au 22 juin 2018) qui s'est déroulé à la Maison de l'Asie et à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. La thématique portait sur « Fonds sonores. Fonds spécialisés et précieux ». 40 participants ont échangé sur la constitution, la gestion et les questionnements autour de ce type de fonds.



Rayonnement

Annuel

Lors de l'année 2015/2016, il a été décidé de créer un Annuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. L'ambition, pour cette publication, était d'éclairer les principaux moments forts de l'École, de rendre compte de la production des enseignants, chercheurs et étudiants durant la dernière année universitaire, non de façon exhaustive mais de ce qui paraissait le plus significatif, soit d'en garder une trace, une mémoire.

Le projet de ce deuxième numéro a été confié à Solenn Guével et Marie-Ange Jambu, enseignantes et chercheuses à l'École, entourées d'une équipe réunissant enseignants, chercheurs, étudiants avec l'appui de Marion Merliaud, responsable de la communication à l'École. Ce comité éditorial a débattu de la forme et du contenu de l'ouvrage, rassemblé les contributions d'enseignants et d'étudiants, imaginé et suivi la conception de la publication avec les graphistes de l'agence WA75 sélectionnée par un appel d'offres spécifique.

Pensé comme une « coupe » sur les différentes démarches et thématiques d'enseignement et de recherche, l'Annuel est composé de huit chapitres (conférences, expositions, séminaires et mémoires, projets de fin d'études, expériences pédagogiques, spécialisations, éclairages, recherche). La responsabilité de chacun étant confiée à un enseignant. Un fil rouge tente de révéler une trajectoire, une possible lecture transversale, au filtre d'un thème, celui de « L'Habiter », en explorant et exposant, toutes disciplines confondues, la diversité des approches pédagogiques et des enseignements, la multiplicité des méthodes et des outils mis en place, les différents types de productions.

L'Annuel est destiné à une diffusion en interne (enseignants, jeunes diplômés, personnels administratifs) et auprès des partenaires de l'École (institutions françaises et étrangères, collectivités, etc.), justifiant sa traduction partielle en anglais : les introductions, les conférences, et les articles rédigés par des étudiants et des enseignants.

2016 – 2017



École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Belleville

Une nouvelle équipe menée par Laetitia Overney et Antoine Pénin a pris la responsabilité de l'édition 2017/18, dont la sortie est attendue pour la fin du deuxième trimestre 2019.

Activités du Réseau ENSAECO

Le Réseau thématique et pédagogique ENSAECO, est celui de l'enseignement de la transition écologique dans les ENSA, (<http://ensaeco.archi.fr/>). Il a été fondé à partir de 2015, avec l'impulsion de la COP 21. Lors de celle-ci, il avait contribué à plusieurs manifestations labélisées, comme la journée de rencontres et d'état de l'art sur la transition écologique dans les ENSA, organisée le 26 novembre 2015 à l'ENSA-PB.

Le Réseau est doté d'une gouvernance à plusieurs cercles : un Cercle d'Organisation,

comprenant une vingtaine de membres de toutes les ENSA et de l'ESA, un Cercle de Réflexion avec environ deux cent membres. Un Cercle de Pilotage organise et coordonne le réseau en continu. Depuis le début en 2015, Philippe Villien (ENSA-PB) est le pilote de ce réseau ; il bénéficie de l'appui constant de Dimitri Toubanos (ENSA-PB), pour coordonner et animer ainsi l'un des trois Réseaux Scientifique et Pédagogique du Ministère de la Culture, les deux autres réseaux étant centrés sur la pédagogie liée au Patrimoine et l'autre sur la transition numérique. Le Réseau ENSAECO a déployé ses trois dernières années



Ensaeco Nancy, séance de travail du groupe recherche.

son infrastructure de fonctionnement et de production : ses outils de diffusion (liste transition-écologique du MCC), des outils collaboratifs pour la production des Hackarchis internes, une charte graphique collective, un site internet, ressource riche de nombreux articles diffusant des exemples pédagogiques (<http://ensaeco.archi.fr/>).

Le réseau ENSAECO a organisé du 6 au 8 juillet 2017 ses premières rencontres inter ENSA. Elles se sont déroulées à l'ENSA de Lyon et à sa Biennale d'Architecture, avec des enseignants et des étudiants. Elles ont été centrées sur la thématique du « collaboratif dans l'enseignement et les pratiques de l'architecture ». L'un des objectifs des Rencontres de Lyon a été de définir des engagements pédagogiques, de concrétiser à très court terme, afin de renforcer les enseignements relatifs à la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage. Ces engagements ont été regroupés dans une déclaration commune dénommée « l'Appel de Lyon ». Il a été lancé à partir du travail collaboratif des 120 participants le samedi 8 juillet 2017 à la Biennale d'Architecture de Lyon. Il se décompose en sept axes de réflexions pédagogiques. Il a été acté lors du CORG du 11 septembre 2017 et mis en ligne : <http://ensaeco.archi.fr/appel-de-lyon/>. Cet « Appel de Lyon » a recueilli plus de 800 soutiens et signatures.

Le Réseau a organisé sa production 2018 avec l'objectif de traduire les thématiques de l'Appel de Lyon en « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage. Les axes de l'Appel de Lyon ont été développés dans huit groupes de travail du cercle de Réflexion et leur conduite a été assurée par des membres du Cercle d'Organisation du réseau ENSAECO. Ces journées de travail, véritables « hackarchis », se sont déroulées les 22 mars, 17 mai, 11 juillet et 2 octobre 2018, afin de produire du contenu détaillé, de la manière la plus collaborative possible, sous la forme de « 62 mesures basculantes ».

Cette année de travail 2018 s'est achevée pour le Réseau ENSAECO par la tenue de ses deuxièmes rencontres Inter-ENSA à Nancy, les 23 et 24 novembre 2018. Ces rencontres ont accueilli plus de 200 personnes, enseignants et étudiants des ENSA. Elles ont permis la mise en débat puis le vote de « 20 mesures basculantes », prioritaires pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture. Ces mesures ont été votées par l'ensemble des participants des Rencontres de Nancy, enseignants et étudiants, le samedi 24 novembre 2018 (<http://ensaeco.archi.fr/manifestations/2018-nancy-mesures-basculantes/>). Avec cet ensemble de mesures, les contenus et les actions pédagogiques de la Transition Écologique pourraient être rapidement intégrées dans l'enseignement et la recherche en architecture, urbanisme et paysage.

Le réseau ENSAECO organisera en 2019 ses 3^e rencontres inter-ENSA à Montpellier. La diffusion très large des « mesures basculantes » en 2019 vont passer par la publication d'un « Livre Vert de l'enseignement et de la recherche sur la transition écologique dans les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage ».

Philippe Villien, Pilote du réseau ENSAECO et Dimitri Toubanos coordinateur.



Ensaeco, vote des « mesures basculantes ».

La commission chargée de la diffusion de la culture architecturale se réunit chaque mois pour examiner ou susciter des projets d'expositions, de publications, d'éditions ou de conférences. Afin d'établir ses choix, la commission considère toujours en priorité l'intérêt pédagogique et l'implication des enseignants et étudiants dans le projet.

Conférences

Cycles de conférences

Les Causeries 2017 - Si loin, si proche

conçu et animé par Françoise Fromonot en partenariat avec la Sto-Stiftung. En écho à l'exposition que l'ENSA-PB consacre cet automne à Lina Bo Bardi (commissariat : Alessandra Criconia et Elisabeth Essaïan), les Causeries 2017 ont rassemblé en novembre des personnalités qui revendiquent des affinités entre leur propre univers de concepteurs, dont ils ont parlé, et cette importante figure de la modernité au Brésil. Ces relations tiennent au regard qu'ils portent sur son œuvre (Madelon Vriesendorp), aux valeurs qui guident leur action sur l'espace public (Assemble) ou, dans le cas de Marcelo Ferraz, à un moment d'histoire partagé avec celle qui disait : « Le temps n'est pas linéaire, c'est un merveilleux entrelacs où, à tout moment, on peut prendre des points et inventer des solutions sans début ni fin ».

9 novembre 2017

Madelon Vriesendorp, Londres

Co-fondatrice avec Rem Koolhaas de l'OMA, l'artiste et peintre Madelon Vriesendorp est notamment l'auteure des tableaux oniriques de Manhattan qui émaillent New York Délire. Elle a participé à l'exposition itinérante sur Lina Bo Bardi, Together.



16 novembre 2017

Assemble (Amica Dall et James Binning), Londres

Scénographes de l'exposition Together, Assemble est un collectif de 18 jeunes architectes fondé en 2010, et engagé dans des stratégies de transformation concrète des lieux impliquant leurs usagers. Ils ont reçu en 2015 le prestigieux Turner Prize.



23 novembre 2017

Marcelo Ferraz, Brasil Arquitetura, São Paulo

Formé à la FAU-USP de São Paulo, collaborateur de Lina Bo Bardi à la fin des années 1970, Marcelo Ferraz est co-fondateur de l'agence Brasil Arquitetura, enseignant, auteur de plusieurs ouvrages et de documentaires sur l'architecture au Brésil.



1^{er} décembre 2017

João Luís Carrilho Da Graça



João Luis Carrilho da Graça, architecte portugais, est intervenu sur le sujet de l'acoustique et la musique dans sa production architecturale. Cette conférence, ouverte à tous, a été proposée par Jesús Torres-García dans le cadre du travail des étudiants de troisième année dont le sujet de studio était la conception d'un Conservatoire de Musique et de Danse.

11 janvier 2018

Stéphane Paumier

Stéphane Paumier est architecte et designer. Diplômé des Écoles d'Arts appliqués parisiennes Estienne et Olivier de Serres, puis de l'école d'architecture de Paris-Belleville avec le Groupe Uno, il effectue en Inde son service civil en coopération en 1996. Installé depuis à New Delhi, son parcours atypique, de formation française mais de pratique indienne, dans un pays en évolution rapide mais resté aussi très traditionnel, lui permet de développer des outils contextuels pour chaque projet, conçu comme

une exploration nouvelle sur la typologie, l'espace, la lumière et les matériaux de construction disponibles localement. Stéphane Paumier a développé en détail dans sa conférence certains de ses projets les plus significatifs.



STÉPHANE PAUMIER PROJETS INDIENS

jeudi 11.01.2018 - 19:00 - Amphi Huet
60 Bd de la Villette - Paris 19^{ème}

Références :

www.spadesign.co.in

5 février 2018

Guilherme Wisnik, professeur de la FAU - São Paulo



Wanovs Artigas, RUCDO 1961-69 Photo de Nelson Kuri, 2011

GUILHERME WISNIK

Le public et le privé au Brésil
à la fin des années 1960 : Vilanova Artigas, Paulo
Mendes da Rocha, Lina Bo Bardi et Hélio Oiticica

lundi 05.02.2018 - 19:00 - Amphi Huet
60, Bd de la Villette - Paris 19^{ème}

Le thème en était : « Le public et le privé au Brésil à la fin des années 1960 : Vilanova Artigas, Paulo Mendes da Rocha, Lina Bo Bardi et Hélio Oiticica ».

Guilherme Wisnik : architecte et critique d'art et d'architecture il est professeur à la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de São Paulo. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont Lucio Costa (Cosac Naify, 2001), Caetano Veloso (Publifolha, 2005) et Estado crítico : à derivera nas cidades (Publifolha, 2009). Il a été commissaire du Arte Pública

Margem (Itaú Cultural, 2008-10), des expositions Cildo Meireles: rio oir (Itaú Cultural, 2011) et Paulo Mendes da Rocha: a natureza como projeto (Museu Vale, 2012). Il a été commissaire de la 10^e Biennale d'Architecture de São Paulo (2013).

6 mars 2018

Des plans et des cartes

Sandra Barclay, ancienne étudiante à Paris-Belleville et Jean-Pierre Crousse, ancien enseignant à l'école, ont montré leur œuvre récente développé au Pérou. Leur réflexion est centrée sur la capacité des conditions du Sud Global de donner sens à l'architecture dans le contexte actuel. Leur expérience transatlantique sur des projets publics et privés a été récompensée de plusieurs prix nationaux et internationaux, notamment le prix Oscar Niemeyer 2016 et la Mention Spéciale du Jury à la Biennale de Venise 2016.



JEAN-PIERRE CROUSSE
& SANDRA BARCLAY

Des plans et des cartes

mardi 06/03/2018 19:30 Amphi Huet
60 Bd de la Villette Paris 19^e

21 mars 2018

Alain Marinos

Conférence d'Alain Marinos « ABF hier, aujourd'hui, demain »



Cycle de conférences sur le rapport entre architecture et forêt organisé par Bellastock les 7, 14 et 21 mars 2018 à 20h

Bellastock a lancé son Festival baptisé Cime City par un cycle de trois conférences autour de la thématique 2018 : le rapport entre architecture et forêt.

Pour sa treizième édition, le festival a réuni ses participants, étudiants et professionnels, dans une forêt en Île-de-France du 12 au 15 juillet 2018, pour construire la ville éphémère annuelle. Pour prendre connaissance des enjeux de cet écosystème, les trois temps de ce cycle de conférences ont été élaborés avec Gilles Ebersolt, le parrain de cette édition 2018.

Connaître et préserver la forêt tout en utilisant les ressources présentes a été l'objet de la première conférence qui a réuni un botaniste, un architecte et la gestionnaire du patrimoine arboré de la ville de Paris ; obtenir grâce à ce milieu des matériaux de construction naturels et recyclables mais gérer durablement le patrimoine forestier ont été les thématiques abordées dans un second temps où se sont rencontrés un membre de l'ONG Pro-Natura, un économiste et un ingénieur agronome ; enfin, dessiner une architecture soucieuse de son environnement afin de se déplacer ou d'habiter la forêt ont été les questions proposées à un collectif d'artistes, un paysagiste-élagueur et un visionnaire alternatif.



> #1 | La forêt, un milieu

Mercredi 7 mars 2018

Francis Hallé – Botaniste, biologiste et dendrologue
Béatrice Rizzo – Gestion du patrimoine arboré de la ville de Paris

Pour envisager les futurs enjeux de cet écosystème, nous allons dans un premier temps développer nos connaissances autour des plantes en étudiant leur forme, leur structure et leur cohabitation, afin de mieux comprendre ce milieu naturel. Il est primordial d'apprendre à protéger les forêts et les espaces verts, de les exploiter et de les gérer durablement, notamment en milieu urbain où leur place est réduite.

> #2 | La forêt, exploitée

Mercredi 14 mars 2018

Oliver Pascal – Botaniste et Membre de l'ONG Pro-Natura

Bernard Jenny – Direction Départementale du Territoire de Corrèze

Gilles de Boncourt – Ingénieur agronome des eaux et forêts

Atelier RAMDAM

La forêt détient de nombreuses ressources naturelles. En matière de construction, elle nous fournit un matériau essentiel, écologique et renouvelable : le bois. Les différentes espèces d'arbres, aux caractéristiques particulières, génèrent divers matériaux utilisables dans la construction. L'exploitation et la gestion durable des forêts est essentielle pour préserver le patrimoine forestier et favoriser le développement de constructions écologiques.

> #3 | La forêt, habitée

Mercredi 21 mars 2018

NUMEN for use – Collectif d'artistes

Jean-Yves Serein – Paysagiste et élagueur

Mickaël Raimbault – Visionnaire alternatif

L'habitat en forêt se développe sous différentes formes. Dans le cadre du festival de construction, le focus est mis sur des structures légères suspendues aux arbres. Cette conférence nous donnera l'occasion de découvrir des exemples remarquables de structures tendues habitables. Les questions techniques de la mise en place de ces constructions ont été abordées en vue de l'élaboration des projets pour la future ville éphémère.

Cycle de 3 conférences : l'habitat partagé nouvel espace du possible, les 20, 26 et 29 mars à 19h30



Habitants, architectes, maîtres d'ouvrage et chercheurs ont réunis lors de ces trois conférences autour de l'habitat coopératif zurichois les 20, 26 et 29 mars. Ils ont présenté les projets pionniers qu'ils ont contribué à bâtir et ont envisagé la possibilité d'importer ce modèle citoyen en France.

Depuis une quinzaine d'années, Zurich est un véritable laboratoire d'expérimentation sur le logement. Une « troisième voie » est en train de s'ouvrir : l'habitat coopératif. Largement répandu en Suisse, ce modèle coopératif qui permet à des groupes de citoyens de concevoir collectivement leur habitat a donné naissance à des réalisations écologiques et solidaires extrêmement ambitieuses. Portés par les habitants eux même, ces projets de plusieurs centaines de personnes sont aujourd'hui à l'avant-garde de l'innovation sociale et architecturale. Outre

des loyers beaucoup plus accessibles, de nouveaux modes de vie et d'organisation y sont testés : mixité sociale, services collectifs, mutualisation des objets, achats groupés, etc. Loin des conventions et des logiques de profit une nouvelle forme d'architecture a émergé de ces projets autogérés.

Conférence du 20 mars

Le modèle de l'habitat coopératif zurichois a été présenté à travers trois des projets les plus emblématiques. Il a été alors question de mode de vie, d'espaces, d'organisation et de financement de ces projets.

Andreas Hofer : architecte, développeur de projets pour la coopérative Kraftwerk1 et Mehr Als Wohnen.

Claudia Thiesen : architecte, responsable de projets pour la coopérative Kraftwerk1, Mehr Als Wohnen, Gleis70 et Warmbächli.

Conférence du 26 mars

En adoptant de nouvelles manières de vivre et de financer la construction de logements, les coopératives d'habitants zurichaises ont fait naître une architecture extrêmement innovante. Deux architectes, auteurs de bâtiments coopératifs emblématiques, sont venus présenter le processus qui les a amenés à dessiner ces espaces hors du commun (appartements partagés, espaces collectifs, etc.).

Pascal Müller : architecte associé de l'agence Müller Sigrist.

Kornelia Gysel : architecte associée de l'agence Futurafrosch.

Conférence du 29 mars

Ce modèle d'habitat ayant fait la démonstration de sa réussite à Zurich, il est désormais observé avec intérêt depuis l'étranger. En France, certains y voient une alternative pour lutter contre les problèmes qui touchent le secteur du logement. Cette dernière conférence a donc porté sur la possibilité d'adopter ce modèle en France.

Anne d'Orazio : chercheuse spécialisée sur l'habitat participatif français.

Pete Kirkham : co-président d'Habicoop, la fédération française des coopératives d'habitants.

Cyril Royez : architecte et maître d'ouvrage à la Codha, une coopérative d'habitants genevoise.

6 avril 2018

« La machine de peur » d'Arnold Pasquier



Fantoscope de Étienne-Gaspard Robert, 1798

ARNOLD PASQUIER

LA MACHINE DE PEUR

vendredi 6 avril 2018 / 19h / Amphi Nord
60 Bd de la Villette Paris 19^e

Cette conférence a présenté les appareils de projection « les lanternes magiques » et les dispositifs scéniques « les machines de peur » qui ont fasciné le public dès le XVII^e siècle jusqu'aux apparitions de fantômes dans le cinéma.

Avant la naissance du cinématographe, la lanterne magique a permis de divertir et d'instruire le public grâce à l'image. De même, le théâtre populaire a utilisé au XIX^e siècle des dispositifs complexes de miroirs et de plaques de verre pour faire apparaître des spectres sur la scène. Ces apparitions merveilleuses et inquiétantes ont été accaparées par le cinéma qui a employé ses caractéristiques techniques : surimpressions, effets de lumière et de montage pour représenter des manifestations surnaturelles.

Ces théâtres d'ombres, ces jeux de lumières spectaculaires, ces apparitions magiques provoquent l'imaginaire des spectateurs qui, entre stupeur et ravissement, accèdent au merveilleux, « provoqué de manière inexplicable par une brèche qui s'ouvre à l'improviste » comme l'a exprimé Jean Cocteau dans *Du merveilleux au cinématographe*.

Cette conférence a inauguré une série d'interventions, dans le cadre d'une résidence d'écriture de scénario de long-métrage de fiction en collaboration avec l'ENSA-PB. Un atelier, réalisé en collaboration avec Hervé Roux, a invité les étudiants de l'école à concevoir et construire une lanterne magique s'inspirant de la tradition des dispositifs scéniques du XIX^e siècle, qui faisaient apparaître les spectres sur scène dans des *Fantasmagorias* (tel le *Fantoscope* de Étienne-Gaspard Robert). C'est un espace scénique inspiré de la scène ambulante et du théâtre de foire, envisagé comme espace d'apparition. Le fantastique apparaît alors de la rencontre entre le réel des maquettes et l'irréel d'une proposition subjective : un équilibre entre le crédible et l'étrange, qui suscite la « peur ». La scène a été installée dans le jardin de l'école pour une apparition de spectres à la nuit tombée.

Le scénario de WUPPERTAL se déploie dans plusieurs villes, il met en scène des architectes, des danseurs, des acteurs à la recherche d'un idéal sentimental et artistique. La résidence d'écriture à l'ENSA-PB a été entendue comme un laboratoire de propositions qui viendront nourrir la recherche du film sous la forme d'ateliers proposés à des publics variés, grâce à des partenariats dans le quartier de Belleville.

Cette conférence a été programmée en marge de l'Intensif en collaboration avec Hervé Roux « Concevoir et construire une lanterne magique ». Imaginer, modéliser en maquettes et construire une lanterne magique (pour faire apparaître les fantômes).

4 mai 2018

Dialogue J.-L. Carrilho da Graça / P. Prost



Carrilho da Graça : Lisbonne

Conférence-interview

vendredi 4 mai 2018 / 19h / Amphi Huet
60 Bd de la Villette Paris 19^e

Le 4 mai, à 19:00 h, une conférence-interview aura lieu dans la salle Bernard Huet de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville, sur le contenu de l'exposition Carrilho da Graça: Lisbonne, à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville jusqu'au 11 mai 2018. Les participants à ce conférence-interview seront João Luis Carrilho da Graça et Philippe Prost.



Ce dialogue entre João Luis Carrilho da Graça et Philippe Prost a été organisé autour de l'exposition Carrilho da Graça: Lisbonne.

Exposition Carrilho da Graça: Lisbonne à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine et à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville jusqu'au 11 mai 2018.

23 mai 2018

Gilles Clément – Jardinier Paysagiste

La préséance du vivant : du jardin en mouvement au jardin planétaire

« Le paysagiste travaille dans l'espace et privilégie la forme, le jardinier travaille dans le temps et privilégie le vivant. Le jardinier ne se heurte pas au temps, il l'accompagne, il suit les transformations de l'espace par les plantes et les interprète. Quelle forme donner au territoire d'accueil du vivant ? Vient-elle d'un dessin réalisé à partir

d'un principe de composition formelle ou fonctionnelle ? Peut-elle apparaître sur le terrain et se transformer au fur et à mesure de l'évolution du « vivant » ?

Si la question de la biodiversité (expression même du vivant)

apparaît comme primordiale, quel regard porter sur les friches qui sont, par excellence, des territoires d'accueil aux plantes et aux animaux chassés de partout ailleurs ?



GILLES CLÉMENT JARDINIER-PAYSAGISTE LA PRÉSENCE DU VIVANT : DU JARDIN EN MOUVEMENT AU JARDIN PLANÉTAIRE

mercredi 23 mai 2018 / 18h / Amphi NORD
60 Bd de La Villette Paris 19^e

« Le paysagiste travaille dans l'espace et privilégie la forme, le jardinier travaille dans le temps et privilégie le vivant. Le jardinier ne se heurte pas au temps, il l'accompagne, il suit les transformations de l'espace par les plantes et les interprète. Quelle forme donner au territoire d'accueil du vivant ? Vient-elle d'un dessin réalisé à partir d'un principe de composition formelle ou fonctionnelle ? Peut-elle apparaître sur le terrain et se transformer au fur et à mesure de l'évolution du « vivant » ? La question de la biodiversité (expression même du vivant) apparaît comme primordiale, quel regard porter sur les friches qui sont, par excellence, des territoires d'accueil aux plantes et aux animaux chassés de partout ailleurs ? Quel mode de gestion proposer au cours du développement du projet sachant que celui-ci ne s'arrête pas à la « réception du chantier » et qu'il s'inscrit d'une façon ou d'une autre dans un jardin plus grand : la planète ? » Gilles Clément.

Une émission de jeunesse (2017-2018) réalisée par Gilles Clément



Quel mode de gestion proposer au cours du développement du projet sachant que celui-ci ne s'arrête pas à la « réception du chantier » et qu'il s'inscrit d'une façon ou d'une autre dans un jardin plus grand : la planète ? » Gilles Clément.

Cycle de 4 tables rondes Résome 15-17-24 & 31 mai

Exil et migrations, Accueillir en France

Bien qu'un travail autour de l'architecture de l'urgence soit déjà proposé dans l'offre pédagogique de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB), l'espace de réflexion développé lors des événements culturels de l'école n'avait encore jamais été pleinement occupé par les questions relatives aux migrations.

L'association Résome ENSA-PB a donc souhaité ouvrir le débat architectural aux problématiques de l'accueil des exilés en organisant un cycle de tables rondes au sein de l'ENSA-PB. L'objectif était d'éveiller les consciences des étudiants de l'école sur les parcours géographiques et administratifs des demandeurs d'asile, informer sur l'activité de Résome ENSA-PB - construite par et pour des étudiants au sein de cette structure

d'enseignement - ainsi que réinterroger la place de l'architecte, du politique, et de l'aménageur dans ces enjeux contemporains.

Ce moment proposé s'est voulu pluridisciplinaire. Ainsi, l'objectif est de confronter et d'entrecroiser les regards et travaux sur la question migratoire, eux-mêmes étudiés par des professionnels de différents horizons.

RESOME ENSA PB R P B

EXILS ET MIGRATIONS

ACCUEILLIR EN FRANCE

15.05 19H30
THEME: QUELS PARCOURS ET QUELLES RÉALITÉS ? DU POLITIQUE AU DEMANDEUR D'ASILE
MODÉRATRICE: MARIE POINOT
EMMANUEL BLANCHARD - PRÉSIDENT DE MIGR'OS
CAMILLE GARDESSE - SOCIOLOGUE ET JOURNALISTE
MARC KIENY - PRÉSIDENT DE COMAD - LE DE FRANCE

17.05 19H
CAFE-DEBAT: MIGRANTS ET AMÉNAGEMENT, L'HOSPITALITÉ EST-ELLE UNE CHANCE ? ORGANISÉ PAR URBANPOIS
MODÉRATRICE: DOROTHÉE BOCCARA
PATRICK BRAOUZEC - PRÉSIDENT DU SPT PLAINES COMMUNE
CYRILLE HANAPPE - ARCHITECTE, ACTEUR COTES
FLORIAN HUYGHE - FONDATION ARIÈS PÈRE
OLYVIER LECLERC - ARCHITECTE, ACTEUR COTES
CAMILLE PICARD - LOURDES DES LOFTS ET COGNITION
ERIC PUSEZ - DIRECTEUR DE COORDINATION ARIÈS

24.05 19H30
THEME: LIEUX ET NON LIEUX DE L'EXIL
MODÉRATEUR: PHILIPPE SIMAY
ISABELLE COUTANT - SOCIOLOGUE
MYR MURATET - PHOTOGRAPHE

31.05 19H30
THEME: L'ARCHITECTE ET L'ACCUEIL DES MIGRANTS, ENTRE ENGAGEMENT ET FORMES D'ACTION
MODÉRATRICE: ELIZABETH BOSSMAN
JULIEN BELLER - ARCHITECTE
VALENTINE GOSCHENARD - ARCHITECTE ET ACTEUR RITA
PASCALE JOFFROY - ARCHITECTE SYSTEMES
SÉBASTIEN THÉRY - POLITOLOGUE ET CHARGÉ DE RECHERCHE

ENSA DE PARIS-BELLEVILLE

Mardi 15 mai 2018

« Parcours et réalités, du politique au demandeur d'asile »

Lors de ce premier événement Camille Gardesse a établi un panorama et une cartographie des flux migratoires en Europe. Cet exposé a été suivi par une présentation d'Emmanuel Blanchard sur les politiques migratoires en termes de stratégies et d'interventions publiques et en termes de système d'acteurs à l'échelle internationale, européenne et nationale. Ce premier temps s'est conclu par une intervention de Marc Kieny qui insistera sur les modalités administratives de la

demande d'asile. Sa réflexion est fondée sur les actions de terrain de la Cimade.

Un débat modéré par Marie Poinot a constitué le deuxième temps de cet événement. Ont été abordé ici, entre autres, la question de la mobilisation civile et de la visibilité ou l'invisibilité de la migration dans l'espace urbain.

Jeudi 17 mai 2018

« Migrants et Aménagement: l'hospitalité est-elle une chance ? »

Proposé par Mme Boccara en partenariat avec l'école des Ponts et Chaussées. L'objectif a été d'interroger les dynamiques d'accueil des populations migrantes envisagées par les aménageurs et les collectivités territoriales. Ainsi ont été questionnés des politiques et des acteurs du secteur privé sur les solutions souhaitées, souhaitables et réalisables pour délivrer une véritable réponse urbaine à la réapparition des bidonvilles en France.

Avec Dorothée Boccara, Patrick Braouzec, Florian Huyghe, Cyrille Hanappe, Marc Leclerc.

Jeudi 24 mai 2018

« Lieux et non lieux de l'exil »

Cette fois le sujet par l'angle de l'analyse spatiale, a été abordé avec un état des lieux visibles et occultés, occupés par les ressortissants des crises migratoires. Ont été présenté et étudié donc les espaces de vie formels liés aux dynamiques migratoires (les Centre de Rétention Administratifs, les Centres d'Hébergement d'Urgence, les Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile, etc.) tout comme les espaces de vie informels (les camps spontanés dans l'espace public, les occupations temporaires dans certains bâtiments, etc.).

Résome ENSA-PB: Isabelle Coutant, Myr Muratet, Sarah Mekdjian, Capucine Velay et Philippe Simay (modérateur)

Jeudi 31 mai 2018

« L'architecte et l'accueil des migrants : entre engagement et formes d'actions »

Cette quatrième et dernière table ronde s'est articulée autour de trois questionnements principaux.

Qu'est-ce qu'une architecture d'accueil dans un contexte où les objectifs d'urgence de la mise à l'abri et de l'économie de la construction passent avant l'attention à l'usage et au confort ? Comment concilier ces différents besoins ? Quelles en sont ou seraient les expressions formelles ?

Si la volonté d'invisibilité administrative est mise à mal par la visibilité médiatique donnée aux bidonvilles et aux centres d'hébergement, leur existence physique et inscription territoriale les expose déjà aux regards. Si « l'architecture par nature s'expose » (Pascal Amphoux), dans quelle mesure amplifier la visibilité de ces objets contribue à les intégrer dans le champ architectural et d'en faire une question architecturale ? A contrario, comment éviter le risque d'une stigmatisation accrue qu'une telle visibilité apporte ? Quelles seraient les alternatives formelles ?

Comment ces questions peuvent être prises à bras le corps dans l'enseignement du projet, venir nourrir et se nourrir du travail de la recherche ?

Modératrice : Elisabeth Essaïan / Intervenants : Julien Beller, Valentine Guichardaz, Pascale Joffroy, Sébastien Thiéry.

31 mai 2018

Conférence de M. Rigaud, directeur du développement et de la diversification d'IMMOCHAN FRANCE

Dans le cadre du DSA Projet urbain : Intervention d'un acteur national de l'aménagement et de la construction Comment les investisseurs, promoteurs et gestionnaires privés établissent-ils leur stratégie d'acquisition et de construction ? Comment choisissent-ils les territoires sur lesquels ils interviennent et investissent ? Quelles sont leurs attentes vis-à-vis des

maîtres d'œuvre, notamment des architectes et sur quels critères les choisissent-ils ? Comment anticipent-ils et s'adaptent-ils aux évolutions techniques, économiques et sociétales qui pèsent sur leur patrimoine et leurs réserves foncières ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions le DSA Projet Urbain a accueilli Marc Rigaud, directeur du développement et de la diversification d'IMMOCHAN FRANCE, immobilière partenaire de Auchan HOLDING. La société Immochan, qui se diversifie vers de nouveaux produits, gère aujourd'hui à l'échelle mondiale près de 400 centres commerciaux, dont une centaine en France de 3000 à plus de 20000 m². Elle gère l'ensemble de la chaîne : acquisition de terrains, conception des centres, construction et gestion.

6 juin 2018

Rencontre avec Dominique Marchais

À l'occasion du jury final du Workshop rural #5 à Saint-Pierre-des-Nids en Mayenne, le réalisateur Dominique Marchais a été invité à parler de son œuvre et plus précisément de son dernier film *Nul homme n'est*

une île : «... chaque homme est un morceau du continent, une partie de l'ensemble». *Nul homme n'est une île* est un voyage en Europe, de la Méditerranée aux Alpes, où l'on découvre des hommes et des femmes qui travaillent à faire vivre localement l'esprit de la démocratie et à produire le paysage du bon gouvernement. Des agriculteurs de la coopérative les Galline Felici en Sicile aux architectes, artisans et élus des Alpes suisses et du Voralberg en Autriche : tous font de

MERCREDI 6 JUIN

13H30-15H00 AMPHI CENTRAL
RENCONTRE AVEC DOMINIQUE MARCHAIS



A L'OCCASION DU JURY FINAL DU
WORKSHOP RURAL #5
A SAINT-PIERRE-DES-NIDS, MAYENNE
DISCUSSION AUTOUR DE L'ŒUVRE DE
DOMINIQUE MARCHAIS
ET PROJECTION D'EXTRAITS DE FILMS
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR



la politique à partir de leur travail et se pensent un destin commun. Le local serait-il le dernier territoire de l'utopie ?

7 juin 2018

Mai 68 : des Beaux-arts aux nouvelles écoles. Quelles architectures ?



MAI 68 : DES BEAUX ARTS AUX NOUVELLES ÉCOLES QUELLES ARCHITECTURES ?

jeudi 7 juin 2018 / 19h / Amphi HUET
60 Bd de la Villette Paris 19^e

Pour l'enseignement de l'architecture, l'historiographie a déjà institué que Mai 68 : c'était Mai 66. La trace la plus représentative de ce mai 66 » est la scission de l'atelier Arretche et la création de « l'atelier Collégial 1 ». Sa filiation la plus évidente sera la fondation des unités pédagogiques 3 et 8 au printemps 69, futures écoles de Paris-Belleville et de Versailles. C'est certes à partir d'une mise en cause des méthodes d'enseignement des Beaux-Arts que la scission s'opère, mais c'est surtout à partir du décalage avec une architecture européenne en pleine effervescence (Le Corbusier, Team 10, Khan, Scarpa ou Archigram y sont méprisés), et de la place concrète de l'architecture dans

les sociétés des trente glorieuses que se feront les créations d'UP. Plus que la sociologie, l'architecture et son enseignement deviennent le révélateur des questions urbaines qui traversent la ville européenne.

Jean-Patrick Fortin et Philippe Panerai furent les protagonistes actifs du mai 66 et de la fondation d'UP3 et UP8 puis des écoles de Belleville et Versailles dès 1969 où ils enseignèrent 40 ans.

26 Juin 2018

La loi ELAN, et après ?



Jeunes Archis + **paris-belleville**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

La loi ELAN, et après ?

Le projet de loi ELAN au-delà de ce qu'il présage, soulève de nombreuses questions sur la situation actuelle de l'architecture et des architectes en France.

Jeunes Archis vous proposent de venir échanger autour d'acteurs qui ont œuvré, œuvrent et œuvreront pour une meilleure reconnaissance de l'architecture :

Mardi 26 Juin 2018
19h30 à l' ENSA Paris Belleville
Amphithéâtre Bernard Huet
Avec la participation de

PATRICK BLOCHE Adjoint à la Mairie de Paris chargé des questions relatives à l'éducation, à la Petite enfance. Ancien député socialiste de Paris, Rapporteur sur la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, et Président de la mission d'information parlementaire sur la création architecturale	LUCIE NINEY NEM architectes Collectif AJAP 14 Groupe de réflexion pour la Stratégie Nationale pour l'Architecture	AUGUSTIN FAUCHEUR Architecte Vice-président du Conseil Régional de l'Ordre d'Ile de France  Suivez-nous sur Twitter @JeunesArchis  Suivez-nous sur Facebook Jeunes-Archis
---	---	--

Le projet de loi ELAN au-delà de ce qu'il présage, a soulevé de nombreuses questions sur la situation actuelle de l'architecture et des architectes en France.

Jeunes Archis ont proposé de venir échanger autour d'acteurs qui ont œuvré, œuvrent et œuvreront pour une meilleure reconnaissance de l'architecture.

Avec la participation de Patrick Bloche, Lucie Niney et Augustin Faucheur.

Journées d'études, colloques

12 octobre 2017

Journée d'études L'espace ouvert en question

Journée d'études de l'axe transversal Architecture des Territoires, UMR AUSser 3329



L'espace ouvert représente un thème transversal aux travaux de l'axe « Architecture des territoires. » En effet, les auteurs d'études historiques ont souvent abordé la ville sous l'angle des infrastructures de transport (canaux, voirie et réseaux ferrés), les auteurs de travaux sur la ville contemporaine ont porté le regard sur les territoires de faible densité ou sur la formation d'une culture de la ville durable, sur les effets de la montée en puissance des questions environnementales. L'espace ouvert désigne donc des réalités diverses suivant la période étudiée et l'angle d'approche retenu. Il est donc utile de le caractériser dans le temps et dans l'espace, ainsi que d'examiner au sein de quel contexte discursif il fait sens. Comment la notion d'espace ouvert est-elle réalisée dans des projets concrets ? Quelles règles en déterminent

les usages ou la constitution ? Quelles en sont les formes propres à des contextes historiques et culturels particuliers ? Quelles permanences et transformations des usages ou des formes investissent les espaces ouverts ? Peut-on en retracer une généalogie ? À quelles controverses a-t-elle donné lieu ? Après une première journée sur la notion d'espace ouvert puis une séance sur l'espace ouvert au XIX^e siècle, la dernière journée du séminaire a abordé des questions de projet et de transformation des usages des espaces ouverts associés à de grands équipements (hôpitaux, gares) ou opérations d'aménagement (grands ensembles, canaux). Le séminaire sera aussi l'occasion de s'interroger sur les différences et les évolutions de ces lieux en Europe et en Asie, en lien avec le séminaire sur « les nouveaux espaces partagés en Asie » organisé à l'ENSA-PB le 2 février 2017.

19 et 20 octobre 2017

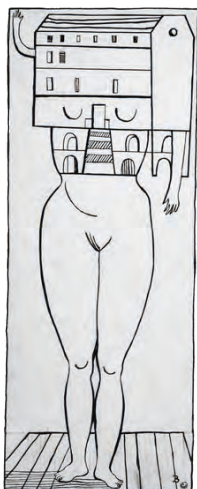
Colloque international Espaces Genrés Sexués Queer

L'ENSA Paris-La Villette et l'ENSA de Paris-Belleville ont accueilli les jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2017 le colloque international Espaces Genrés Sexués Queer*, un rendez-vous pionnier dans les écoles d'architecture qui a donné la parole à des chercheur.euse.s débutant.e.s et confirmé.e.s, à des militant.e.s et à des artistes.

Ce colloque s'est proposé d'étudier les dynamiques entre les espaces, les genres et les sexualités — l'espace étant compris ici aussi bien dans ses dimensions sociales et mentales que comme un cadre matériel et formel. Tandis que les constructions sociales des identités des genres et des sexualités produisent des espaces (qu'ils soient projetés ou construits, représentés ou imaginés, collectifs ou individuel, public ou privés...), les espaces eux-mêmes re-produisent ces identités, souvent fondées sur des critères hétéronormés et patriarcaux. Les études sociales et spatiales — surtout celles issues de recherches anglophones — ont mis en évidence ce potentiel révélateur et producteur de définitions et de pratiques. Espaces, genres

et sexualités apparaissent ainsi comme des processus, dont le potentiel subversif rivalise avec la capacité normative.

Il n'est donc pas anodin d'étudier les relations entre espaces, genres et sexualités dans le cadre d'une école d'architecture : il s'agit de soulever ouvertement des questions qui semblent latentes. C'est aussi une invitation adressée aux personnes issues de milieux extérieurs à l'architecture — et parfois étanches entre eux — à venir échanger leurs réflexions sur cette thématique partagée.



Ce colloque a été organisé par un collectif d'étudiant.e.s et de doctorant.e.s basé à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV) en collaboration avec deux équipes de recherche : le LAA (Laboratoire Architecture et Anthropologie), UMR 7218 LAVUE CNRS, et l'AHTTEP (Architecture, Histoire, Transport, Territoire, Patrimoine), UMR 3329 AUSser CNRS.

Vendredi 6 octobre 2017

Rencontre - débat avec Alberto Magnaghi La conscience du lieu

Alberto Magnaghi est architecte et urbaniste, Professeur émérite à l'Université de Florence où il dirige le "Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti (LAPEI).

Ce dialogue avec Augustin Berque s'est fait autour du dernier livre de Magnaghi : La conscience du lieu (ETEROTOPIA FRANCE / rhizome), organisé en partenariat avec le librairie « Le genre urbain »

Journées d'étude du 17 au 19 janvier 2018 Apprendre à voir Lina Bo Bardi



Organisées par ENSA-PB, IPRAUS / UMR AUSser avec DiAP de l'Université Roma Sapienza et ENSA de Marne-la-Vallée par Alessandra Criconia et Elisabeth Essaïan. Avec la participation de Antoine Aubinais, Luc Baboulet, Patrick Bouchain, Alessandra Capuano, Orazio Carpenzano, Silvia Davoli, Margherita Guccione, Anat Falbel, Marina Grinover, Isa Grinspum Ferraz, Giancarlo Latorraca, Martina de Luca, Guilherme Wisnik à la Maison du Brésil, l'Ambassade du Brésil, la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'Institut culturel italien.

Architecte, scénographe, muséographe, designer de meubles et de mode, éditrice, illustratrice, Lina Bo Bardi (née à Rome en 1914 - décédée à São Paulo en 1992) fait l'objet depuis 2014 de nombreuses manifestations de par le monde. Les journées d'étude « Apprendre à voir Lina / Saper vedere Lina », se sont inscrites dans l'actualité

de l'exposition Lina Bo Bardi : Enseignements partagés, réalisée par l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB) et le Département d'Architecture et Projet (DiAP) de l'Université de Roma Sapienza. Organisées par l'ENSA de Paris-Belleville, l'ENSA de Marne-la-Vallée et le Département d'Architecture et Projet (DiAP) de l'Université de Roma Sapienza, elles ont été structurées autour de trois thèmes : « Portraits de Lina », « Héritage de Lina / Hériter de Lina » et « Lina [s]expose / Exposer Lina ». En réunissant des chercheurs et des architectes italiens, français et brésiliens, elles ont cherché à lever le voile sur les aspects insuffisamment explorés de son œuvre et de sa réception : l'importance de son héritage italien et de son acculturation nordestine, le choix de ses dispositifs muséographiques, l'attrait pour son œuvre aujourd'hui. Elles ont ainsi interrogé la manière dont l'héritage italien, le mouvement moderne et l'acculturation brésilienne se sont hybridés et comment les thématiques explorées par Lina Bo Bardi - économie de la construction, réemploi des matériaux, valorisation des marges, chantier - rentrent en résonance avec la pratique architecturale contemporaine. Accueillies dans plusieurs lieux - ENSA-PB, Maison du Brésil, Ambassade du Brésil, Cité de l'architecture et du patrimoine, Institut culturel italien, elles ont été accompagnées de divers événements : visite de l'exposition Lina Bo Bardi : Enseignements partagés, inauguration de l'exposition L'habitat modeste comme espace d'expérimentation, tables rondes, projections de films.

8 au 10 février 2018

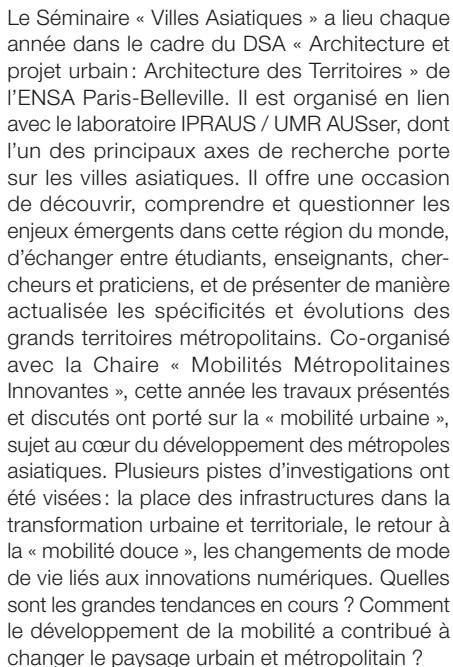
4^e Séminaire inter-écoles du réseau pédagogique d'enseignement et de recherche dans le champ du patrimoine

Le 4^e séminaire inter-écoles du réseau scientifique thématique d'enseignement et de recherche dans le champ du patrimoine s'est tenu à l'ENSA Paris-Belleville du 8 au 10 février 2018. Les journées de rencontres entre enseignants et chercheurs ont été l'occasion d'échanger sur les expériences pédagogiques menées dans toute la France et au-delà, mais aussi de renforcer les bases du réseau

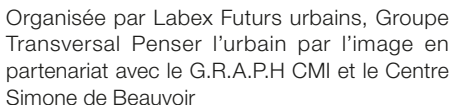
« Architecture, patrimoine et création » habilité par le ministère de la Culture depuis janvier 2018. Cet événement a également été l'occasion de mettre à l'honneur un pays invité : les États-Unis, grâce au partenariat avec le Richard Morris Hunt Fellowship Prize. Trois architectes américaines et de nombreux Fellows français étaient présents pour débattre et animer ces deux journées.



Séminaire sur la mobilité urbaine en Asie



Journée d'études « Femmes archivées / Femmes archivistes » Quelles mémoires urbaines en images ?



Premier jalon d'un programme de recherche exploratoire intitulé « Des contre-regards documentaires ? Les mondes urbains photographiés et filmés par les femmes », cette journée d'étude a visé à interroger la transmission d'une mémoire urbaine des femmes s'appuyant sur des pratiques de documentation visuelle, et en particulier sur le film et la photographie. À partir d'un ensemble de projections, de présentations d'ouvrages et de performances à la croisée de l'art et de la recherche en sciences humaines et sociales, elle a questionné la portée féministe d'images produites et/ou regardées par des femmes depuis leur expérience urbaine.

21 juin 2018

Séminaire PUCA REHA

Le Séminaire était organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) dans le cadre du programme REHA, et en partenariat avec le Laboratoire de recherche ATE Normandie de l'École d'architecture de Normandie. Il constituait le deuxième volet d'une séquence dont le premier consacré à l'enseignement (« Réhabilitation de l'Habitat. Enseigner / Pratiquer ») s'est déroulé à Paris le 24 mars 2017.

Ce Séminaire a donné la parole aux maîtres d'ouvrage ayant mené des opérations de réhabilitation lourde. Il a cherché à répondre à des questions comme : quelles attentes ont-ils envers la maîtrise d'œuvre et l'architecte en particulier ? quelles nouvelles compétences doivent-ils développer ? quelles expertises peuvent-ils mobiliser ? comment les opérations menées en conception-réalisation transforment-elles la nature des missions et la répartition des compétences des acteurs ? comment les habitants influent-ils sur le processus de projet ?



Exposition de l'atelier Mayenne

21.09 au 15.10.2017



WORKSHOP RURAL #4
UN ATELIER DE PROJETS A LA CAMPAGNE

VERNISSAGE A LA GRANDE GALERIE DE L'ENSAPB LE JEUDI 21 SEPTEMBRE A 12H

EXPOSITION ITINÉRANTE

MAIRIE DE NUILLE-SUR-VICOIN
28 RUE DE LA MAIRIE 53970 NUILLE-SUR-VICOIN - DU 24 JUIN AU 31 JUILLET 2017

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE
60 BD DE LA VILLETTE 75019 PARIS - À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2017

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MAYENNE
CITÉ ADMINISTRATIVE / RUE MAC-DONALD 51063 LAVAL - À PARTIR DU 15 OCTOBRE 2017

La quatrième session de l'atelier intensif rural, organisée en partenariat par l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et la Direction départementale des territoires de la Mayenne, s'est tenue dans la commune de Nuillé-sur-Vicoin. Le travail réalisé in-situ se concrétise sous la forme d'une exposition itinérante des travaux d'étudiants.

Projets de fin d'études - juin 2017

22.09 au 06.10.2017

L'exposition des quatre groupes de PFE de la session juin 2017 a présenté pour chacun d'eux deux projets d'étudiants choisis par les enseignants responsables.

Elle s'est attaché à présenter la diversité des approches autant que celle des sujets développés.



Exposition du voyage de dessins à Raguse

25.09 au 14.10.2017



Exposition Lino Bo Bardi

26.10.2017 au 17.02.2018

Parmi les designers et les architectes de sa génération, que ce soit Charlotte Perriand, Ray Eames ou Jane Drew, Lina Bo Bardi (1914-1992) est une des femmes architectes les plus prolifiques du XX^e siècle avec une vingtaine

de bâtiments construits – maisons, musées, théâtres, églises, centres culturels et sportifs.



Fruit d'une collaboration entre l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB) et la faculté d'architecture de Roma Sapienza, l'exposition Lina Bo Bardi : Enseignements partagés a offert une interprétation originale de son œuvre, à travers les regards croisés d'architectes, historiens, artistes, étudiants en architecture et en design, et les objets produits dans le cadre des enseignements.

En écho à cette exposition, l'École a accueilli les jeudis 9, 16 et 23 novembre à 19h le cycle de conférences « Les causeries de Novembre », conçu et animé par Françoise Fromonot en partenariat avec la Sto-Stiftung, avec Madelon Vriesendorp, Assemble (Amica Dall et James Binning) et Marcelo Ferraz.

Exposition coproduite avec le Département d'Architecture et Projet de l'Université de Roma Sapienza

Commissariat : Alessandra Criconia et Elisabeth Essaïan

Exposition Carrilho da Graça : Lisbonne
du 29 mars au 11 mai 2018



Cette exposition illustre le regard que l'architecte portugais porte sur la ville de Lisbonne où il travaille depuis plus de 30 ans.

Présentée en partenariat dans les deux écoles d'architecture de Paris-Val de Seine et Paris-Belleville, l'exposition a dévoilé une sélection de projets de l'architecte, réalisés ou projetés, ainsi que l'idée d'une théorie du territoire dans laquelle la topographie de la ville participe pleinement à la construction de la ville et son architecture.

Présentée pour la première fois en 2015 au Centre Culturel de Belém de Lisbonne, cette exposition a obtenu le Haut Patronage de Son Excellence, le Président de la République Portugaise, ainsi que la Reconnaissance d'Intérêt Culturel par le Ministère de la Culture du Portugal. Itinérante depuis 2016, elle a notamment été présentée au Musée d'architecture de Bogota, à la Biennale d'architecture de Buenos Aires, puis à Barcelone et Madrid avant d'être accueillie à Paris par les

Cette exposition est constituée d'une sélection de projets de l'architecte, sous forme de maquettes, ainsi que de projections et plans et maquettes topographiques de la ville de Lisbonne montée avec l'aide de Jesús Torres-García, enseignant à l'ENSA-PB.

10 avril - 28 mai 2018
exposition mezzanine haute

Cette exposition présente les travaux réalisés dans le cadre de la deuxième séquence d'exercices de projet menée au deuxième semestre de licence 1.

1. Imaginer la fenêtre d'un atelier sis rue de Rome, en réfléchissant à partir de l'espace intérieur, « du dedans vers le dehors », tout en associant les questions de cadrage, d'usage et de paysage.
2. Trouver, en contrepoint de la lumière principale nord-est, diffuse et stable au cours de la journée mais assez froide, une source d'éclairage secondaire d'une autre nature, complémentaire mais non contradictoire, captée en toiture par le biais d'un escalier conduisant à une mezzanine et une terrasse sommitale.
3. Comprendre, au-delà des aspects techniques et utilitaires, le rôle architectural que peuvent jouer une fenêtre, un escalier et leurs divers composants. Apprendre à maîtriser les prises et les jeux de lumière, ainsi que les façons de réfléchir ou de contenir la lumière naturelle pour améliorer les qualités spatiales, d'ambiances et d'usages d'un atelier en double hauteur.



EXPOSITION DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS
STUDIO D'ARCHITECTURE | LICENCE 1 / SEMESTRE 2 / 2017-2018

Enseignants :
Nicolas André, Gaëlle Breton, Julien Correia, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Marion Dulat,
Lourdes Flores, Laetitia Lafont, Lise Le Roy, Gabriel Portocarrero, Jean-François Renaud, César Valde

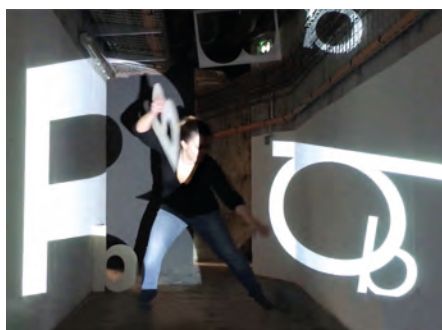


1. Imaginer la fenêtre d'un atelier sis rue de Rome, en réfléchissant à partir de l'espace intérieur, « du dedans vers le dehors », tout en

2. Trouver, en contrepoint de la lumière principale nord-est, diffuse et stable au cours de la journée mais assez froide, une source d'éclairage secondaire d'une autre nature, complémentaire mais non contradictoire, captée en toiture par le biais d'un escalier conduisant à une mezzanine et une terrasse sommitale.

3. Comprendre, au-delà des aspects techniques et utilitaires, le rôle architectural que peuvent jouer une fenêtre, un escalier et leurs divers composants. Apprendre à maîtriser les prises et les jeux de lumière, ainsi que les façons de réfléchir ou de contenir la lumière naturelle pour améliorer les qualités spatiales, d'ambiances et d'usages d'un atelier en double hauteur.

Mai et juin 2018



En mai et juin, ont été présentés à la bibliothèque les travaux des étudiants de licence et de master, réalisés dans le cadre de l'enseignement.

Anne Chatelut et Jean Allard, enseignants, avec
Daniel Aulagnier, plasticien invité

La lettre B est tenue en main, posée, suspendue ou projetée depuis un équipement numérique portatif. La photographie est prise sur le vif ou plus longuement élaborée dans différents espaces de l'école.

L'étudiant-photographe recompose le lieu, il guide la construction de l'image et cadre les éléments : un atelier, les machines-outils, un bureau et des dossiers empilés. Une personne ou une équipe dans le champ visuel, chacun se prête au jeu et pose dans son environnement quotidien.

L'espace habité s'organise autour de la lettre, une lettre signe qui nous permet de découvrir l'école sous de nouveaux angles. La lettre cristallise l'attention. S'agissant de confronter le corps à l'espace, elle se révèle fédératrice de gestes du quotidien. Que l'on soit devant ou derrière l'objectif, elle facilite la relation, elle autorise toute attitude et parfois même crée un jeu d'échelle qui peut surprendre. Lors de prises de vues en studio, le signe est recomposé par l'éclairage artificiel, l'ombre devient un élément majeur de l'image produite. Le photogramme élaboré dans la chambre noire permet d'associer la lettre à différents registres visuels, donnant un sens singulier à l'image obtenue.

Quelques soient les dispositifs explorés, l'objectif est de construire une démarche à partir d'expériences photographiques. Nous saisissons ainsi l'opportunité de monter un projet en croisant le programme d'enseignement avec le travail mené par Daniel Aulagnier autour de l'objet, du signe et du corps. Cette collaboration permet une fois de plus de mener une « action photo » au sein de l'établissement. Durant deux séances du mois de mai, les étudiants ont parcouru l'école à la rencontre des personnes des services administratifs et techniques, les sollicitant pour un instant de pose.

En favorisant ainsi la rencontre et l'échange, le B comme Belleville est devenu un signe qui participe modestement à créer le lien dans l'école.

Exposition des Projets de Fin d'Études du 2^e semestre

21 mai au 20 juin 2018

Cette exposition a présenté les projets de fin d'études réalisés dans le cadre des cours suivants :

- « Édifice et Pré-ExistAnces » dirigé par Antoine Pénin et Bita Azimi,
- « Architecture et méditerranée. 3 Mutations urbaines de la ville informelle de Tétouan » dirigé par Jérôme Habersetzer, Janine Galiano, Virginie Picon-Lefebvre,
- « Paris, la ville oubliée » dirigé par Aghis Pangalos,
- « Exploring the in-between, ou slow train home » dirigé par Paul Gresham, Dominique Hernandez,
- « Déconstruire / reconstruire. Alternatives Critiques » dirigé par Françoise Fromonot, Béatrice Jullien, Emilien Robin, David Albrecht, Yvan Okotnikoff

Commissaires : Miquel Mont et Miguel Macian.



EXPOSITION PROJETS FIN ÉTUDES

FÉVRIER 2018

ENSA PARIS-BELLEVILLE

GROUPES DE PROJETS

ÉDIFICE ET PRÉ-EXISTANCES :
BITA AZIMI / ANTOINE PÉNIN

ARCHITECTURE ET MÉDITERRANÉE : 3 MUTATIONS URBAINES
DE LA VILLE INFORMELLE DE TÉTOUAN :
JÉRÔME HABERSETZER, JANINE GALIANO,
VIRGINIE PICON-LEFEVRE

PARIS, LA VILLE OUBLIÉE :
AGHIS PANGALOS, STEPHAN ZIMMERLI

EXPLORING THE IN-BETWEEN, OU SLOW TRAIN
HOME : PAUL GRESHAM, NOËL DOMINGUEZ

DÉCONSTRUIRE / RECONSTRUIRE.
ALTERNATIVES CRITIQUES :
FRANÇOISE FROMONOT, BÉATRICE JULLIEN,
EMIILIEN ROBIN, DAVID ALBRECHT, YVAN OKOTNIKOFF

DU 21/05 AU 20/06
60 BD DE LA VILLETTE 75019

Exposition Duo en équivalence

4 juin au 4 juillet 2018

4 juin - 4 juillet 2018
exposition mezzanine haute

Duo en équivalence

La troisième et ultime séquence du semestre intègre un programme mixte de deux logements et d'un atelier partagé, en articulant espaces privés, espaces collectifs, et espaces communs avec accès public. Il s'agit, en particulier, d'approfondir les thèmes abordés au cours de l'année : usage, structure, géométrie, lumière, vues, parcours, séquences, seuils, articulation de l'espace architectural et de l'espace urbain, croisement des échelles, etc...suivant un processus itératif qui croise plusieurs échelles de réflexion.

Le site, donnant sur le talus de la tranchée ferroviaire de St Lazare, dans la lignée des deux précédentes séquences, est constitué de la parcelle vacante du 53 rue Boursault (Paris 17ème), calée entre deux murs mitoyens, traversante entre rue et rails, sud-ouest et nord-est.



EXPOSITION DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS
STUDIO D'ARCHITECTURE LICENCE 1 / SEMESTRE 2 / 2017-2018

Enseignants :
Nicolas André, Gaëlle Breton, Julien Correia, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Marion Dufat,
Lourdes Flores, Laetitia Lafont, Lise Le Roy, Gabriel Pontoizeau, Jean-François Renaud, César Vabre

paris-belleville

Enseignants : Nicolas André, Gaëlle Breton,
Julien Correia, Fanny Costecalde,
Victor De Almeida, Marion Dufat, Lourdes Flores,
Laetitia Lafont, Lise Le Roy, Gabriel Pontoizeau,
Jean-François Renaud, César Vabre

Exposition de travaux d'étudiants
Studio d'architecture Licence 1 / Semestre 2 / 2017-2018
Enseignants : Nicolas André, Gaëlle Breton, Julien Correia, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Marion Dufat, Lourdes Flores, Laetitia Lafont, Lise Le Roy, Gabriel Pontoizeau, Jean-François Renaud, César Vabre
Paris-Belleville
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
17 rue Boursault 75017 Paris
01 47 37 70 00
www.paris-belleville.fr

La troisième et ultime séquence du 2^e semestre de la 1^{re} année intègre un programme mixte de deux logements et d'un atelier partagé, en articulant espaces privés, espaces collectifs, et espaces communs avec accès public. Il s'est agit, en particulier, d'approfondir les thèmes abordés au cours de l'année : usage, structure, géométrie, lumière, vues, parcours, séquences, seuils, articulation de l'espace architectural et de l'espace urbain, croisement des échelles, etc....suivant un processus itératif qui croise plusieurs échelles de réflexion. Le site, donnant sur le talus de la tranchée ferroviaire de Saint-Lazare, dans la lignée des deux précédentes séquences, est constitué de la parcelle vacante du 53 rue Boursault (Paris 17^e), calée entre deux murs mitoyens, traversante entre rue et rails, sud-ouest et nord-est.

Hors les murs

Hors les murs - Exposition Tétouan mutations urbaines

Galerie Mekki Mghara, Tétouan, Maroc | 28.09 au 13.10.2017



Après deux sessions dans la ville de Sfax en Tunisie, le PFE « architecture et méditerranée » de l'école d'architecture de Paris-Belleville s'est déplacé à Tétouan au Maroc. Cette ville connaît une période de transformation de son cadre urbain en vue de redynamiser son activité économique et de confirmer la vocation touristique et culturelle de la vallée de l'Oued Martil qui la relie à la mer. Elle a, en autres actions, engagé une mutation progressive des quartiers qui, sous la poussée de l'exode rural, se sont développés de manière informelle, sans planification préalable.

Travailler sur les quartiers informels

Les formes d'organisation de ces quartiers traduisent une relation culturelle forte au site, (sa géographie, sa topographie, les formes de l'habité et les techniques constructives locales) autant qu'elles résultent d'opportunités de faire.

Manifestant de réelles qualités spatiales et paysagères, la transformation de ces quartiers renvoie sous bien des aspects aux questions que soulèvent la ville contemporaine et ses formes périurbaines.

Sur le patrimoine et sur les immeubles à l'abandon

Les étudiants se sont aussi intéressés au cas du cimetière juif, ou encore à celui des bâtiments abandonnés laissés vides comme en suspens, en attente d'une hypothétique intervention

Manifestations accueillies par l'école

Accueil associatif

L'école accueille chaque semaine un atelier de soutien scolaire organisé par une association locale au bénéfice d'élèves du primaire du 19^e.

24 mai 2018

Conférence constructions hors-site et modulaires

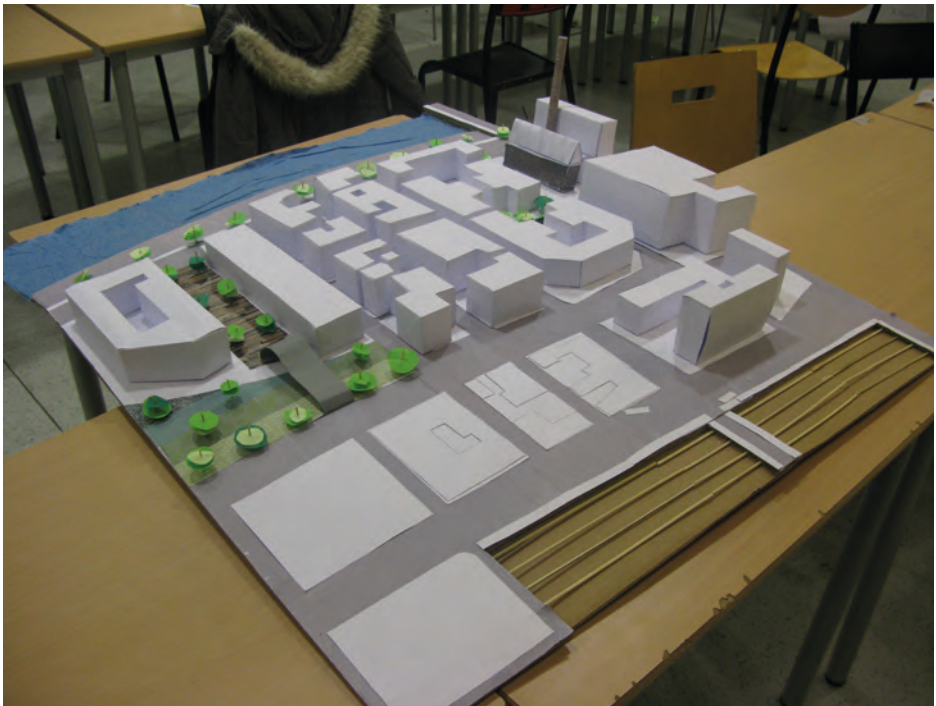
Institut national de l'énergie solaire

Cours d'architecture pour enfants

Le CAUE de Paris, en partenariat avec les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture Paris-Belleville, et Paris-Val de Seine, et le CROAIF, propose aux jeunes de 6 à 18 ans des cours d'architecture hebdomadaires, ainsi que des stages durant les vacances scolaires, afin de les initier à l'environnement urbain, et à l'architecture, leur environnement quotidien.



Plusieurs cours étaient accueillis à ENSA Paris-Belleville, pour l'année scolaire 2017/2018. Un cours pour les enfants de 11 à 12 ans, avec pour projet final la conception de maquettes sur le thème « habiter les toits » ; un cours pour les 15-18 ans avec pour projet la conception d'un nouvel aménagement urbain pour la place Sainte-Marthe.



Comprendre et représenter la ville - Maquette collective

Prix et distinctions

Antoine Scalabre et Édouard Fizelier, lauréats de la Fondation Remy Buttler



- Antoine Scalabre, Lauréat du prix du mémoire d'architecture 2017 : « Hans Kollhoff à Berlin – De la mégaforme au nouveau classicisme ».
- Édouard Fizelier, mention du prix du mémoire d'architecture 2017 : « High Rise ».

Solenne Plet Servan et Édouard Fizelier, lauréats du prix 2017 du meilleur PFE et du meilleur mémoire de la maison de l'architecture d'Île de France.



Solenne Plet Servan : Lauréate pour son PFE « La régénération par les sols - Réhabiliter un grand ensemble des années soixante en Angleterre, Thamesmead ». PFE Blank Page, encadré par François Brugel, Solenn Guevel, Bitia Azimi, Patrick De Jean, Marc Dujon.

Édouard Fizelier : Lauréat pour son mémoire réalisé dans le cadre du séminaire « Faire de l'histoire », enseignants Françoise Fromonot, Marie-Jeanne Dumont, Mark Deming

Christophe Gourdiér, lauréat du prix de l'Académie d'Architecture

Christophe Gourdiér, lauréat du prix Robert Camelot de l'Académie d'Architecture du meilleur PFE décerné pour son travail sur la fondation



Beit Hahaïm, à Tétouan, au Maroc. PFE encadré par Jérôme Habersetzer, Virginie Picon-Lefebvre et Janine Galiano.

La Fondation Beit Hahaïm, Tétouan, Maroc. Révélation de la mémoire d'un lieu et d'une culture oubliée.

Albums des jeunes architectes et paysagistes avec trois lauréats



Félicitations à Valentine Guichardaz-Versini de l'Atelier Rita, enseignante à l'ENSA-PB ; Damien Antoni et Achille Bourdon de l'agence Syvil-Architectures du système ville, anciens élèves diplômés de l'ENSA-PB : tous les trois, lauréats de la session 2018 des Albums des jeunes architectes et paysagistes.

Jade Maridort, lauréate du prix du meilleur mémoire 2017 de communication publique

Jade Maridort a reçu le prix du meilleur mémoire de communication publique remis lors de la cérémonie de la



remise de diplômes le 29 juin pour son étude intitulée « La mécanique du regard – Histoire du centre-ville reconstruit du Havre à travers les politiques de la ville de 1965 à aujourd'hui ». Mémoire encadré par Françoise Fromonot, Marie-Jeanne Dumont et Mark Deming.



Vie étudiante

Bellasso

Association Bellasso

Bureau des Étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
60, Boulevard de la Villette – 75019 PARIS
Tél: 01 53 38 50 75

Équipe élue pour 2017-2018

Présidence: Maurine AGUILLON et Bérénice AUBRIOT

Trésorerie: Guillaume ESCARAVAGE et Alice ROY
Secrétariat: Chloé DARMON et Daphné LIMELETTE

COOB: Florette DOISY et Eloïse TONDELLIER
Communication: Alex TOUAYEV et Clémentine DE GEOFFROY

Sport: Olmo GALLETI et Luc TEYSSEIRE VAN HOEGAERDEN

Animation: Aklyd BARBE et Bérénice GUEGAN

De septembre à décembre 2017

WEIB - Week-end d'intégration

Ce grand week-end de deux jours complets a été proposé aux étudiants entrants (L1, VAE, transferts, étudiants étrangers en mobilité) à l'ENSA-PB. Des étudiants présents pour leur seconde année à Belleville ont également participé, dans l'idée de tisser des premiers liens avec les nouveaux. Le thème « Tropic et Tribal » a permis de couvrir à la fois les journées et les soirées du week-end, durant lequel quatre équipes ont pu s'affronter dans la bonne humeur, toujours dans l'idée de créer une cohésion au sein des différents groupes et également entre les groupes à certains moments.

Comme le veut la tradition, ce week-end a été organisé par les étudiants terminant leur première année, cadrés par des membres du Bellasso.

Le prochain week-end d'intégration est en cours d'organisation avec les actuels L1 et des membres de l'association.

Parrainage

À la suite du week-end d'intégration, tous les étudiants de L1 se sont vus attribuer des parrains et marraines de deuxième année.

Le système de parrainage n'étant pas simple à faire durer sur le long terme, nous avons continué le système des « familles ». Pour ce faire, les L2 se sont regroupés par affinités en familles d'une dizaine de personnes, et des groupes équivalents de L1 (tirés au sort) ont été affiliés à ces familles. La probabilité qu'une complicité (dans le travail et au-delà pour maintenir le lien) entre un L1 et un L2 se crée était ainsi augmentée.



Nous avons observé un bon fonctionnement de ce système à son démarrage, mais il n'est pas évident de dire qu'il ait fonctionné pour tous durant toute l'année. Une marge de progression est encore possible sur ce point.

Accueil des étudiants étrangers en mobilité (1/2)

Les étudiants étrangers en mobilité ayant intégré l'école en septembre ont été accueillis par l'administration en amphithéâtre, où le Bellasso a également pu se présenter. Suite à cela, ces étudiants entrants ont pu visiter l'école par petits groupes avec des membres de l'association.

Enfin, nous avons terminé cette journée par un repas où chacun avait apporté un plat de son pays d'origine. La soirée s'est poursuivie en dehors de l'école.

Soirée du 3 Novembre

Une soirée a été organisée le 3 Novembre 2017 dans l'idée de permettre aux L1 de faire une fête après leur départ en voyage d'études. Cette soirée a été organisée conjointement avec les 6 écoles d'architecture d'Île de France ainsi qu'un organisme privé.

Noël à Belleville

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Bellasso a organisé un calendrier de l'avent sous forme de tirage au sort. Chaque jour, un étudiant était désigné et appelé à venir chercher un cadeau à l'association.

Le soir des vacances, un pot a également été organisé Cour Burnouf, avec la présence de la fanfare.

De janvier à juin 2018

Accueil étudiants étrangers en mobilité (2/2)

En février, d'autres étudiants étrangers en mobilité ont intégré l'école. Le repas a été réitéré sur le même principe de diversité des plats. Une soirée a été organisée par le Bellasso en dehors de l'école pour finaliser cet accueil. Tous les étudiants de l'école y ont été conviés.

Nuit des Écoles d'art

Une soirée a été organisée en avril 2017 avec une trentaine d'écoles parisiennes ayant tous un lien avec le domaine artistique. Cette soirée a été coorganisée avec tous les bde ainsi qu'avec un prestataire privé.

Journée portes ouvertes

Pour la journée portes ouvertes, le Bellasso a organisé un stand dans la cafétéria et a proposé de quoi se restaurer aux visiteurs mais aussi aux acteurs de l'école. Dans cet espace, des panneaux présentant les actions de l'association ont été affichés et des dépliants reprenant les thèmes majeurs ont été distribués au fil de la journée.

Les bénéfices des ventes ont été partagés entre le Bellasso et Résome Architecture, qui disposait également d'un espace d'affichage.

La fanfare a été conviée pour jouer à deux reprises afin d'animer une partie de la journée et de montrer aux visiteurs un autre aspect extra-scolaire de la vie étudiante de Belleville.

Archipiades 3^e édition

Comme lors de sa première édition, l'événement Archipiades a été organisé par le biais de la FSEA (Fédération Sportive des Écoles d'Architecture). Si les écoles organisatrices étaient en grande partie parisiennes, beaucoup d'autres écoles se sont rendues à Paris les 27 et 28 Avril 2018. Au total, 20 écoles et environ 2500 sportifs se sont affrontés au football, au volleyball, au rugby et au basketball, le tout avec des équipes masculines et féminines. Cette année des cheerleader ont aussi pu soutenir les équipes. Belleville est arrivée vers le bas du classement général. Le second soir, la grande soirée de clôture a accueilli aussi bien les sportifs que les autres étudiants des écoles dans la salle du Bataclan.

Pot de fin d'année des L1

L'association a organisé en l'honneur de la fin d'année scolaire pour les premières années un pot afin de rassembler élèves et professeurs pour conclure sur une bonne note. Les participants ont donc pu échanger sur le ressenti de cette première année ainsi que sur leur perception de l'enseignement.

Toute l'année

Soirées crêpes

Plusieurs soirées de vente de crêpes ont eu lieu devant le local du Bellasso. Certaines ventes ont été organisées par d'autres associations avec le soutien matériel et physique du Bellasso.



Vente de matériel à la COOB

La coopérative de Belleville propose du matériel pour les étudiants à des prix très avantageux.

Elle fut ouverte toute l'année selon les disponibilités des membres de l'association.

Une subvention exceptionnelle a permis son développement non négligeable.

Plusieurs braderies ont été organisées pour écouler des stocks vieillissants à prix cassés.

Vente de sweat-shirts

Pour la deuxième année consécutive, des sweat-shirts aux couleurs de l'ENSA-PB et du Bellasso ont été vendus aux étudiants pour un prix de 15 € l'unité. Les 150 unités, en bleu ou rouge/bordeaux, ont été écoulées.



Entraînements sportifs

Des entraînements sportifs ont eu lieu tous les soirs de l'année, hors vacances, en foot, volley, rugby badminton et basket. Ces entraînements, effectués en collaboration avec les écoles de La Villette et de Malaquais, ont aussi bien permis la pratique d'une activité physique régulière que l'atteinte d'un niveau respectable pour les Archipiades.

Partenariats inter-écoles

À plusieurs reprises dans l'année, le Bellasso a soutenu différents événements ou soirées d'autres écoles d'architecture, notamment de La Villette et de Val de Seine.

Commission Vie Étudiante

Comme chaque année, le Bellasso disposait d'un siège à la Commission Vie Étudiante. Un représentant en a donc profité pour participer à la réflexion sur différents sujets de la vie de l'école, et notamment celui de la cafétéria.

Les Bons Plans

Le Bellasso a mis en place une série de visites culturelles qui ont accueilli étudiants, enseignants et autres acteurs de l'école. Ces visites de bâtiments, de lieux et d'expositions ont toutes été proposées à prix avantageux grâce à des réservations de groupe et parfois à des prises en charge d'une partie du billet par l'association. Elles étaient toutes accompagnées d'un guide, soit de l'établissement nous recevant, soit recruté par l'association.

Ces visites mensuelles mériteraient que des partenariats avec des institutions nationales ou privées soient créés.

L'accès à l'éducation étant un droit fondamental, l'action du collectif RÉSOME (Réseau Études Supérieures Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s) vise à favoriser l'orientation et la reprise d'études dans l'enseignement supérieur de tous les étudiants exilés, sans discrimination de statut. Ce collectif fédère différents programmes d'accueil mis en place dans des structures d'enseignement supérieur tels que les universités Paris III, Paris IV, Paris VII, Paris VIII, mais aussi l'ENS, l'EHESS, les Arts Déco, AgroParisTech, etc. Le RÉSOME tient également une permanence hebdomadaire permettant aux étudiants exilés de s'inscrire directement dans un programme ou, à défaut, sur une liste d'attente.

En novembre 2016, un groupe d'étudiants des écoles d'architecture de Belleville et de Malaquais s'est réuni avec la volonté de monter un programme d'accueil dans leurs écoles. L'association est officiellement créée en janvier 2017, après la validation du Conseil d'Administration de l'ENSA-PB.

La première année, grâce à la liste d'attente du RÉSOME, neuf étudiants ont été accueillis à Belleville et six à Malaquais. En partenariat avec l'administration de l'école, Résome ENSA-PB met en place un programme d'accueil en deux temps. Une première phase d'un semestre, pendant laquelle les étudiants participant à des studios et des TD et assistant en auditeur libre à différents cours magistraux, leur a permis de se familiariser avec l'école et les études d'architecture en France. Dans le même temps, les enseignants pouvaient évaluer le niveau de l'étudiant - les équivalences variant d'un pays à un autre. L'année suivante, les étudiants qui ont confirmé leur volonté de poursuivre les études sont inscrits à l'école et ont suivi le cursus normal. Les étudiants ont un accompagnement individuel par les membres de l'association pour les accompagner au mieux dans le leur cursus.

L'association met l'accent sur l'apprentissage du français. Un étudiant en master de FLE donne des cours de français de deux heures chaque soir du lundi au vendredi.

En plus de cette action dans l'école, l'association aide les étudiants dans leurs procédures administratives (obtention du statut de réfugié, d'un hébergement, de la CMU, d'une carte Navigo, etc).

Par ailleurs, pour pallier aux premiers frais, un crowdfunding de lancement a été mis en place et une collecte de fournitures scolaires a permis aux étudiants invités d'être rapidement équipés en matériel. En partenariat avec le Bellasso et la Coob, notre association organise également des ventes de crêpes et de matériel de maquettes, ce qui nous permet de faire connaître davantage notre action au sein de l'école. Nous faisons aussi des collectes de vêtements pour soutenir des associations comme les maraudes.

Nous avons aussi organisé des conférences sur le thème de l'exil et de la migration qui ont permis la compréhension des enjeux aussi dans l'architecture et l'urbanisme.

L'objectif de l'association est maintenant la consolidation et le déploiement de toutes ses activités - pédagogiques, culturelles, festives et militantes - à la fois au sein de l'école de Belleville et dans les autres ENSA intéressées par le programme.

Résome ENSA-PB recherche souhaite encore élargir son équipe. Toutes les compétences sont bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : resome.archi@gmail.com

Associations d'anciens élèves

Alumni Paris-Belleville

L'association Alumni Paris-Belleville, association des anciens de l'UP8 et de l'ENSA Paris-Belleville, est officiellement née en 2017, à l'occasion de la troisième Biennale des Anciens élèves de l'école.

La Biennale des Anciens a eu lieu le samedi 30 septembre 2017 au sein de l'école, autour du thème « Faire réseau ». Co-organisée avec les associations Architectes des Risques Majeurs et Patrimoine Belleville, issues des cursus DSA de l'école, l'évènement a mené à diverses créations réunies lors d'une belle journée de rencontres : collecte des paroles des anciens, élaboration d'une cartographie interactive du réseau bevellois, expositions de 40 projets retraçant le parcours divers des anciens élèves, vidéos et interviews sur le vif, banquet en musique, le tout avec la collaboration de Mies.FR, Yes Papi !, Bellette Brass Band, Les Rillettes de Belleville... formations musicales toutes issues de l'école.



L'Assemblée constituante s'est tenue lors de cette même journée et a réuni avec succès des diplômés de toutes générations. L'association a débattu de son identité et de ses statuts, le nom a été choisi et le tout premier Conseil d'administration de 13 membres a été nommé : Paloma Charpentier, Caroline Pirotais, Cécile Cheung-ah-Seung (bureau) Christophe Bailleux, Hatem Ben Rayana, Christian Bosredon, Jean-Christophe Denise, Alice Lerebour, Julie Pallard, Antoine Pélissier, Yasmine Meghraoui, Bertrand Ramond et Soraya Sebbar.

Les objectifs ont été validés collectivement :

- établir et développer des relations amicales et des liens de solidarité,
- contribuer au développement professionnel de ses membres et apporter un appui aux jeunes diplômés,
- valoriser et promouvoir les activités et formations de l'ENSA Paris-Belleville, assurer la représentation des anciens élèves et contribuer au rayonnement de l'ENSA Paris-Belleville.
- Contribuer aux réflexions sur les enjeux de l'enseignement et de la vie professionnelle notamment en échangeant des données récoltées auprès des anciens pour enrichir l'observatoire.

La suite de l'année a été consacré à la mise en place d'outils, et à l'organisation de petits événements pour lancer et faire connaître l'association.

Janvier 2018 – Dépôt officiel des statuts

Février 2018 – Mise en ligne du site internet, page facebook, groupe linkedin. Participation aux portes ouvertes de l'école.

Avril 2018 - Pot de lancement des adhésions avec le parrainage d'Ahmet Gülgönen

Juin 2018 – Participation au colloque de la Conférence des Grandes Écoles sur le thème « alumni, acteurs de l'avenir »



Juin 2018 – Accueil des jeunes diplômés 2018 lors de la remise de diplôme

Site : alumniparisbelleville.fr

Mail : contact@alumniparisbelleville.fr

Facebook : [alumni paris-belleville](https://www.facebook.com/alumni.paris.belleville)

Association Architectes des Risques Majeurs

L'association des ARM a été créée en mars 2016 par des architectes et des ingénieurs ayant suivi le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement Architecture et Risques Majeurs (DSA ARM) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville (ENSA-PB).

C'est un lieu de rencontre, d'étude, de proposition et d'action autour des risques majeurs, de l'architecture et de l'urbanisme.

Elle se propose de :

- communiquer et assurer la promotion de la prise en compte des risques majeurs en architecture, auprès des professionnels ainsi que du grand public, par le biais d'expositions, conférences, workshops, films, etc. Et de ce fait assurer la mise en réseau entre étudiants – actuels et diplômés – et professionnels impliqués dans la prise en compte des risques majeurs.
- Promouvoir la gestion des risques majeurs à long terme notamment à travers les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. L'association intervient aux niveaux national et international, au cours des phases de prévention et de développement, en intégrant la notion de culture du risque et ce, à l'échelle locale et territoriale.
- Sensibiliser les acteurs institutionnels à la nécessité d'intégrer les volets architecturaux et urbanistiques dans l'aménagement du territoire ainsi que la conception du bâti en zone à risques.

L'objectif de l'association est d'établir un réseau de professionnels dans les domaines de l'architecture et du risque, le plus solide possible.

Les projets de l'Association des ARM :

- voyage d'observation au Japon et film pédagogique sur les techniques parasismiques locales ;
- résidence : assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la Mairie de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées)

- intervention à l'Établissement Public Loire sur la résilience urbaine face au risque inondation ;
- journées de travail au CEREMA sur la reconstruction territoriale post-inondation ;
- exposition «Le Népal, l'après séisme» ;
- intervention en streaming pour l'association CivicWise sur les outils collaboratifs au service de la prévention des risques, les outils numériques pour la mise en réseau des informations et la force de l'action communautaire au Japon ;
- exposition «Bienvenue en zone à risques» ;
- lancement de partenariats avec des associations diverses ;
- création d'une plateforme numérique interactive localisant les acteurs et projets relatifs aux risques majeurs ;
- intervention sur plusieurs médias (BFM TV, RMC, LCI) au sujet d'événements d'actualité ou pour des documentaires spécialisés « Contact: archi.risquesmajeurs@gmail.com

<https://www.architectesdesrisquesmajeurs.com>

Association Architecture, Patrimoine et Continuité

L'association Architecture, Patrimoine et Continuité réunit les élèves, anciens élèves et enseignants du DSA Architecture et Patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville. Elle se positionne dans le prolongement de la première association Patrimoine Belleville créée en 2016 par les anciens élèves du DSA.

Par ses activités, l'association Architecture, Patrimoine et Continuité se propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de thématiques et sujets partagés auquel les étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés se confrontent. Ces activités se situent dans un rapport de continuité avec l'enseignement de la formation du DSA Architecture et Patrimoine de l'École, dans le but de fédérer ses membres et de développer une approche élargie autour des questions du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Créée en 2018, l'association organise un cycle annuel de conférences et séminaires, exposition, visites et workshop autour d'un thème établi par ses membres. Elle met en place un annuaire de membres et diplômés de la formation DSA, et diffuse par différents moyens les résultats de ses activités.

L'association est domiciliée à l'ENSA Paris-Belleville et développe des partenariats avec plusieurs écoles et associations françaises et étrangères.

L'association Architecture, Patrimoine et Continuité propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de la question du patrimoine et plus généralement autour des questions qui se posent à nous étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés dans le cadre de notre exercice futur d'architectes spécialisés dans le champs du patrimoine.

L'association questionne les champs du Patrimoine comme outil de formation.
« Un outil de formation capable d'initier et de pérenniser une position citoyenne relative à notre envie de vivre ensemble, et en particulier un outil de formation à l'architecture, à la compréhension de l'organisation urbaine, dans le passé, et essentiellement relié au présent. »

L'association questionne les champs du Patrimoine comme outil de projet architectural et urbain.
« Un outil grâce auquel se développe la faculté d'agir sur notre environnement bâti et paysager. »

L'association tente de remettre au cœur du débat la question de la transmission et de l'engagement.
Transmettre, c'est s'engager.
S'engager, c'est être libre.

Nous souhaitons montrer que l'architecture interroge et se nourrit d'une multiplicité de supports et de disciplines transversales.
Elle décloisonne la pensée et stimule la curiosité.
Elle se nourrit de l'histoire, de la nature, des voyages, des lectures, des débats, des rencontres...

Nous croyons en l'architecture comme vecteur d'éducation. Regarder, interroger, comprendre, vivre l'architecture peut élever la réflexion.

Nous vous proposons de faire partie de cette association et de tenter de faire vivre la réflexion autour de la question du patrimoine en architecture.

Pour plus d'informations: www.apc.archi/
contact@apc.archi

Autres associations et activités étudiantes

Asso B

L'Asso B est une association loi 1901, à vocation pédagogique et économique, créée en 1999 par des étudiants de L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle fait le lien entre les entreprises et les étudiants pour des missions rémunérées. Ces contrats d'études à caractère pédagogique concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, du design, du maquettage, de la scénographie, du graphisme, de l'informatique, de l'économie de la construction...

Parallèlement à son rôle d'interface entre le monde professionnel et les étudiants, l'Asso B apporte également son aide, dans la mesure de ses moyens, au financement de projets des étudiants de l'école. Ces projets ont toujours un rapport avec le domaine de formation : organisation d'ateliers intensifs, diffusion et sensibilisation architecturale, soutien de projets étudiants.... En particulier, l'Asso B soutient le festival Bellastock, et des initiatives post-diplôme tel que GOA, Manifart ou Skywalk.

L'Asso B œuvre aussi pour l'amélioration des conditions de travail dans les ateliers maquettes de l'école.

Site : www.assob.fr

Association Bellette Brass Band

Le Bellette Brass Band, association loi 1901 à but non lucratif depuis 2013, fédère les étudiants des ENSA de Belleville et de La Villette autour d'un projet musical : transmettre la musique à tous et

animer les événements internes aux écoles ou extérieurs. Depuis cinq ans, la fanfare se renouvelle en accueillant tous étudiants motivés, quel que soit leur niveau. Le renouvellement et la transmission entre les musiciens expérimentés et les débutants participe de la cohésion du groupe.

La fanfare Bellette Brass Band assure l'animation des événements en lien avec les ENSA :

- journées Portes Ouvertes de l'ENSA Paris-Belleville et de l'ENSA Paris-La Villette
- weekends d'intégration de l'ENSA Paris-Belleville et de l'ENSA Paris-La Villette
- événements festifs des associations étudiantes des deux écoles.



Activités

La fanfare fait sortir la vie étudiante des écoles également, en organisant des rencontres avec d'autres formations.

Elle répond aussi à des sollicitations externes : fêtes de quartier (Fête du Merlan à Noisy-le-Sec), carnavales (la grande parade métèque), animations (prestation au Mac Val de Vitry-sur-Seine) et événements associatifs (fête des Lumières à Saint-Ouen, gala de catch solidaire et inauguration de librairie à Vitry-sur-Seine...).

La fanfare répond également à des prestations privées, anniversaire, mariage, etc.

C'est parfois loin de Paris que le brass band se retrouve pour des moments musicaux, lors de week-ends à Strasbourg, Lille, Le Havre, Caen, Reims, pour animer les rues et les marchés.

Utilisation des locaux des ENSA

Le Bellette Brass Band répète deux fois dans la semaine (mardi soir et jeudi soir) dans les locaux de l'ENSA de Belleville.

Poulika !

Poulika ! est un journal étudiant qui promeut l'art, l'architecture et la culture et s'adresse aux étudiants de Paris et Bordeaux.

C'est un journal à distribution libre fondé par des étudiants en architecture (ENSA Val-de-Seine) et histoire (université de Bordeaux Montaigne et Sorbonne Paris). Le journal aborde des thèmes aussi variés que l'architecture, l'art, le cinéma ou la gastronomie et s'articule autour de l'entretien développé avec une personnalité culturelle.

Le but premier du journal est la diffusion gratuite de valeurs culturelle, d'insister sur le patrimoine artistique et architectural français (et plus spécifiquement parisien et bordelais) et d'inciter les jeunes et étudiants à s'imprégner de ce patrimoine.

L'école soutient la revue en imprimant les exemplaires distribués dans l'établissement. La diffusion est assurée par des étudiants de l'école.

Partenariats pour le logement des étudiants

L'École a conclu un partenariat avec le Generator Hotel. Entre l'auberge de jeunesse et l'hôtel, cet établissement situé Place du Colonel Fabien propose un hébergement de quelques jours à quelques semaines. Un tarif préférentiel est appliqué aux membres de la Communauté de l'École et leurs familles.

Parmi les groupes proposant des résidences avec services, un partenariat passé avec Studea Nexity permet d'offrir aux étudiants de l'École une remise de 50€ sur les frais de dossier, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'admission.

Environ une dizaine d'étudiants ont bénéficié de l'offre cette année.

C'est en 2006 qu'un groupe d'étudiants de l'ENSA Paris- Belleville a décidé de créer un festival d'architecture pour se donner un cadre propice à l'expérimentation à l'échelle 1 :1. Onze ans plus tard, ce même groupe d'étudiants n'a jamais réellement quitté l'école, qui héberge toujours les locaux de l'association Bellastock. Le projet associatif et l'équipe se sont développés et enrichis de nouvelles compétences et expertises, notamment sur les questions de réemploi, d'économie circulaire et d'urbanisme transitoire.

Cette montée en compétences s'est notamment concrétisée par la production d'un programme de recherche et d'expertise sur le réemploi (REPAR) soutenu par l'ADEME. Forte de cette expérience et de plus de 50 études techniques d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour construire en réemploi de matériau, Bellastock est devenu aujourd'hui un acteur majeur de l'économie circulaire, et continue d'œuvrer pour expérimenter ensemble de nouvelles manières de faire la ville.

Si l'association s'est professionnalisée au fil des années, elle reste ancrée à l'ENSA de Paris-Belleville et transporte l'école sur le terrain. Bellastock invite les étudiants à participer à chacun de ses projets, en contribuant aux temps de diagnostic participatif, de conception collective, de chantier ouvert. Le projet qui mobilise le plus les étudiants reste inmanquablement chaque année le festival d'architecture Bellastock.

Festival Bellastock 2018, Cîmes City

Depuis 2006, Bellastock organise et anime un festival de construction annuel, réunissant entre 500 et 1 000 participants. En explorant les divers champs de la construction et du design, le festival propose la fabrication collective d'une ville éphémère autour d'une thématique spécifique chaque année.

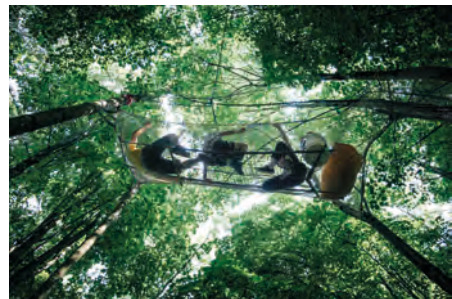
La ville éphémère est devenue petit à petit un laboratoire grandeur réelle des thématiques contemporaines liées au devenir de l'espace métropolitain. Parmi elles : le processus collectif

du projet, les cycles de la matière, l'innovation des mises en œuvre, la fabrique collective de la ville, l'occupation temporaire d'espaces déqualifiés et/ou en mutation.

En 2018 le Festival Bellastock a été baptisé Cîmes City et a offert l'opportunité à ses participants, étudiants et professionnels, ainsi qu'aux habitants d'Évry, de découvrir le milieu forestier, la construction bois et la gestion des forêts en Île-de-France.

Cîmes City, c'est une ville éphémère suspendue dans les arbres, deux jours de construction, une journée d'ouverture au public rythmée par des ateliers, débats et une programmation musicale.

Les 500 participants à l'aide de sangle, filet, voile de parachute, et corde sont venus déployer une ville suspendue dans un parc à Évry-Courcouronnes, le parc des Tourelles. Ce projet a été l'occasion de consolider les liens entre Bellastock et la ville d'Évry-Courcouronnes, dans la perspective d'ouvrir des ateliers de construction à échelle 1 pour les écoles d'architecture, de design et d'art d'Île-de-France.



ARTECITYA

Au travers de recherches menées conjointement avec d'autres acteurs, Bellastock réunit artistes, concepteurs, architectes, chercheurs, urbanistes et populations locales sur les questions des transformations urbaines et de la construction collaborative des villes.

Artecitya est l'une de ces recherches, projet culturel de 4 ans financé par la Commission Européenne dans le cadre du dispositif « Creative Europe Programm », ayant pour objectif de repenser la place de l'art dans l'espace public.

Initié par Apollonia (plateforme d'échanges artistiques européens basée à Strasbourg) en 2014, le projet Artecitya regroupe 9 partenaires européens, dont Bellastock (Paris), MoTA (Ljubljana), KUNSTrePUBLIK (Berlin), Laznia (Gdansk), ARTos (Nicosie), Artbox (Thessalonique), Goethe Institut (Thessalonique), CCEA (Pragues).

Artecitya a plusieurs ambitions : analyser le contexte urbain pour définir ce que sont nos espaces publics ; intégrer le public et ouvrir le dialogue pour travailler de manière collaborative ; développer de nouveaux modèles économiques pour assurer la durabilité des projets et leur auto-financement.

Dans ce contexte, Bellastock, en tant qu'acteur parisien du programme européen Artecitya, organise des workshops et festivals. Des opportunités d'appréhender les notions d'utilisation de la matière, de redéfinition de l'urbanisme et d'aménagement de l'espace public, tout en développant un réseau d'acteurs culturels locaux et internationaux.

Depuis la rédaction du projet Artecitya en 2014, nous avons prévu une coopération en dehors de l'Union européenne pour enrichir nos recherches et nos actions. Cependant, la possibilité de travailler avec des partenaires kazakhs est devenue évidente lors de réunions entre partenaires, jusqu'à devenir un projet très concret. À la fin de l'été 2017 et au printemps 2018, Bellastock a saisi l'occasion pour rencontrer l'Eurasian Cultural Alliance (ECA) à Almaty, au Kazakhstan qui est le principal organisateur d'Artbat Fest, un festival annuel d'art contemporain qui invite les membres d'Artecitya à co-organiser le commissariat de l'exposition pour Artbat Fest 9, qui a eu lieu en septembre 2018.

Ce programme de commissariat invitait à coproduire une proposition d'art public faisant référence au thème « watertream » : le flux d'eau en tant qu'élément structurel central sous-tendant le tracé urbanistique d'Almaty. L'eau en tant que menace, mais aussi en tant qu'agent structurel et organisationnel dans les villes et les paysages humains.

Artbat Fest 9 rejoint la mission d'Artecitya consistant à améliorer la vie dans les villes grâce à des innovations artistiques et technologiques. Cet appel ouvert visait à proposer des projets artistiques ou des idées intégrant l'eau en tant que catalyseur du changement économique / urbain / social ; l'eau en tant que matériau ; et réfléchir au lien entre le pouvoir de l'eau et le rôle social de l'art.

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux idées d'interventions dans l'espace public, de performances et d'installations qui soulignent le potentiel de connexion et de destruction de l'eau, aux mouvements de l'eau, à l'eau en tant que force naturelle et à l'eau en tant que catalyseur social, ainsi qu'aux actions axées sur des approches créatives et des solutions ludiques pour activer l'espace public, la participation, la cohabitation.

Nous recherchions des œuvres d'art utilisant l'eau comme élément structurel ou reflétant son importance dans les villes. Les œuvres d'art peuvent incorporer les eaux et les structures d'eau existantes d'Almaty (par exemple, les canaux d'Aryk, les fontaines, les rivières et autres formes d'eau dans le centre-ville). Les œuvres d'art seront installées dans des espaces publics proches des ouvrages hydrauliques ou dans ceux-ci (par exemple, dans les cours d'eau, les lacs, etc.) le cas échéant.

Nous avons sélectionné 10 œuvres d'art situées dans des espaces publics le long de la rivière Esentai et près de la fontaine Nedelka, avec quelques œuvres connexes supplémentaires présentées dans des espaces intérieurs.



Toutes les œuvres ont été construites et commandées pour le festival ArtBat. Ces œuvres ont transformé les abords de la rivière Esentai.

Le parcours commence dans le centre-ville avec les Lumitronomes de Baraga Studio - en collaboration avec Bellastock et l'artiste sonore local macro / micro - une installation de lumière cinétique à énergie solaire qui illuminera la belle fontaine de Nedelka. Swans - une installation sonore cinétique de l'artiste italien Marco Barotti - lauréat du Tesla Award 2018 - a ravivé la partie inférieure de la même fontaine. Les deux installations ont une note écologique : Lumitronome expérimente des cycles énergétiques, tandis que Swans traite de la question des déchets technologiques.

Les visiteurs sont ensuite invités à redécouvrir la rivière Esentai avec 5 autres œuvres : sur la partie supérieure de la rivière, la galerie en plein air Arcade Sound Gallery a redynamisé la rive avec une subtile intervention sonore : la composition Afterglow du célèbre vibraphoniste japonais Masayoshi Fujita. En descendant le ruisseau, les visiteurs traverseront les eaux non construites d'Aida Isakhankyzy - une ligne bleue géante traversant la rivière Esentai. Un peu plus bas, Asel Yeszhanova et Sergey Kravchenko ont installé leur Arrivée, une sculpture composée d'un bateau et d'arcades dans le fleuve Esentai, un hommage à leur voyage dans la mer d'Aral.

À proximité, Nazira Karimova, Anvar Musrepov et Arman Sein ont surpris les passants avec leur installation sonore Take it away dans les espaces souterrains. En traversant le pont, les visiteurs ont joué avec les données du cours d'eau sur un pont interactif - Vodoskop du groupe slovène BredA, qui a également remporté le Tesla Award cette année.

Enfin, le chemin se termine par les sons d'Aryk-o-phone, un instrument de musique joué par la rivière Esentai, un hybride entre dombra et kalimba - développé par Bellastock, MoTA, FP C et Balungan Studio. Où comment la ressource énergétique inexploitée de la rivière peut produire un impact positif sur son environnement.



Échanges des savoirs au sein de la communauté internationale



Coopération internationale

L'ouverture à l'international constitue une caractéristique stratégique pour l'ENSA-PB depuis sa création. L'école s'est dotée d'une politique internationale dynamique et propose à ses étudiants et chercheurs des possibilités d'expériences et d'échanges en Europe et dans le monde.

Le laboratoire Ipraus et l'UMR AUSser, l'école doctorale, la communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris-Est, chacun des DSA, le master, la licence, sont autant de cadres de développement de coopérations et de constitution de réseaux en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants sous-tend ou complète coopérations et réseaux dont participent également les voyages pédagogiques.

Le thème de la métropole

L'histoire de l'école est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés, d'une part sur Paris et l'Île-de-France (12 millions d'habitants), d'autre part sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'UKNA - Urban knowledge network Asia (de 2012 à 2016) avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires asiatiques. La collaboration avec l'Université de Leiden (International Institute for Asian Studies) se poursuivra jusqu'en 2020, grâce au financement de la Fondation américaine Henry Luce.

Les relations sont fortes avec l'université de Tongji de Shanghai dont nous recevons les étudiants dans nos formations de DSA et de doctorat depuis une dizaine d'années et avec lesquels nous organisons des ateliers de DSA sur place en Chine. Les étudiants chinois sont stagiaires au laboratoire Ipraus et participent aux programmes de recherche sur les deux territoires.

De même, une collaboration forte existe aussi avec Hanoï Architecture University (HAU). Un atelier pour les étudiants de DSA est organisé chaque année en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités : outre HAU, Hanoï Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) -Vietnam. En 2017, l'école a renforcé sa collaboration avec l'école d'architecture de Hanoï en permettant une mutualisation de l'atelier autour d'une thématique centrale : les nouveaux projets urbains et architecturaux de la promotion privée dans la périphérie de Hanoï.

Des interventions régulières sont désormais engagées en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh (URBA). Il s'agit de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité. Le projet est fondé sur des programmes de recherche engagés dans la mise en place d'un Observatoire urbain du patrimoine à Siem Reap. Il met en perspective la question du rapport patrimoine / développement urbain en Asie du sud-est, avec des équipes travaillant au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande ou en Indonésie, dans une approche comparative. Appuyé sur des instances locales, il bénéficie du soutien de l'Unesco et de l'association des amis d'Angkor, et permet notamment d'organiser annuellement un studio sur le terrain.

À la demande des autorités cambodgiennes, l'école s'est engagée dans un projet visant à créer une filière francophone de l'enseignement de l'architecture au Cambodge : financement d'un enseignant dispensant un cours à l'URBA depuis février 2017, accueil d'étudiants cambodgiens dans l'atelier de Siem Reap, information et accompagnement des étudiants cambodgiens qui souhaitent acquérir la maîtrise du français.

Le patrimoine – mise en valeur et développement urbain

La question du patrimoine architectural et du paysage patrimonial, sous des aspects de préservation mais aussi de réhabilitation et de rapport à la création architecturale ont toujours été des éléments forts de la pédagogie et de la recherche à Paris-Belleville. Des travaux de recherche sont réalisés sur des villes asiatiques mais aussi sur le patrimoine du XX^e siècle. L'enseignement propose nombre d'actions dans ce champ, notamment les studios réalisés chaque année en partenariat avec le réseau Vauban. Le DSA Architecture et Patrimoine s'est développé en s'attachant à tous les domaines du patrimoine et à toutes les échelles. Au printemps 2018, ce DSA a conduit un atelier à la Plata (Argentine).

Le thème des risques majeurs

L'école, par la formation conduisant au DSA «Architecture et risques majeurs », est au cœur d'un réseau international qui comprend des administrations (Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports) ; des organismes d'enseignement et de recherche (Centre pyrénéen des risques majeurs), le bureau de recherches géologiques et minières, l'unité risque sismique (BRGM), le centre mondial de services satellitaires, chargé de la lutte contre le réchauffement climatique.... Des ateliers sont accueillis par des collectivités territoriales en France: diverses communes des Pyrénées, le conseil régional de la Martinique, de la Guadeloupe, ou à l'étranger (Pérou, Djibouti, Haïti, Japon, Népal, Rhodes, Colombie). Des organisations non gouvernementales sont partenaires (par exemple la Fondation des architectes de l'urgence) ou s'associent plus ponctuellement à l'occasion des ateliers cités plus haut (ex. collaboration avec le Haut Comité des Nations Unies pour les réfugiés à Djibouti).

Un atelier a été organisé à Mayotte pour les étudiants du DSA Risques Majeurs.

Enseignement ouvert sur le monde

Des partenariats de longue durée se sont développés dans le cadre du cursus avec des écoles étrangères pour permettre à des étudiants de même niveau de travailler sur un projet commun et ainsi d'appréhender la culture du pays partenaire et son approche en matière d'architecture. Quelques partenariats peuvent être cités en exemple :

- avec le département architecture de l'université de Kyunghee de Corée du Sud est organisé chaque année l'accueil d'un groupe d'étudiants coréens pour un workshop mixte dont les résultats font l'objet d'une restitution. En complément, selon les années, un à deux étudiants de notre école sont invités à participer à un enseignement / voyage d'étude en Corée. Ce réseau est important et structurant : nous avons fêté en 2010 le 50^e enseignant d'architecture coréen formé à Belleville... dont plusieurs doyens. En 2017, un atelier a été organisé pour la première fois avec l'université de Busan.
- L'accueil, dans le cadre d'un studio de master d'un workshop annuel de huit semaines (en octobre et novembre) organisé avec le département architecture de l'Université d'Austin (Texas), se complète d'un atelier en janvier et d'une mobilité d'un semestre proposée à deux étudiants de l'école à Austin.
- Dans le cadre du festival Estonie Tonique 2011, un atelier commun et un colloque ont été l'amorce d'une collaboration régulière avec l'Université de Tallinn : deux ateliers intensifs annuels sont dorénavant organisés l'un à Paris, l'autre à Tallinn.
- Un partenariat engagé avec le Département d'architecture de l'Université de Naples a permis d'organiser un enseignement de construction en commun en 2018 pour la troisième année. Des étudiants de Licence et de Master des deux écoles ont participé à un intensif de conception et de développement à Naples.
- L'école est par ailleurs très investie dans le projet de parcours européen de master sur le thème de l'urbanisme de l'Université Paris-Est. Sont associées les universités de Milan, de Hambourg et de Paris-Est dans ce cursus qui prévoit deux semestres dont l'un à Paris et l'autre à l'étranger. Ce diplôme a un double

enjeu : développer les actions interdisciplinaires que l'Université Paris-Est permet et renforcer l'ouverture internationale des étudiants du pôle, avec pour objectif de s'inscrire à terme dans des labels de type « Erasmus mundus ». L'École accueille en particulier le studio de projet du Master.

- Un studio de master a, chaque année, pour thème de travail la ville de Siem Reap au Cambodge, avec depuis 2015-16 la participation d'étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA) de Phnom Penh et de Chulalongkorn (Thaïlande) à l'atelier intensif qui se déroule sur place durant trois semaines. En 2018, des étudiants indonésiens ont participé à cet atelier.
- Un échange triangulaire entre le Shibaura Institute of Technology de Tokyo, l'Université Hang Yang de Séoul et l'ENSA Paris-Belleville permet l'organisation d'un workshop commun annuel dans l'un des trois pays concernés. En janvier 2018, un atelier intensif s'est déroulé à Tokyo.
- En novembre 2015, une convention a été signée avec l'Université de Tongji (Shanghai) afin d'établir une collaboration autour d'un enseignement de 3^e cycle sur la question du projet urbain à l'échelle des grandes métropoles (accueil d'étudiants en DSA, et l'organisation chaque année d'un workshop commun et d'une journée d'études à Paris ou à Shanghai).
- Un nouvel accord conclu avec la Faculté d'architecture de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok, Thaïlande) a permis de lancer un programme d'échange étudiant et de développement de la recherche, notamment par la construction d'un fonds de connaissances partagées (cartothèque en particulier).
- Les voyages d'études (entre quinze et vingt) organisés chaque année sont des occasions d'ouverture internationale. À la rentrée 2017, le voyage des Première année a été organisé à Porto.
- L'ENSA-PB compte 20 % d'internationaux dans ses étudiants du cursus licence-master et 50 % dans ses formations DSA, ce qui ancre profondément son enseignement et son réseau dans le monde.

DSA Architecture et Projet Urbain (APU) Atelier de Terrain Hanoï-Mars 2018

Dans le cadre du DSA APU, lors du second semestre de la formation, les étudiants partent pour trois semaines d'intensif sur deux destinations au choix, soit à Hanoï au Vietnam soit à Shanghai en Chine.

Pour cette année universitaire 2017-2018, la moitié des 22 étudiants de la promotion ont choisi Hanoï et sont partis du 3 au 23 mars 2018. Cet intensif fut conduit par Francis Nordemann (Professeur) Cyril Ros (maître associé) André Lortie (professeur) et Loup Calosci (contractuel). Cet atelier a été organisé en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités : Hanoï Architecture University (HAU), Hanoï Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) -Vietnam. Cette année, l'école a renforcé sa collaboration avec l'école d'architecture de Hanoï en permettant une mutualisation de l'atelier autour d'une thématique centrale : les nouveaux projets urbains et architecturaux de la promotion privée dans la périphérie de Hanoï.

Lors des différentes journées d'atelier, les étudiants de l'ENSA de Paris-Belleville ont pu travailler et échanger avec les étudiants de l'université d'architecture de Hanoï et cela en deux temps : la première semaine fut dévolue aux visites de la ville et à la reconnaissance des secteurs urbains à étudier ainsi qu'à la participation à plusieurs conférences sur l'action des opérateurs de la fabrication de la ville au Vietnam et des projets publics d'aménagements futurs de la ville. En fin de première semaine, les étudiants de Paris et de Hanoï se sont organisés en équipes mixtes autour d'une thématique commune afin de faire l'analyse urbaine et architecturale de plusieurs projets urbains récents à Hanoï. À la suite du rendu intermédiaire en fin de deuxième semaine, il y eut une réorganisation des groupes à partir de l'identification des diverses approches des étudiants. Lors de ces deux dernières semaines, plusieurs conférences et séminaires furent organisés par différentes institutions partenaires de l'ENSA de Paris-Belleville (voir Annexe). C'est à la fin de la troisième semaine que chaque groupe d'étudiants a pu présenter les études et ébauches de projets devant les

enseignants et personnalités de l'ENSA-PB, du HUPI, de PRX, et de HAU.

Cas d'études :

Les cas d'étude cette année furent les nouveaux secteurs urbains développés exclusivement par des promoteurs privés locaux et internationaux dans et autour du centre-ville de Hanoï. Actuellement, deux nouveaux secteurs urbains se sont achevés aux marges des deuxième et troisième périphériques de Hanoï, dans un environnement très densément bâti. Il s'agit des opérations Royal City (ouvert en 2013) et Time City (ouvert en 2015), tous deux réalisés par l'important groupe immobilier vietnamien Vinhomes. Le travail a été organisé selon la méthode de l'atelier de terrain du DSA, divisé en trois moments : analyse, diagnostic et esquisse de propositions. L'intérêt de cette phase d'analyse a permis de questionner l'efficacité de ces projets et termes de densité de population, de ratio d'espace vert par habitant, d'équipement par habitant, etc.

Travailler sur les quartiers informels

PFE « Architecture et Méditerranée » à Tétouan

Après deux sessions dans la ville de Sfax en Tunisie, le PFE « architecture et Méditerranée » s'est déplacé à Tétouan au Maroc. La ville connaît une période de transformation de son cadre urbain en vue de redynamiser son activité économique et de confirmer la vocation touristique et culturelle de la vallée de l'Oued Martil qui la relie à la mer. Elle a engagé une mutation progressive des quartiers qui, sous la poussée de l'exode rural, se sont développés de manière informelle, sans planification préalable.

Il a été décidé d'engager une réflexion sur l'évolution des quartiers informels.

Les formes d'organisation de ces quartiers traduisent une relation culturelle forte au site, (sa géographie, sa topographie, les formes de l'habité et les techniques constructives) autant qu'elles résultent d'opportunités de faire.

En prise directe avec le milieu, s'adaptant ou tirant avantage des accidents du terrain et de ses abords, ces formes de développement urbain sont également liées aux modes de vie, de leur transcription dans les organisations spatiales, aux modes constructifs, aux symboles et représentations socioculturelles que les habitants se font de leur habitat et des lieux de sociabilité.

Plusieurs modes d'interventions coexistent au sein des tissus informels. Les constructions d'origine du premier bidonville, faites de matériaux de récupération et celles issues de savoirs faire traditionnels mis en œuvre dans la construction, l'organisation intérieure des logements et dans son rapport à la rue. L'espace extérieur est lui-même issu de formes en partie héritées de dispositifs culturels traditionnels et en partie adaptées aux situations du terrain et au voisinage

En effet, manifestant de réelles qualités spatiales et paysagères, la transformation de ces quartiers renvoie sous bien des aspects aux questions que soulèvent la ville contemporaine et ses formes périurbaines : sa capacité à se transformer, se densifier, à préserver les qualités du tissu informel, ses logiques singulières, ses liens et ses accommodements au milieu naturel, la poésie de ses mesures (l'échelle du travail manuel) et la dimension narrative de ces tissus urbains non planifiés qui interrogent les outils habituels de l'aménagement urbain. Les quartiers informels sont donc une source d'inspiration pour le projet d'architecture et d'urbanisme.

Atelier « Architecture et patrimoine » La Plata (Argentine)

La signature d'une convention entre la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de La Plata (FAU UNLP), et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB) en 2013 a permis d'initier un échange régulier entre les deux institutions qui a été jalonné de collaborations et d'échanges multiples :

2013

Voyage d'études à La Plata et Buenos Aires

2015

Participation à des jurys de fin de semestre (réalisée grâce à l'appel à projet « Actions internationales » du Ministère de la culture et de la communication), FAU UNLP, La Plata

2016

Workshop : « Art et Architecture. Un centre d'exposition dédié à Carlos Caceres Sobrea, peintre enseignant », FAU UNLP, La Plata

L'exposition « Carlos Caceres Sobrea, obras de la colección del MACLA », Villa Curutchet

L'exposition « Carlos Caceres Sobrea, Calma, lentitud y meditación frente a la materia..... », FAU UNLP, La Plata

2017

Publication de l'ouvrage : « Expériences pédagogiques 01, La Plata », ENSA-PB Zeug, Paris

2018

Workshop : « Architecture et Patrimoine », FAU UNLP, La Plata

Workshop : « Art et Architecture. Un centre d'exposition dédié à Edgardo Vigo », ENSA-PB, Paris

Le workshop de l'année 2018, intitulé « Architecture et Patrimoine », ainsi que sa forme particulière - a impliqué simultanément des étudiants des cycles licence, master et du DSA Architecture et Patrimoine - a permis d'explorer un projet d'analyse et de reconversion et de mise en valeur de maisons modernes dont on a proposé de réinterpréter l'usage. L'ouverture

exceptionnelle d'un ensemble de villas a permis de mesurer la valeur de ce patrimoine architectural comme composante du patrimoine urbain de cette ville de fondation (1880).

Le workshop s'est organisé sous la forme d'un travail pratique se déroulant sur une semaine. Les étudiants ont travaillé collectivement en équipes mixtes, franco-argentines, développant chacune un projet. La confrontation des points de vue dans une atmosphère de partage a permis d'élaborer des projets qui ont fait l'objet d'une restitution in situ à La Villa Curutchet (l'unique œuvre construite de Le Corbusier sur le continent sud-américain). Le travail a été débattu lors d'un jury final international composé d'architectes et de professeurs.

D'autres actions pédagogiques, complémentaires au workshop et organisées en collaboration avec l'ordre des architectes de La Plata, ont rythmé la semaine : projection de films, débats, conférences, visites, Par ailleurs, un nouvel ouvrage de la série « Expériences pédagogiques » qui permettra de restituer le travail pédagogique de cette semaine est en cours d'élaboration.

Mobilité étudiante et enseignante

La mobilité est un moment privilégié du cursus qui offre à l'étudiant la possibilité d'autres expériences pédagogiques, de s'initier à de nouveaux sujets d'étude, de découvrir un pays, d'approfondir une langue, d'affiner ainsi son projet personnel, d'améliorer son employabilité.

Le développement des partenariats

L'école offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour, 70 partenariats existent, dont quarante-sept dans le cadre du programme Erasmus + et vingt-trois conventions bilatérales conclues avec des écoles situées dans 14 pays différents hors Europe. Les plus récentes conventions ont été conclues avec les universités de Cardiff (Royaume-Uni), Dublin et Limerick (Irlande) dans le cadre du programme Erasmus +, une université taïwanaise (Taipei) et l'université McGill à Montréal.

Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des écoles situées sur le continent américain et / ou les écoles anglophones. C'est la raison pour laquelle l'école a tenu à conclure de nouveaux partenariats avec une école britannique, deux écoles irlandaises et une université canadienne anglophone.

Les écoles d'Amérique du sud semblent aussi aujourd'hui particulièrement attractives. Les partenariats existants (Mexique, Chili, Brésil, Argentine) suscitent chaque année de nombreuses candidatures et l'école est en cours de négociation pour développer d'autres partenariats s'insérant dans les réseaux établis avec le Pérou et l'Argentine.

Par ailleurs, mieux connaître ses partenariats, et notamment cerner l'évolution des programmes des écoles associées, est l'un des objectifs que l'école s'est fixé. Ainsi cette année, le service des relations internationales s'est attaché à améliorer la documentation proposée en sollicitant les partenaires, réaliser des statistiques et des enquêtes d'évaluation auprès des étudiants entrants et sortants. L'objectif est de mieux aider

les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi de favoriser les conventions avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis.

En effet, l'orientation des étudiants se fonde largement sur les orientations pédagogiques des écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au patrimoine ou encore à la restauration, au design industriel). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante, le cursus pouvant être structuré de diverses manières : organisation et rythme des studios, encadrement, importance des cours théoriques, choix des enseignements, moyens de travail mis à disposition des étudiants...

L'organisation administrative

Des conventions sont signées et renouvelées avec tous les partenaires.

Dans le cadre du programme Erasmus +, une nouvelle candidature a été soumise par l'école à la Commission européenne pour les années académiques 2014-2020. L'agence Erasmus + France, Éducation et Formation, assure pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment le programme Erasmus +, en distribuant aux universités des aides européennes, favorisant notamment la mobilité étudiante et enseignante et leur organisation. Un nouvel outil a été mis en place depuis 2014 : le Mobility Tools. Il s'agit d'une plateforme en ligne dédiée à la gestion et au « reporting » des projets soutenus dans le cadre d'Erasmus+. Une fois connecté, on trouve sur Mobility Tool, une partie des informations relatives au projet Erasmus +, et on doit utiliser la plate-forme pour :

- encoder les informations relatives aux participants du projet et ce, dès que l'on dispose de ces informations ;
- mettre à jour les informations budgétaires si nécessaire ; soumettre le rapport intermédiaire et le rapport final. Cet outil permet de générer

le(s) rapport(s) du/des participant(s) et le rapport du bénéficiaire.

Principes

- Signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et les deux établissements partenaires engageant l'étudiant à obtenir un certain nombre de crédits à l'étranger,
- Pleine reconnaissance des crédits obtenus pendant le séjour d'étude effectué chez un partenaire,
- Établissement d'un relevé de résultats,
- Exemption à l'étranger des frais d'inscription payés dans l'école d'origine,
- maintien des bourses et aides sociales.

Instruments de la validation

- les attestations de présence et de résultats,
- le rapport du participant à remplir sur Mobility Tools,
- le bilan écrit et illustré que devra rendre l'étudiant revenu de mobilité et une planche AO.

Aides financières

Les aides financières aux étudiants provenaient en 2017/2018 :

- du programme Erasmus + lorsque les étudiants partent dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Turquie,
- de nos partenaires suisses (mobilité en Suisse),
- du Ministère chargé de la Culture, quelle que soit leur destination, (ces aides sont aujourd'hui réservées aux boursiers mais une enveloppe est toutefois réservée pour les non boursiers),
- de la Région Île-de-France, pour certains étudiants en mobilité hors Europe, sur critères de revenus.

La mise en œuvre de la mobilité

Certains éléments sont déterminants dans le choix de la destination.

L'orientation pédagogique

L'orientation pédagogique des écoles est prise en compte : à Stuttgart, l'importance est donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie ; à Göteborg, la majeure partie des enseignements porte sur le développement

durable. Madrid est une école principalement orientée sur la construction. De nombreuses écoles italiennes sont spécialisées dans la restauration (Florence, Roma Tre, Roma Sapienza). À Lausanne, l'enseignement est tourné vers l'architecture contemporaine.

Certaines écoles regroupent plusieurs départements au sein même de la faculté d'architecture : à Venise, par exemple, où les étudiants peuvent choisir leurs enseignements entre cinq laboratoires : développement durable, conservation, construction, paysage et urbanisme.

Oslo, est une institution autonome dans le système universitaire norvégien et un lieu de recherche dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel.

La faculté d'architecture de Roma Tre propose trois masters différents : l'architecture architectonique, l'urbanisme, et la restauration (histoire et théorie de la restauration, restauration archéologique, technique de la restauration).

D'autres écoles sont autant des écoles d'ingénieurs que des écoles d'architecture, comme c'est le cas à Madrid où les étudiants sont diplômés «architecte-ingénieur».

L'organisation du cursus

Selon les écoles, le cursus est structuré de manière différente. Quelques exemples :

- à Séoul, le studio se tient deux fois par semaine et il existe une grande proximité entre les professeurs et les étudiants (13 étudiants par studio).
- À Montréal, le travail est organisé sur des demi-journées : cours théoriques le matin et projet l'après-midi ; il s'effectue en binôme ou en équipe.
- À Stuttgart, les cours sont magistraux et obligatoires.
- À Bucarest, les studios ont lieu trois fois par semaine.
- À Mendrisio, deux jours par semaine sont réservés aux studios, le reste aux cours théoriques qui sont variés : histoire, sociologie,

philosophie, théorie, technologies, construction, matériaux.

- À Lausanne, les studios ont lieu deux jours dans la semaine et les unités d'enseignement un jour dans la semaine.
- À Oslo, l'école organise toutes les semaines une conférence à laquelle toute l'école assiste. D'autre part, à la fin de chaque semestre, l'école organise une exposition des travaux effectués dans les studios. Aussi, le travail se fait beaucoup en maquettes et seul un jour par semaine est réservé aux cours théoriques ; le studio prend une place importante.

Le choix des enseignements

À Jérusalem, comme c'est le cas également à Mexico, ou à Barcelone, toutes sortes de matières peuvent être suivies en dehors du cursus de l'architecture (mode, vidéo, etc...). À Gênes, les étudiants Erasmus peuvent suivre les cours de la 1^{re} à la 5^e année, et ont un mois pour choisir parmi les cours suivants : design industriel, planification urbaine, restauration, construction d'édifices, architecture navale et architecture du paysage.

À Séville, il existe une possibilité de suivre des cours à l'École des Beaux-Arts.

Moyens mis à la disposition des étudiants

Sur le plan matériel, un grand nombre d'écoles permettent aux étudiants d'avoir leur propre espace de travail, c'est-à-dire un bureau, avec parfois une lampe et un casier, comme cela est le cas à Oslo, mais aussi à Lausanne, à Montréal, à Édimbourg et à Séoul.

Certaines écoles sont ouvertes 24h/24h, ainsi à Oslo, où les étudiants bénéficient d'une place en atelier 7 jours sur 7 ; à Mendrisio et à Madrid également.

Enfin certaines offrent la possibilité de fabriquer des maquettes dans des ateliers très perfectionnés et avec l'aide de techniciens disponibles pour aider les étudiants, comme par exemple

à Montréal, mais également à Stockholm ou encore à Berlin, Graz et Séoul.

À Graz, il existe un atelier bois où chaque étudiant a son établi et sa propre boîte à outils.

La question des langues

Généralement, les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil : c'est le cas en Italie (sauf à Milan où la majorité des cours des masters est en anglais), en Allemagne, en Espagne, au Portugal. Dans d'autres pays, la plupart des cours sont dispensés en langue anglaise, à Prague, Göteborg, Stockholm, ou Delft. Lorsque la langue d'apprentissage est une langue latine, l'acclimatation linguistique se fait assez vite. Enfin, le suivi de cours de langue est déterminant quant à l'intégration des étudiants dans les pays qui ont des langues très différentes de la nôtre (Japon, Allemagne par exemple).

Dans les pays où les cours sont en anglais, les étudiants recommandent, pour une meilleure intégration, l'acquisition d'une connaissance même rudimentaire de la langue du pays d'accueil.

L'acclimatation du point de vue linguistique est facilitée dans certains pays, comme en Corée où les étudiants sont encadrés par des enseignants parlant plusieurs langues étrangères.

Le soutien linguistique en ligne (OLS) favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+ mobilité. L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Ainsi les étudiants partant avec le programme Erasmus + ont l'obligation de passer un premier test de niveau de langue avant leur départ en mobilité. Les étudiants le souhaitant auront

la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement. Ils ont la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus+ à l'étranger. Un second test de langue est effectué à leur retour de mobilité.

Les résultats

De 21 étudiants entrants et 5 sortants pour l'année universitaire 1992-1993, l'école a su développer les échanges d'étudiants qui atteignent en 2017-2018, 69 pour les étudiants entrants, et 86 pour les sortants en mobilité d'études et 6 en mobilité de stages.

L'analyse des flux montre une augmentation constante et progressive des départs, le cap des 50 départs annuel étant franchi en 2003, celui des 40 % d'un niveau d'études en 2006. Les années 2010 et 2011 ont été marquées par un fléchissement des départs, qui peut-être s'expliquer par le contexte économique. Cette tendance s'est aujourd'hui inversée et le nombre de départs est redevenu important.

Jusqu'en 2001-2002, la mobilité s'effectuait exclusivement en 5^e année mais aujourd'hui la très grande majorité des étudiants effectue la mobilité durant leur 4^e année d'études, c'est-à-dire en 1^{re} année de master, un peu moins d'une vingtaine la réalisant en fin de licence. La validation s'effectue conformément aux règles du programme (30 ou 60 crédits ECTS par semestre ou par année). L'école privilégie les mobilités d'un an et a décidé de rééquilibrer la mobilité étudiante au profit de la 3^e année de licence. Lorsqu'elle se déroule en 5^e année, la mobilité n'est que d'un seul semestre (le premier).

Depuis la rentrée 2014, un cours optionnel « Paris Métropole, quatre siècles d'histoire architecturale et urbaine » est proposé en priorité aux étudiants accueillis en mobilité. Il leur permet d'acquérir une connaissance globale de l'histoire architecturale et urbaine parisienne.

Les étudiants sortants en 2017-2018

La commission des relations internationales a examiné 98 dossiers, parmi lesquels 92 candidatures ont été retenues (86 sont partis en mobilité ; 6 étudiants n'ont pas poursuivi leur projet de mobilité).

Répartition des mobilités chez les partenaires

- 47 étudiants dans les pays de la zone Erasmus (11 pays, 21 universités partenaires)
- 39 étudiants hors Europe dans 14 pays différents et dans 18 universités partenaires :
 - 4 à Santiago (Chili)
 - 2 à Mexico (Mexique)
 - 2 à Séoul (Corée du Sud)
 - 4 à Montréal (Canada)
 - 1 à Ahmedabad (Inde)
 - 3 à Tokyo (Japon)
 - 1 à Jérusalem (Israël)
 - 2 à La Plata (Argentine)
 - 2 à Austin (États-Unis)
 - 3 à Bangkok (Thaïlande)
 - 2 à Taipei (Taiwan)
 - 5 étudiants en Suisse (2 à Lausanne, 2 à Mendrisio, 1 à Genève)
 - 1 à Beyrouth
 - 5 au Brésil (1 à Rio, 4 à Sao Paulo)

Soirée partir en mobilité

Chaque année en décembre, l'École organise une soirée d'information à destination des étudiants souhaitant partir en mobilité (3 novembre 2017).

En parallèle, une exposition présente les travaux réalisés dans l'école d'accueil par les étudiants partis en mobilité l'année précédente. Sa conception est confiée à un binôme d'étudiants sur concours d'idées. En novembre 2017, l'exposition était ainsi conçue par Anne Moreau, Lucie Jouannard et Martin Boullay sur le thème « Ailleurs ».



Mobilité	en 2 ^e année	en 3 ^e année	en 4 ^e année	en 5 ^e année	TOTAL
2013-2014	1	15	49	3	68
2014-2015	0	7	67	8	82
2015-2016	0	12	64	9	85
2016-2017	0	6	57	5	68
2017-2018	0	18	61	7	86

Répartition par année d'étude de la mobilité étudiante

Les étudiants entrants en 2017-2018

L'école accueille en moyenne 75 à 90 étudiants venant de l'ensemble du monde. En 2017-2018, l'école a accueilli 77 étudiants venant d'écoles européennes: 14 d'Italie, 10 d'Espagne, 3 de Suède, 1 d'Autriche, 2 de Bulgarie, 2 de Norvège, 3 du Portugal, 9 de Suisse, 1 de Roumanie, 3 de Turquie, 1 de Irlande, 1 des Pays-Bas, 2 du Royaume-Uni, 2 de Belgique, 1 de la République Tchèque et aussi 22 étudiants originaires d'écoles hors Europe: 4 originaires du Mexique, 5 du Chili, 3 de Corée, 3 du Brésil, 2 du Canada, 1 du Japon, 2 d'Inde, 2 de Taïwan.

Les étudiants accueillis suivent les cours des années correspondant à leur cursus personnel, éventuellement aménagés. Un cours de français langue étrangère et des visites architecturales sont organisés pour eux en septembre avant le début des cours. En 2016, l'école a décidé de mettre en place, en plus des cours intensifs, des cours de français tout au long de l'année sur trois niveaux.

La mobilité enseignante

Les enseignants de l'école peuvent réaliser des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'ENSA-PB a signé un accord bilatéral Erasmus prévoyant des échanges d'enseignants. Les missions d'enseignement se font sur la base d'un bref programme d'enseignement proposé par l'enseignant candidat (huit heures d'enseignement minimum) et accepté par les établissements d'envoi et d'accueil.

Ce programme doit préciser les objectifs et la valeur ajoutée de l'action de mobilité, le contenu du programme d'enseignement et les résultats escomptés.

Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité a varié ces dernières années, tout en restant modeste. L'information auprès des enseignants pour susciter des candidatures doit être relancée.

Année	Sortants	dont hors Erasmus +
2013-2014	68	29
2014-2015	82	32
2015-2016	85	34
2016-2017	68	39
2017-2018	86	47

Données des étudiants sortants

Année	Entrants	dont hors Erasmus +
2013-2014	91	23
2014-2015	84	20
2015-2016	89	28
2016-2017	69	22
2017-2018	77	22

Données des étudiants entrants

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Sortants	2	0	1	1	0
Entrants	3	4	1	2	8

Évolution de la mobilité des enseignants partis et accueillis



Communication

Site internet

L'ENSA-PB dispose d'un site internet qui propose une présentation de l'école et de son actualité, de ses enseignements et de la recherche, permettant notamment le téléchargement de tous les guides pratiques.

La fréquentation en 2017-2018

180228 visites ont été enregistrées sur l'année scolaire contre 173 180 l'année précédente.

Le pic de fréquentation se situe en début d'année, 20966 visites en janvier 2018, moment où les lycéens doivent exprimer leurs vœux.

Les pages les plus visitées sont en ordre décroissant : les études, l'école, l'admission, les candidats en première année, l'international, les candidats étrangers, les DSA, les enseignants et l'organigramme des formations.

Site intranet

L'école dispose d'un site intranet accessible à toute la communauté de l'ENSA-PB (personnel administratif, enseignants, étudiants) qui permet entre autre le partage de supports pédagogiques et le rendu électronique de travaux d'étudiants.

paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture

40 Boulevard de la Villette
75019 Paris (19^e Belleville)
ens-pb@paris-belleville.archi.fr
T/ +33 (0)1 53 38 50 00
F/ +33 (0)1 53 38 50 01

UNIVERSITÉ PARIS-EST Culture

actualités l'école les études intranet la recherche l'international la vie étudiante

OK marchés publics admissions travaux d'étudiants médiathèque intranet espace diplômés

actualités

+ actualités

- élections des membres du CNECEA
- conférences / colloques
- expositions
- Hors les murs
- ENSAs franciliennes
- Espace entreprises >
- recrutement >
- manifestations passées >
- publications, communiqués
- distinctions, prix et nominations
- accès et horaires
- outils en ligne
- adresses utiles

Quoi de neuf à la médiathèque

Publié le 2019-02-28 13:34:20

Février 2019 LES REVUES 2018 Architecture en France : projets lauréats et nommés à l'Équerre d'argent, sélection des 100 bâtiments de l'année, rétrospective des événements marquants (livraisons, chantiers, concours, patrimoine, profession, prix, disparitions, expositions, livres). Traits ...
[Lire la suite](#)

Journée Portes ouvertes samedi 16 février de 9h à 17h

Publié le 2019-02-15 14:34:00

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville organisera sa journée "portes ouvertes" le samedi 16 février 2019 de 9h à 17h. Quatre réunions d'information en présence de François Brouat, directeur de l'Ecole ...
[Lire la suite](#)

L'étage de la recherche ne sera pas accessible au public le 5 février.

Publié le 2019-02-01 16:28:31

[Lire la suite](#)

Page Facebook

La page Facebook de l'ENSA-PB, créée pour atteindre ses étudiants ainsi que les candidats à l'école, a connu un gain important d'abonnés passant de 1 200 à plus de 2 200 abonnés sur l'année 2017/2018.

L'école y diffuse principalement sa programmation culturelle ainsi que les informations sur les concours.

Journées d'information

«Portes ouvertes» samedi 17 février 2018

La journée portes ouvertes organisée à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville samedi 17 février 2018 a été un grand succès.

Plus de 2 200 personnes, et sans doute parmi eux nombre de futurs élèves architectes, ont pu déambuler dans les bâtiments de l'École, et pour la plupart la découvrir, guidés par des étudiants nombreux et engagés. Les visiteurs ont pu apprécier les travaux d'élèves dans les studios, les ateliers d'arts plastiques, recueilli conseils et avis auprès des enseignants, des étudiants et des agents de l'École, à leur écoute. Ils ont également eu l'occasion de visiter l'exposition Lina Bo Bardi.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de nombreux étudiants, d'enseignants et des agents administratifs et techniques de l'École, celle-ci a montré sa meilleure image.

Maison de l'Architecture

Depuis 2006, l'ENSA-PB participe chaque année à l'après-midi d'information dédié à la présentation des études et des métiers de l'architecture, organisé par le Conseil de l'ordre des architectes d'Île-de-France, proposé aux lycéens et aux équipes pédagogiques.

Cette rencontre organisée le 7 mars 2018 a été consacrée à l'orientation. Les lycéens sont venus rencontrer les écoles franciliennes et ont pu bénéficier de l'expérience de professionnels de l'architecture témoignant de leur parcours et de la spécificité de leur parcours.

Salon de l'étudiant du 23 au 25 novembre 2018

L'École participe régulièrement par une présence au stand organisé par le ministère de la Culture au salon de l'étudiant de la Porte de Versailles.

Soirée Partir en mobilité

Chaque année le service des relations internationales organise une exposition des travaux des étudiants réalisés à l'étranger l'année précédente. L'inauguration, précédée d'une séance d'information a lieu en présence d'enseignants, d'étudiants revenus de mobilité, d'étudiants étrangers en mobilité à l'École et des étudiants souhaitant partir à l'étranger. Cet événement donne une large visibilité au programme Erasmus + et aux nombreux partenariats internationaux de l'école.

Guides pratiques

L'école a élaboré des guides pratiques à destination des étudiants et des enseignants, où sont répertoriés l'ensemble des informations utiles au quotidien. Ces guides sont remis lors de leur inscription aux étudiants de 1^{re} année. Ils sont également disponibles en téléchargement sur le site internet de l'école.



Ressources humaines

Enseignants

Enseignants et champs disciplinaires au 1^{er} septembre 2017

	THÉORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE TPCAU	ARTS ET TECHNIQUES DE LA REPRÉSENTATION ATR	VILLE ET TERRITOIRES VT	SCIENCES ET TECHNIQUES POUR L'ARCHITECTURE STA	HISTOIRE ET CULTURE ARCHITECTURALE HCA	SCIENCE DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ARCHITECTURE SHSA
PROFESSEURS	P.Chombart de Lauwe F. Fromonot A. Lortie P. Prost		F. Nordemann		V.Picon	
	6	4	0	1	0	1
MÂÎTRES ASSISTANTS	B. Azimi E. Babin G. Breton F. Brugel E. Colboc P. De Jean A. Dervieux E. Essaïan V. Fernandez J. Galiano P. Gresham S. Guével J. Habersetzer C. Hanappe B. Jullien M. Macian A. Nouvet A. Pangalos L. Piqueras JF Renaud P. Richter E. Robin E. Thibault P. Villien	J.L. Bichaud L. Bost A. Chatelut S. Vignaud	F. Bertrand A. Grillet-Aubert D. Hernandez M. Lambert C. Ros	M. Benzerzour D. Chambolle R. Fabbri Y. Guénel R. Morelli C. Simonin	M. Deming M.J. Dumont C. Jaquand G. Lambert J.P. Midant	V. Foucher-Dufoix L. Overney P. Simay
	47	24	4	5	6	5
PROFESSEURS ET MÂÎTRES ASSISTANTS ASSOCIÉS	N. André M. Croizier (½ poste) N. Dominguez (½ poste) M. Dujon (½ poste) J. Lafortune S. Pallubicki A. Pénin S. Ramseyer (½ poste) J. Torres Garcia (½ poste)	G. Marey M. Mont A. Pasquier (½ poste)	Y. Okotnikoff A. de Maupeou (½ poste) E. Ostarena (½ poste)	T. Bodereau (½ poste)		D. Albrecht
	12,5 ETP (17 PP)	6,5	2,5	2	0,5	0
ASSOCIÉS RECHERCHE	L. Jacquin (½ poste) K. Salom M. Tardio (½ poste)		A. Denoyelle M.A. Jambu		M. Chebah	
	5 ETP (6 PP)	2	2		1	
total	TPCA 36,5	ATR 6,5	VT 10	STA 6,5	HCA 7	SHSA 4

Total: 70,5 ETP (76 PP)

L'école comptait, au 1^{er} septembre 2017, 53 enseignants titulaires, 76 contractuels :

- 6 professeurs
- 47 maîtres-assistants
- 23 maîtres-assistants associés
- et 53 enseignants non titulaires assurant 96h ou plus d'enseignement par an.

Les effectifs des enseignants titulaires, associés et contractuels

Années	Postes	Effectif Total équivalent temps plein	dont Associés et contractuels équivalent temps plein	Pour mémoire Effectif étudiants (y compris mobilité entrante et sortante)	Effectifs étudiants / enseignants
2013-2014	66	65,5	16,5	1 125	17,2
2014-2015	67	65,5	18,5	1 126	17,2
2015-2016	69	66	17	1 182	17,9
2016-2017	72	68	15	1 177	17,9
2017-2018	76	70,5	23	1 110	15,7

Les départs en 2018

À la retraite :

- au 1^{er} septembre, Francis Nordemann
- au 1^{er} novembre, Michèle Lambert

Les arrivées au 1^{er} septembre 2018

Par mutation

Corps des Professeurs : Cristina Mazzoni

Corps des maîtres de conférences : Sabri Bendimerad

Enseignants non-titulaires

Heures d'enseignements non-titulaires, par champs disciplinaires de 2015 à 2017

Le recensement des agents non titulaires, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 et de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, a confirmé la nécessité de déterminer de nouveaux fondements pour les modalités de recrutement dans le secteur de l'enseignement supérieur et plus particulièrement pour les écoles nationales supérieures d'architecture, avec l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de leurs agents non titulaires. Cette loi a aussi eu 2 conséquences importantes : l'accès au CDI et éventuellement un accès aux concours de titularisation des agents non titulaires remplissant certaines conditions.

2015

Groupes	Nbre	Heures	
		dispensées	%
VT	32	895	7 %
SHSA	10	1 908	15 %
ATR	19	1 306	10 %
TPCAU	46	3 132	24 %
STA	30	2 529	20 %
HCA	-	-	-
HMO	45	667	5 %
DSA Risques majeurs	11	861	7 %
DSA Patrimoine	18	640	5 %
DSA Projet urbain	9	830	7 %
Total	220	12 768	100 %

2016

Groupes	Nbre	Heures	
		dispensées	%
VT	29	844	6,4
SHSA	22	1 764	13,3
ATR	20	1 241	9,3
TPCAU	51	3 288	24,7
STA	21	2 650	19,9
HCA	2	96	0,7
HMO	62	682	5,1
DSA Risques majeurs	12	1 158	8,7
DSA Patrimoine	25	652	4,9
DSA Projet urbain	12	920	6,9
Total	2569	13 295	100 %

2017

Groupes	Nbre	Heures	
		dispensées	%
VT	10	853	6,3
SHSA	10	1 615	11,9
ATR	19	1 375	10,2
TPCAU	52	3 325	24,6
STA	22	2 745	20,3
HCA	-	-	-
HMO	55	747	5,5
DSA Risques majeurs	33	894	6,6
DSA Patrimoine	25	787	5,8
DSA Projet urbain	22	954	7
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	17	248	1,8
Total	2659	13 543	100 %

Répartition du nombre d'heures des enseignants non-titulaires 2017 par champs disciplinaires et par cycles

Licence	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	502	8
SHSA	1 038	10
ATR	1 117	19
TPCAU	2 361	32
STA	2 376	20
HCA	-	-
Total	7 394	
54,6 %		

Master	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	351	4
SHSA	577	5
ATR	258	10
TPCAU	964	24
STA	369	8
HCA	-	-
Total	2 519	
18,6 %		

HMO - DSA	Nbre d'heures	Nbre enseignants
HMO	747	55
DSA Risques majeurs	894	33
DSA Patrimoine	787	25
DSA Projet Urbain	954	22
DSA archi MO	248	17
Total	3 630	152
26,8 %		

L'application de la Loi du 12 mars 2012 pour la contractualisation des enseignants non titulaires a induit une forte progression des dépenses de personnel.

Coût des enseignants non-titulaires de 2015 à 2017

2015	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	692 004	66
Enseignants DSA	165 021	16
HMO	47 200	4
Recherche	143 807	14
Total	1 048 032	100

2016	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	583 812	71,9
Enseignants DSA	104 325	12,8
HMO	36 545	4,5
Recherche	90 582	11,1
Total	812 112	100

En 2016 les dépenses de personnel ont été en diminution car aucune provision n'a pu être faite concernant les salaires qui n'ont pas été payés en 2016 mais l'ont été en 2017.

2017	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	816 869	73,1
Enseignants DSA	188 547	16,8
HMO	53 638	4,8
Recherche	58 414	5,3
Total	1 117 468	100

Personnel administratif et technique

Répartition par service de l'effectif administratif: situation au 1^{er} septembre 2017

Président du CA	Philippe Prost	
Administration		effectif
Direction		5
Directeur	François Brouat	1
Directrice adjointe, communication interne et externe	Florence Ibarra	1
Responsable de la communication	Marion Merliaud	1
Chargée de communication	N.	1
Secrétariat de direction	Zaïna Mechouek	1
Agence comptable		2
Agent comptable	Joseph Dion	1
Adjointe à l'agent comptable	Marie-Pierre Poncet	1
Service financier		4
Directrice financière	Catherine Karoubi	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Séverine Briand	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Jean-Luc Savignac	1
Régisseur comptabilité, ordonnateur	Sandrine Azoulaï	1
Gestion des ressources humaines et logistique		18
Directrice des ressources humaines, des moyens de fonctionnement	Agnès Beauvallet	1
Gestion des personnels titulaires et contractuels MC	Isabelle Leconte	1
Gestion des personnels non titulaires	N.	1
Responsable de la sécurité des locaux	Patrick Bonalair	1
Gardien du site	Rudolph Benes	1
Accueil	Fernand-Louis Joseph	1
Accueil rue Burnouf, ouverture des locaux	David Traclet	1
Accueil Imprimerie / rue Burnouf	Didier Courtois	1
Installation des salles	Patrick Palamède	1
Accueil, surveillance, magasinage	Einriké Coudoux (CUI)	1
Accueil, surveillance, magasinage	N. (CUI)	1
Accueil, surveillance, magasinage	Bruno Najjarkhalil (CUI)	1
Surveillance du soir	Philippe Honorez (CUI)	1
Surveillance du soir	Gérard Bauduin	1
Audiovisuel	François Viau	1
Reprographie	Jimmy Lancreot (CUI)	1
Archiviste	Blandine Nouvellement	1
Ménage	Nyama Fisiru	1
Immobilier		2
Gestionnaire des travaux et de la maintenance	Arnault Labiche	1
Menuisier	Lorgio Marquina Ramos(CUI)	1
Informatique		4
Responsable	Charles Andriantahina	1
Adjoint	Roberto Eliezer	1
Assistant	Saïd Adraou (CUI)	1
Réseaux et multimédia	N.	1

Service des études		12
Directrice des études	Murièle Fréchède	1
Accueil général		
Accueil des étudiants, stages	Charles Ignatovitch	1
Emplois du temps, programmes, ENT	Sylvie Moscatelli	1
Service des études 1^{er} cycle licence		
DPE, VAE, doubles cursus, concours	Chantal Marion	1
Gestion 1 ^{re} année, bourses, voyages	Cécile Roblin	1
Gestion 2 ^e et 3 ^e années, transferts	Gilles Deletang	1
Service des études 2^e cycle master		
Gestion de la scolarité des étudiants	Annie Ludosky	1
Service des études formations spécialisées		
Responsable des formations post-master	Anabel Mousset - DSA risques majeurs et DSA patrimoine	1
	Christine Belmonte - DSA projet urbain et DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	1
Lettre d'information du DSA architecture et patrimoine	Jeanne Montagnon	1
Admission étudiants étrangers, HMNOP	Evelyne Canourgues	1
Observatoire		
Observatoire interne / externe des étudiants	Déborah Arnaudet	1
Développement relations internationales		3
Directrice des relations internationales	Odile Canale	1
Étudiants sortants	Madeleine Kunegel	1
Étudiants entrants	Bianca Gonzalez	1
Médiathèque		7
Responsable	Denis Joudelat	1
Traitement informatique des données	Joëlle Pontet	1
Accueil, orientation, prêts	Nadia Lartigaud	1
Traitement informatique, CDU, gestion du prêt	Marie-Christine Fouqueray	1
Catalogue, indexation, photothèque	Gérard Moreau	1
Matériauthèque	Odile Benedetti (CUI)	1
Cartothèque	Véronique Hattet	1
Cheffe de projet du système d'information documentaires Archives	Sophie Annoepel-Cabrignac	1
Atelier Bois		1
Responsable technique	Martin Monchicourt	1
Recherche		2
Responsable administrative et financière de l'Ipraus	Ryme Abouzeir	1
Centre documentation Ipraus – école doctorale	Christine Belmonte	PM
Centre documentation Ipraus	Pascal Fort	1
Total		61

Les arrivées en 2017-2018

Au service de la communication :
Stéphanie Guyard, responsable ;
Daniella Caballero, chargée de communication

À la direction financière : Juliette Metzner,
adjoindte de la directrice financière

Au secrétariat de direction : Sandrine Olivier

Au service informatique : Chafik Marsou, réseaux
et multimédia

À la direction des ressources humaines et des
moyens de fonctionnement : Claudine Corazzin,
gestionnaire RH des personnels administratifs
et techniques ;

Béatrice Rappeneau, Kevin Goua-Yonkeu,
Amalore Soff, à l'accueil/surveillance.

Docteur Philippe Campisi, médecin de prévention

Cheffe de projet du système d'information docu-
mentaire Archires, Sophie Annoepel-Cabrignac

Les promotions en 2017-2018

Christine Belmonte, promue dans le corps des
attachés d'administration

Marie-Christine Fouqueray, promue au
grade de secrétaire de documentation de
classe supérieure

La réussite au concours de chargé d'études
documentaires (CHED) Blandine Nouvellement,
archiviste à plein temps

Les départs en 2017-2018

Mutation

À la communication, départ de Marion Merliaud
pour l'Ensa de Val de Seine

Départ à la retraite

Rudolph Benes, gardien

Gérard Bauduin, à l'accueil et la surveillance

Fin emplois aidés

À l'accueil et la surveillance, Einriké Coudoux

À l'informatique, Thierry Tran

Évolution des effectifs

Par statut de 2012-2013 au 1^{er} octobre 2017

			2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Titulaires	MTES*		6	5	4	4	4	3
	Culture		23	26	25	25	29	32
	Autres		1	1	1	1	1	3
Contractuels	État	Culture	3	3	3	3	1	1
	ENSA-PB	Établissement	13	15	17	18	13	13
Contrats aidés			8	7	7	7	7	7
Contrats temps incomplet			0	4	4	4	4	2
Total			54	61	61	62	59	61

**Ministère de la transition écologique et solidaire*

Par catégorie de 2011 - 2012 à 2016 - 2017 au 1^{er} octobre 2017

	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Catégorie A	14	26	15	24	16	26	16	26	15	25	18	29,5
Catégorie B	17	31	20	33	18	29	20	32	22	37	21	34,4
Catégorie C	15	28	15	25	17	27	15	24	11	18	13	21,3
Emplois jeunes, contrats aidés, temps incomplet	8	15	11	18	10	18	11	17	11	18	9	14,8
Total	54	100	61	100	61	100	62	100	59	100	61	100

Formation continue interne personnel ATOS et enseignants

Au cours de l'année 2017 l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a poursuivi ses objectifs pour :

- permettre aux agents de l'école d'optimiser leurs compétences,
- accompagner les agents vers l'évolution de leur métier et de leurs fonctions,
- renforcer le professionnalisme (acquérir ou renforcer les bases du métier),
- permettre aux agents titulaires de se préparer à une promotion de grade ou à un changement de corps par la voie des concours internes et examens professionnels,
- poursuivre les formations aux outils informatiques et bureautiques,
- continuer à sensibiliser l'ensemble des usagers aux risques incendie et à l'hygiène-sécurité dans un ERP,
- poursuivre le programme de formation sur 3 ans pour atteindre les différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement permettant la pratique orale et écrite de l'anglais ou de l'espagnol,
- créer les conditions de la communication (PAO),
- offrir des formations aux agents recrutés en CUI.

Moyens mis au service de la formation

En 2017, l'accent a une fois encore été mis sur la formation des personnels techniques et administratifs en matière d'hygiène et de sécurité. Le responsable de la sécurité des locaux est formateur interne et dispense la plupart des formations. Les dépenses en coûts directs auprès des prestataires de formation se sont élevées à 12 12 267€. De nombreuses formations offertes par le Ministère de la culture à l'ensemble des agents des établissements publics administratifs ont été suivies par les agents de l'école dans le domaine des achats publics, de la préparation aux concours administratifs, de l'apprentissage des langues et des techniques administratives.

2010	25 954€
2011	73 223€
2012	34 234€
2013	33 533€
2014	28 137€
2015	23 618€
2016	26 892€
2017	12 267€

Les actions de formation ont concerné 35 personnes en 2017 :

- 6 enseignants
- 7 ATOS Catégorie A
- 12 ATOS Catégorie B
- 10 ATOS Catégorie C

Actions de formation en 2017

46 actions de formation réparties sur 95 jours, 125 stagiaires ont effectué 268 jours de formation, soit une moyenne de 2,1 jours par stagiaire. Le coût des formations supporté par l'Ensa-PB a été de 12 267 €.

Domaine	Formation	nbre de stagiaires	nbre jours	coût
Achats publics	Techniques d'analyse des candidatures et des offres	1	2	MC
Bureautique	Excel bases	1	2	MC
Économie finance et gestion	Consolidation des connaissances GBCP	1	1	Autre
	Geslab V5.2	1	1	Autre
Management	Méthodes et techniques pédagogiques	1	2	MC
	Animation d'une équipe	1	2	MC
Environnement professionnel	Ergonomie des bâtiments de bureau et qualité de vie au travail	1	1	1194€
	Améliorer la performance acoustique des bureaux paysagers	1	1	1074€
	Les pathologies biologiques du bois dans le construction	1	1	396€
Formations linguistiques	Anglais extensif	4	7	MC
	Conversation anglaise	9	6	EP
Hygiène santé et sécurité	SST initiation	7	2	Form. int.
	Recyclage SSIAP1	10	1	Form. int.
	Recyclage SSIAP2	1	2	438€
	Recyclage SSIAP3	1	3	456€
	Préparation à l'habilitation électrique pour le personnel non électricien	7	2	1680€
	Formation action d'acteurs PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)	9	2	2016€
	Prévention des risques incendie	27	1	1806€
	Préventions des risques psychosociaux (RPS)	3	2	MC
	Préventions des RPS pour les encadrants	1	2	MC
Informatique : traitement de l'image, documentation, métiers de l'informatique	Photoshop niveau 1	1	4	MC
	Gestion et maîtrise de l'image numérique	1	2	MC
	Photomontage avec photoshop	2	2	MC
	Première Pro	1	3	2700€

Domaine	Formation	nbre de stagiaires	nbre jours	coût
Mise en œuvre des techniques administratives	Écrire pour le WEB	1	2	MC
	Fondamentaux de la veille documentaire	2	1	MC
	Veille documentaire : niveau intermédiaire	1	2	MC
	Veille documentaire : perfectionnement	1	2	MC
Préparation aux concours	Droit public	1	2	MC
	Missions organisation du MC	1	2	MC
	Entraînement à l'épreuve du dossier documentaire concours CHED	1	2	MC
	Méthodologie de l'étude d'un dossier documentaire concours CHED	1	2	MC
	Méthodologie de l'oral concours CHED	1	2	MC
	Méthodologie de l'oral et du dossier de description du parcours professionnel	1	1	MC
	Entraînement à l'oral du dossier de description du parcours professionnel	1	1	MC
	Méthodologie de l'oral et du dossier RAEP	1	3	MC
	Actualité juridique et administrative du MC	2	2	MC
Gestion des Ressources humaines	Points clefs de l'attestation employeur	1	0,5	Autre
	Nouvelle convention assurance chômage	1	1	507€
	Enjeu RH prévention des discriminations dans la FP	1	1	MC
	Gestion des agents contractuels	2	3	MC
Métiers des archives	Gestion des archives	1	2	MC
	Initiation à la conservation et au conditionnement des photographies dans un service d'archives	1	3	MC
Autres domaines	Rencontre annuelle des correspondants archives des opérateurs	1	2	Autre
	Séminaire ArchiRes (réseau documentaliste Ensa)	7	2,5	EP
	Rencontre réseau Docasie	2	2	EP
Total général		125	95	12267 €

Évolution du nombre d'actions de formation

Domaines	2013	2014	2015	2016	2017
Accueil et post-recrutement	-	-	-	-	-
Achats publics	-	-	3	1	1
Bureautique	-	-	2	10	1
Communication	2	1	1	-	-
Développement durable	1	-	-	-	-
Finances publiques et contrôle de la gestion publique	1	4	5	2	2
Europe et international	-	2	-	2	-
Formations linguistiques	4	4	3	4	2
Handicap, diversité	-	2	-	-	
Hygiène santé et sécurité	6	9	12	6	9
Informatique	9	4	16	10	4
Management	-	2	1	-	2
Mise en œuvre des techniques administratives : lire, écrire, archiver	-	4	2	2	6
Préparation aux concours	1	4	7	7	9
Ressources humaines	-	-	3	2	4
Techniques et actualités juridiques	-	-	2	1	
Dispositifs d'accompagnement et gestion de sa carrière	1	-	2	2	-
Autres domaines	-	9	2	2	6
Total	25	45	61	51	46

Consultations d'ostéopathie

Durant cette année universitaire, l'École a accueilli une journée par semaine un élève de 4^e année de l'école d'ostéopathie Ostéobio de Cachan. Shiva Ayati a effectué ainsi son stage de pratique à Paris-Belleville.

Elle se proposait de traiter lors de consultations gratuites et confidentielles, les pathologies telles que les troubles digestifs : constipation, diarrhée, douleurs des règles, reflux ..., les troubles musculaires : tendinopathies, les troubles ostéo-articulaires : entorse (cheville, genou, cou...), les maux de tête, les sinusites, les douleurs au cou, dos et bas du dos, les sciatiques, cruralgie...

Plus de 100 patients ont ainsi été reçus pour une ou plusieurs séances, personnels enseignants, administratifs et de nombreux étudiants. Parmi les étudiants venus, les plus nombreux étaient les élèves de première et cinquième année.

La majorité des patients souffraient du dos, et principalement des cervicales et des lombaires. Aussi, Shiva donne ce conseil général : « Attention à votre posture quand vous travaillez, pensez à faire des pauses et des étirements ! »



Budget & fonctionnement

Quelques ratios et données sur la base du compte financier 2017

Budget de l'école

Compte financier 2017

Dépenses de fonctionnement : 5,384 M€, (les amortissements ne sont plus des opérations budgétaires mais comptables) pour 1 177 étudiants soit 4 575 €/étudiant.

Dépenses de personnel et de fonctionnement : 4,626 M€ soit 3 931 €/étudiant.

Dépenses « enseignement, service pédagogiques » : (fournitures, service, enseignant contractuel, agent rémunéré par lettre d'engagement) : 1,968 M€ soit 1 745 €/étudiant.

Dépenses pour la recherche (fournitures, services, agent rémunéré par lettre d'engagement) : 0,279 M€ soit 237 €/étudiant.

Dépenses de communication (conférences, colloques, séminaires, publications, réception, agent rémunéré par lettre d'engagement) : 0,130 M€ soit 110 €/étudiant.

Dépenses « fonction support » (fournitures, services, logistique, administration, agent rémunéré par lettre d'engagement) : 2,249 M€ soit 1 911 €/étudiant.

Dépenses d'investissement (logiciels, matériels, mobiliers, installations générales) : 0,758 M€ soit 644 €/étudiant.

Compte financier 2017

Recettes (en milliers d'euros)

Subventions pour charges service public M C	Autres financements État (DRAC, autres ministères...)	Autres financements Publics	Ressources propres	Financements État fléchés	Financements publics fléchés (Erasmus +, Conseil Régional, Labex...)	Total
4.158	0.054	0.005	0.812	0.128	0.115	5.272

Ventilation des dépenses de l'opérateur (en milliers d'euros) de 2017 suivant les 4 segments définis par le ministère de la culture

	Personnel	Fonctionnement	Interventions	Investissement	Total
Enseignement, service pédagogique	1.049	0.791	0.127	0.087	2.054
Recherche	0.069	0.210		0.005	0.284
Valorisation et diffusion culturelle		0.130			0.130
Fonctions support	1.024	1.225		0.667	2.916
Total	2.142	2.357	0.127	0.758	5.384

Budget de l'État (personnels enseignants et ATS, titulaires et contractuels)

État des dépenses des personnels enseignants et ATS

Dépenses sur les budgets Culture et Équipement (brut + charges patronales, y compris les charges inscrites au budget des charges communes)

Les personnels enseignants titulaires et associés et les personnels administratifs sont payés sur le budget de l'État.

Années	Ministère de la culture	Ministère de l'équipement	Total général (Euros)
2013	6 369 394	244 997	6 614 391
2014	6 296 445	247 883	6 544 328
2015	6 295 384	212 631	6 508 015
2016			6 764 335
2017			7 004 393

Budget école 2017 + budget de personnel État

Le budget global est de 12 389 233 €, soit 10 526 € par étudiant.

Gestion financière et comptable

Sept personnes correspondant à 5,9 emplois à temps plein ont la charge de la gestion financière et comptable de l'établissement y compris l'Agent Comptable, dernier intervenant dans la chaîne financière qui a pour mission d'assurer le paiement de l'ensemble des dépenses, et est chargé du recouvrement des recettes, de la tenue des comptes, de la gestion de la trésorerie et enfin de tenir à disposition des organes de contrôle et de la tutelle les informations et justifications demandées régulièrement.

Depuis 2007, le budget est voté par enveloppe :

- personnel
- fonctionnement
- investissement

En 2008 mise en place des groupes de compte (fonctionnement, personnel, investissement) ce qui a permis d'effectuer des virements ordonnateur au sein d'une même enveloppe correspondant au chapitre.

En 2010 mise en place du paiement par carte bancaire des droits d'inscriptions. En 2012, mise en place d'une nouvelle version du logiciel de comptabilité qui intègre les éléments du contrôle interne et permettra la mise en place de la refonte de la M9.

Dans le cadre de la qualité comptable le travail sur la cartographie des risques comptables et financiers a été poursuivi ainsi que le plan d'action définis en 2011. En 2013, sur le risque que constituait l'absence d'inventaire physique global des biens, l'achèvement de l'inventaire physique et la mise en place d'un outil bureautique permettent une mise à jour en temps réel.

La mise en place de la GBCP (gestion budgétaire et comptabilité publique) s'est définitivement appliqué le 1^{er} janvier 2016.

Afin d'être plus opérationnel, l'ENSA-PB a acquis un nouveau logiciel de comptabilité, WinM9.net intégrant le GBCP.

Comme annoncé en 2015, le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 a été mis en place au 1^{er} janvier 2016, l'objectif étant de renforcer le pilotage budgétaire, d'améliorer la qualité des comptes et la maîtrise financière des opérateurs de l'État.

La gestion budgétaire et comptable en mode GBCP est suivie sur un nouveau logiciel de comptabilité, WinM9.net.

L'ENSA-PB a fait partie avec 3 autres ENSA des premiers établissements publics adoptant ces règles (vague 1). Les autres établissements (vague 2) ont basculé sur le nouvel outil informatique au 1^{er} janvier 2017.

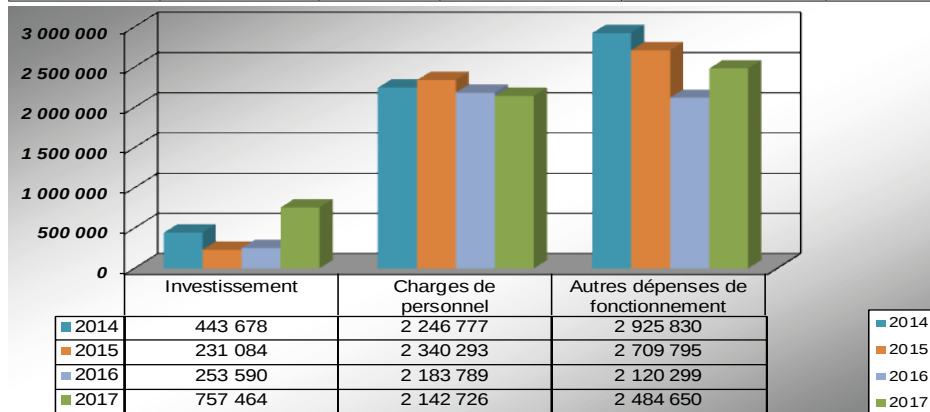
L'année 2016 a donc été difficile, nécessitant l'intégration des nouvelles règles de gestion en même temps que la prise en main du logiciel, lui-même en cours de stabilisation.

En septembre 2017, un nouvel automate d'achat de cartes d'impression pour les photocopies a été mis en place. Le paiement des copies et impression se fait désormais par carte sans contact rechargeable par carte bancaire.

Pour 2018, une agente a rejoint le service financier, elle a en charge les marchés, les contrats et les conventions. Depuis octobre 2018, les marchés sont dématérialisés, l'École utilise la plateforme du ministère de la Culture : Place. La gestion budgétaire et comptable en mode GBCP mise en place le 1^{er} janvier 2016 au moyen du logiciel de comptabilité WinM9.net est stabilisée.

Au budget final (BR) pour l'exercice 2017, les crédits budgétaires se sont répartis entre les divers secteurs d'activité selon le tableau ci-après :

École dont licence, master, HMO	Laboratoire de recherche (Ipraus)	3 ^e cycles			Total
		DSA	École doctorale	Chaire partenariale	
5.095	0.214	0.366	0.118	0.060	5853



Ce graphique décrit, par ailleurs, l'évolution des dépenses budgétaires de 2014 à 2017. Ces données résultent des comptes financiers.

Indicateurs des activités

Le tableau ci-dessous présente quelques indicateurs caractérisant les activités du service. Il s'agit des actes élaborés dans les différentes phases de l'exécution des dépenses budgétaires : commandes et paiements

	Engagements comptables et juridiques	Mandats, ordres de paiements, reversements, réimputations	
2011	2237	2182	-1 %
2012	2139	2078	-5 %
2013	2023	2247	+9 %
2014	2356	2304	+3 %
2015	2027	2041	-13 %

Stabilisation depuis 2010 du nombre de bons de commandes ainsi que des mandats, ordres de paiements, de reversements et de ré-imputations. En 2012, légère baisse du nombre de bons de commandes – 5 % ainsi que des mandats, ordres de paiements, reversements, ré-imputations – 5 % . En 2013, le nombre de bons de commandes est toujours en baisse – 5 % par contre les mandats, ordres de paiements, de reversements et ré-imputations sont en hausse +9 %. Pour 2014 le nombre de mandats a augmenté de 17 % ainsi que le nombre d'ordres de paiements, de reversements, de ré-imputations + 3 %. En 2015, le nombre de bon de commande, les mandats, ordres de paiements, de reversements et de ré-imputations sont en baisse. La mise en place au 1er janvier 2016 d'une gestion en mode GBCP et l'installation d'un nouveau logiciel de comptabilité, ont contraint à gérer différemment la fin de l'année 2015, limitant alors au strict nécessaire les dépenses.

La mise en place du décret GBCP conduit à une modernisation de la chaîne de la dépense avec une généralisation du service fait et une automatisé des processus de traitement. L'information comptable dispose d'une meilleure fiabilité, et la qualité de la dépense est mieux maîtrisée, grâce à l'enchaînement des événements, engagement juridique et service fait.

	Engagement juridique	Certificats de service fait
2016	1 821	836
2017	1 802	790

Pour ce qui concerne le suivi et l'exécution des recettes, outre la gestion des diverses subventions, le service financier et comptable a en charge la gestion des cartes de photocopies aux étudiants, les droits de pré-inscriptions et d'inscriptions, la participation des étudiants aux voyages pédagogiques ainsi que la gestion des versements de la taxe d'apprentissage par les entreprises donatrices.

Rouleaux de papier et cartes de photocopies

Le produit des ventes de cartes de photocopies aux étudiants a contribué aux recettes budgétaires à hauteur de 36 760 € (35 040 € en 2016, 31 029 € en 2015, 29 860 € en 2014).

En 2017 l'achat de rouleaux de papier pour les traceurs (10 traceurs) s'élève à 9 790 € (10 193 € en 2016, 3 800 € en 2015, 8 965 € en 2014). Des papiers plus épais sont utilisés pour éditer les rendus de présentation des étudiants et les affiches pour les expositions.

Les dépenses pour le papier des photocopieurs est en augmentation de 15 % et totalise 7 862 € en 2017 (6 816 € en 2016, 5 402 € en 2015, 8 965 € en 2014).

La taxe d'apprentissage

En 2015, le montant de la taxe d'apprentissage collecté avait sensiblement baissé, en raison de la modification des modalités de répartition, favorisant les formations par l'apprentissage.

En 2016, un niveau de collecte comparable à celui des années antérieures a été retrouvé, progression pouvant s'expliquer par l'effort de communication de l'École.

Pour l'année 2017, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est stable.

En 2018, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est en augmentation de 11,80 %.

Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage

2014	47 824,25 €
2015	22 923,36 €
2016	51 641,56 €
2017	51 202,02 €
2018	57 221,30 €

Pour cette dernière année, 139 entreprises, dont 32 nouvelles, ont réservé leur soutien à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville par l'intermédiaire d'organismes collecteurs tels que les « Chambres de Commerce & d'Industrie », les « Chambres des Métiers », ou les « Associations & Groupements Interprofessionnels ».

L'utilisation de la taxe d'apprentissage permet chaque année à l'École de développer sa recherche sur l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

Gestion des ressources informatiques 2017-2018

Le service informatique met à disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs l'ensemble des outils numériques sur le site principal et celui de l'annexe : 85 stations de travail reliés à l'Internet organisés en 4 salles de cours informatique et 2 salles de libre service auxquelles s'ajoutent des postes situés dans les studios et dans la médiathèque ; des scanners A3, des imprimantes et des traceurs ; une offre logicielle actualisée chaque rentrée pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les services administratifs et techniques disposent de 60 postes et de 6 imprimantes de groupe multifonctions. Quelques imprimantes personnelles complètent l'offre pour des raisons pratiques ou de confidentialité.

Le service assure la maintenance sur site et la gestion de l'ensemble du parc informatique (plus de 230 ordinateurs, 8 traceurs, 4 serveurs, 10 serveurs virtuels) ainsi que les éléments d'infrastructure réseau (2 routeurs, 9 locaux techniques comportant 11 groupe de commutateurs réseau).

Il assure la surveillance permanente de la sécurité du réseau au travers d'un pare-feu et veille au bon fonctionnement de la messagerie et des sites internet : www.paris-belleville.archi.fr et intranet.paris-belleville.archi.fr.

Les moyens en personnel

Trois ATS à plein temps composent le service : un responsable, un administrateur systèmes (promotion) et un technicien. Un agent recruté sur un contrat aidé assure le support de premier niveau.

Quatre étudiants moniteurs assurent la permanence du libre service informatique en soirée, la journée du samedi et lorsque les horaires sont étendus lors des semaines d'architecture.

Les évolutions logicielles

- Déploiement sur les postes pédagogiques d'Autodesk Building Design Suite Ultimate 2017

- Reconstitution du partenariat avec la société Abvent permettant l'exploitation sur une licence annuelle d'ArchiCAD 21 et d'ArtLantis Studio 6.5
- Renouvellement de la maintenance annuelle du logiciel ESRI ArcGIS for Desktop, enseigné dans sa version 10.4.1
- Suivi d'exploitation du serveur de gestion financière WinM9 GBCP, déploiements des correctifs (31 patches déployés depuis le passage à la version 5.3 en octobre 2017)
- Déploiement de WINIBW sur les postes des gestionnaires de la médiathèque dans le cadre de l'intégration d'ArchiRes dans le SUDOC
- Installation d'Adobe Creative Cloud pour les ATS
- Mise à niveau de l'anti-virus des postes clients Kaspersky Endpoint Security en version 11 et mise à niveau de la console serveur Security Center en version 10

Gestion du matériel

- Marché serveurs : remplacement et consolidation de l'infrastructure de serveurs virtuels (2 serveurs avec baie de disques à la place de 3 serveurs avec 2 baies externes) et mise à jour de l'hyperviseur
- Actualisation du système de sauvegarde des données, passage à une sauvegarde sur baie de disques (auparavant sur bandes magnétiques)
- Acquisition et remplacement des 30 unités centrales qui composent les salles du libre service informatique du site principal et de celui de l'annexe. Choix de stations de travail performantes (processeurs de dernière génération et quantité de mémoire vive élevée) - les écrans ont été conservés
- Acquisition et remplacement de 22 unités centrales mis à disposition sur l'ensemble des studios
- Suivi des diverses opérations de maintenance sur les traceurs et les imprimantes ainsi que le suivi des commandes et du SAV des consommables d'impression.
- Publication de deux marchés publics pour l'acquisition de cartouches d'impression et de rouleaux grands formats ainsi que du papier - mise en place nouvelle relations fournisseurs

- Installation d'un nouveau traceur dans la salle d'impressions (soit 6 traceurs)
- Installation de deux postes informatiques à l'atelier maquettes

Exploitation technique

- Mise en place d'un boîtier de gestion de deux liaisons fibre optique RAP/RENATER pour la sécurisation des liens réseaux
- Sécurisation de quatre salles de brassage informatique par ajout d'onduleurs
- Remplacement des cartes magnétiques de paiements des travaux d'impression par des cartes sans contact
- Intégration des éléments actifs du CROUS dans le réseau (Gestion des caisses de la cafétéria, bornes)
- Gestion du système d'impression et du réseau internet du site de l'imprimerie (liaison Fibre Orange)
- Maintien en condition opérationnelle des cœurs de réseau (pannes d'alimentation électrique)
- Préparation des postes (webcam) et des salles pour les sept jurys simultanés de recrutement par visioconférence

Quelques données

Impression annuelle de 19 000 documents grands formats (rendus étudiants, affichages, travaux divers) répartis sur 8 traceurs durant 2 800 heures d'ouverture du libre service.

Services divers

Accueil temporaire (4 mois) de la startup WIIN Contest

Gestion des mouvements de personnels (mise à disposition d'ordinateurs fixes et portables, attribution / clôture des différents accès : comptes réseau, de messagerie, accès Semaphore, accès aux imprimantes) : 5 départs, 9 arrivées, 2 changements de bureau

Accueil de formations inter-ENSA à RAMEAU

Mise à disposition du scanner A0 pour un enseignant d'une autre ENSA

Impressions de travaux grands formats pour les expositions

Libre service informatique & salle des traceurs

Heures d'ouverture

Lundi - vendredi 9h - 21h30

Samedi 10h - 16h30

Soit 69h d'ouverture par semaine

Gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2017-2018

Le service immobilier est composé de deux personnes à plein temps (un gestionnaire, responsable du service immobilier et un ouvrier multi-technique) et fait appel à des sociétés de maintenance (électricité, courant faible, CVC, ascenseurs, plomberie, serrurerie...) et de travaux (revêtements, cloisonnements...).

Les principales évolutions en matière d'immobilier réalisées au courant de l'année universitaire 2017-2018 sont :

- la division d'une salle de cours DSA en deux avec création d'un escalier de desserte et d'une salle de cours supplémentaire, une extension et mise à jour des installations audiovisuelles (dans le cadre d'un plan pluriannuel) et le remplacement des fenêtres de l'annexe du 46 boulevard de la Villette donnant sur la cour commune.

En détail :

Gestion et réalisation en interne

- beaucoup de travaux d'entretien divers en serrurerie, plomberie, menuiserie et peinture,
- veille technique sur les installations,
- accompagnement, pilotage et contrôle des techniciens d'entreprises extérieures intervenant sur nos sites,
- gestion budgétaire et réalisation du plan de maintenance.

Gestion interne et réalisation externalisée

Amélioration de la sécurité :

- travaux d'extension des installations électriques (adjonction d'un arrêt d'urgence sur une ligne courant fort de l'atelier maquette, création d'une commande déportée pour l'ouverture du portillon cours Villette...),
- travaux sur les installations de vidéo-surveillance (remplacement des 4 caméras existantes par des modèles plus performants...),
- travaux sur le système de détection incendie (adjonction d'un système de ventouse incendie sur la porte au rdc de l'escalier 9, adjonction de 4 diffuseurs sonores...).

Amélioration des conditions d'enseignement :

- travaux d'extension des installations électriques (adjonction d'alimentations PC et informatique pour bornes wifi dans les espaces d'exposition de la mezzanine et du palier bâtiment A niv1 ...),
- travaux sur la signalétique (adjonction d'éléments de signalétique à la médiathèque...),
- travaux d'extension des installations audiovisuelles (remplacement des 2 caméras de l'amphi Huet par des modèles numériques, acquisition de 2 grands écrans sur totems...),
- travaux divers de cloisonnement (création d'un escalier de desserte et d'une salle de cours supplémentaire pour les DSA au bâtiment A niv2...).

Amélioration des conditions de travail dans l'école :

- travaux sur les installations CVC (mise en place de deux vannes de régulation de détente et servomoteurs sur l'échangeur CPCU, remise en état de radiateurs dans les bureaux, réparation du rafraîchisseur et nettoyage des gaines du 46 bld de la Villette),
- travaux d'extension des installations électriques courant fort et faible (adjonction de prises informatiques à la cafétéria pour le raccordement au réseau des distributeurs...).

Divers travaux :

- travaux divers de revêtement (remise en peinture des murs d'exposition de la mezzanine d'entrée, remise en peinture et nettoyage revêtement de sol du logement de gardien, remise en peinture des murs d'expo dans la mezzanine haute et dans la grande galerie, création de trappes d'accès dans le platelage bois de la course B3 ...),
- travaux de cloisonnement pour la création d'une nouvelle porte d'accès au bureau du libre-service informatique bâtiment C niv0,
- travaux de remplacement des fenêtres de l'annexe du 46 bld de la Villette donnant sur la cour commune,
- travaux et prestations divers d'entretien et de maintenance (remise en état de certains matériels sanitaires...).

Politique de développement durable

L'École est engagée dans une politique de développement durable forte.

À l'initiative de la commission Vie étudiante, des bacs de récupération des matériaux (cartons, bois) ont été mis en place dans les studios et les gobelets en plastique ont été retirés des fontaines à eau, incitant la communauté de l'école au ré-emploi.

Un groupe d'étudiants de première et de troisième années a travaillé sur un projet de conception de poubelles de tri, les « Poubelleville » dans le but d'instaurer un système de recyclage du papier et du carton à l'école.

Avec l'aide de Martin Monchicourt, 6 poubelles ont été réalisées à l'atelier bois et mis en place dans les 2 studios de L1 dès septembre.

L'École a fait le choix de n'utiliser que des papiers recyclés pour les photocopieurs de l'administration et des étudiants. Ainsi, l'utilisation de papier recyclé est d'environ 70 %. Les cartouches des traceurs ainsi que les toners des photocopieurs sont recyclés par les entreprises Geodis et Conibi, respectivement.

Les bureaux administratifs sont tous équipés de poubelles de collecte de papier (dispositif Recy'go).

Concernant les déchets toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, l'établissement a un contrat avec la société Est Argent. Celle-ci prend en charge la sciure de bois avec solvant et tous les contenants aérosols des ateliers bois et maquettes ; le bain de développement-révélateur-fixateur, le papier photos souillé, les étuis de pellicules photos (plastique) et les aérosols de l'atelier photo ; les aérosols et autres solvants utilisés dans l'atelier gravure ou en dessin.

Enfin, l'établissement ne dispose pas de véhicule de fonction et privilégie les moyens de transports collectifs lors des voyages pédagogiques ainsi que pour la prise en charge des déplacements professionnels (administratifs, enseignants, chercheurs, intervenants).

La gestion des archives de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est régie par le livre II du code du Patrimoine qui réglemente les archives publiques. En janvier 2018, suite à sa réussite au concours interne dans le corps des Chargés d'études documentaires, Blandine Nouvellement, jusqu'alors archiviste contractuelle à mi-temps, a été affectée à temps plein sur son poste. Elle gère la Cellule archives qui est rattachée à la direction des Ressources humaines et des moyens de fonctionnement. L'archiviste traite les archives des personnels administratifs, enseignants et chercheurs et est en étroite relation avec la Mission Archives du ministère de la Culture qui a en charge le suivi scientifique et conseille l'établissement.

Les archives de l'école sont classées selon les services producteurs. Elles sont conservées par l'établissement tout au long de leur Durée d'Utilité Administrative (DUA) définie dans le tableau de gestion. Les archives courantes sont détenues par les services ; les archives intermédiaires sont, quant à elles, stockées dans deux locaux de pré-archivage interne. La capacité de stockage total de ces espaces, estimée à un peu plus de 300 mètres linéaires (ml), n'est plus suffisante pour contenir l'ensemble des archives intermédiaires. Un projet repensant l'aménagement des magasins d'archives devrait voir le jour courant 2019.

Depuis 2010, des bases de données Excel ont été créées pour faciliter la gestion des archives, dont une spécifiquement dédiée à l'inventaire des archives intermédiaires. En outre, des procédures de collecte interne, un suivi des versements et éliminations ainsi que des ressources pour le personnel ont été progressivement mises en place.

Au terme de la DUA, les archives sont soit versées, soit éliminées selon des procédures réglementaires. Les bordereaux d'élimination sont saisis dans SIAM (Système Informatisé des Archives du Ministère) pour obtenir le visa de destruction de la Mission Archives du ministère

de la Culture. Les fonds versés sont quant à eux transmis aux Archives nationales et deviennent des archives définitives. Des instruments de recherches sont alors rédigés permettant ainsi de valoriser ce qui constitue le patrimoine historique de l'école. Ces instruments de recherche sont consultables sur rendez-vous au bureau de l'archiviste ainsi que sur le SIA (Salle des Inventaires Virtuels des Archives nationales).

En 2018, 31,50 mètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds d'archives intermédiaires. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des archives encore en cours de collecte fin 2018, soit environ 18,90 mètres linéaires supplémentaires. L'accroissement brut 2018 est donc estimé à 50,40 mètres linéaires. L'année 2018 est marquée par la collecte d'archives des DSA à laquelle est venu s'ajouter fin octobre le fonds d'enseignant-chercheur de Michèle Lambert-Bresson.

Une importante campagne d'élimination avait été réalisée en 2016-2017. Une nouvelle campagne d'élimination devrait être engagée lors de la mise en œuvre du chantier de restructuration des magasins d'archives prévu courant 2019. En revanche, 2018 est marquée par le versement aux Archives nationales du fonds Baty-Tornikian qui représente 5 ml d'archives. De nouveaux versements devraient être programmés dans les prochaines années.

L'accroissement net pour 2018 devrait avoisiner au final les 45 mètres linéaires. Il s'agit d'un fort accroissement et les départs à la retraite d'enseignants et chercheurs devraient engendrer de nouvelles entrées d'archives dans les années à venir.

Depuis fin 2016, la Cellule archives dispose d'un espace pour accueillir les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives. Ils sont accueillis sur rendez-vous.

En 2018, les communications administratives des fonds d'archives sont relativement stables par rapport aux chiffres transmis dans le rapport

d'activités 2017. Au 9 novembre, il a en effet été comptabilisé 37 demandes ayant abouti à la transmission de 56 unités d'archives. Les demandes provenant de chercheurs extérieurs, sont légèrement plus nombreuses. La Cellule archives a accueilli 6 lecteurs.

ARCHIVES INTERMÉDIAIRES

2018

Prévisionnel total des entrées pour fin 2018 :

**50,40 mètres
linéaires (ml)**

Entrées (collecte interne, inventaire rétrospectif, don, récupération) enregistrées au 08/11/2018

Direction Adjointe - Communication	0,00 ml
Enseignement - Recherche - IPRAUS	8,33 ml
Service des Études	19,29 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	3,89 ml
TOTAL	31,50 ml

Collecte en cours au 08/11/2018

Enseignement - Recherche - IPRAUS	18,90 ml
TOTAL	18,90 ml

Archives inventoriées conservées au 08/11/2018

Agence comptable	13,85 ml
Direction	11,60 ml
Direction Adjointe - Communication	6,30 ml
Enseignement - Recherche - IPRAUS	36,82 ml
Relations internationales	24,42 ml
Service des Études	148,52 ml
Service Financier	47,81 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	34,88 ml
TOTAL	324,20 ml

VERSEMENTS & ÉLIMINATIONS 2018

Versement

Recherche (IPRAUS)	5,00 ml
TOTAL	5,00 ml

ACCROISSEMENT NET 2018

Calcul de l'accroissement des archives intermédiaires

	Accroissement réel	Accroissement prévisionnel pour la fin de l'année
Entrées enregistrées en 2018	31,50 ml	50,40 ml
Versements et éliminations effectués en 2018	5,00 ml	5,00 ml
Accroissement net = (entrées - versements et éliminations)	26,50 ml	45,40 ml

CONSULTATIONS DES ARCHIVES 2018

Chiffres arrêtés au 09/11/2018
Année enregistrement 2018

	Nombre de demandes	Unités empruntées
Demande externe		
Par correspondance	1	0
Pas de consultation d'archives	2	0
Sur place - accueil à l'espace consultation	3	13
Total Demande externe	6	13
Demande interne		
Par correspondance	1	0
Pas de consultation d'archives	5	0
Sur place - accueil à l'espace consultation	1	3
Sur place - communication administrative	24	40
Total Demande interne	31	43
TOTAL	37	56

Comité de rédaction // Charles **Andriantahina**, responsable du service informatique / Julien **Bastoens**, IPRAUS / Agnès **Beauvallet**, directrice des ressources humaines et moyens de fonctionnement / Christine **Belmonte**, responsable du doctorat et formations post master / François **Brouat**, Directeur / Odile **Canale**, directrice des relations internationales / Murièle **Fréchède**, directrice des études / Florence **Ibarra**, directrice adjointe / Denis **Joudelat**, responsable de la bibliothèque / Catherine **Karoubi**, directrice financière / Nathalie **Lancret**, directrice de l'UMR Ausser / Richard **Aroquiame**, secrétaire général de l'Ipraus et de l'UMR AUSser / Stéphanie **Guyard**, responsable de la communication et de l'événementiel / Anabel **Mousset**, responsable des formations post-master et de la formation continue

Crédits photos // Bellasso, Bellastock, Bellette Brass Band, Anne Chatelut, Roberto Eliezer, Anne Leguay, Didier Gauducheau, Stéphanie Guyard, ENSAECO

Conception originale // Marion **Merliaud** **Réalisation graphique** // Daniella **Caballero**